Fédération Française des Sports de Glace

Assemblée Générale

22 JUIN 2019

ARCACHON

Procès-verbal

Intervenants:

Didier GAILHAGUET, Président

Francis FONTANIÉ, Secrétaire général

Jean-Bernard HAMEL, Trésorier général

Maryvonne DEL TORCHIO, Présidente Conseil Fédéral

Maître Guy PARIS, Avocat de la Fédération

Michel ABRAVANEL, Membre du Conseil Fédéral

Stéphane LOUBIERES, Commissaire aux comptes

Rodolphe VERMEULEN, Directeur Technique National

Frédérique BLANCON, Directrice du développement

Ronald BEAU, Vice-Président de la Commission des Officiels d'Arbitrage

Pascale LICARI, Médecin fédéral

Fabrice BLONDEL, DTN Adjoint

Dominique RABBÉ, Secrétaire Générale Adjointe

Éric BERGEROU, Président Ligue Aquitaine

Loïc COSNUAU Président de la CSN Danse sur Glace

Catherine GLAISE Directrice des Équipes de France de PAS

Alexis CONTIN Directeur des Équipes de France de PV

Katia KRIER Directrice des Équipes de France des disciplines d'expression

Fréderic DAMBIER Directeur des équipes de France Bob, Luge, Skeleton, Curling

Patrice MAURIN Vice-Président de la FFSG

Serge PETETIN Vice-Président de la FFSG

ORDRE DU JOUR

<u>FED</u>	ERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE	<u>1</u>
ASS	EMBLEE GENERALE	1
I	Accueil	3
1.	Présentation de la Commission de surveillance des opérations électorales	
II.	Approbation du procès-verbal de l'AGO 23 juin 2018 (Marne-la-Vallée)	
III.	Rapport d'activité présenté par le Président et le Secrétaire Général	
IV.	Allocution de la Présidente du Conseil fédéral	
٧.	Rapport financier 2018 du Trésorier Général	25
VI.	Rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes	31
VII.	Vote sur le quitus financier 2017	32
VIII.	Présentation du budget réactualisé 2019	33
IX.	Vote sur le budget réactualisé 2019	34
Χ.	Présentation du budget prévisionnel 2020	35
XI.	Vote sur le budget prévisionnel 2020	36
XII.	Rapport moral du Secrétaire général	37
XIII.		
XIV.		
XV.	Rapport d'activité du Président de la CFOA	
XVI.	Rapport d'activité du Médecin Fédéral	71
XVII	. Tarif des affiliations et des licences (Saison 2019/2020)	73
XVII		
XIX.	Fin de l'Assemblée Générale de la FFSG	76

La séance est ouverte à 10 heures 09.

I. Accueil

Didier GAILHAGUET

Je voudrais vous saluer tous en vos grades et qualités pour vous remercier d'être présents ou représentés à cette Assemblée Générale qui revêt aujourd'hui un caractère particulier, eu égard à la situation globale du sport français dans lequel nous nous insérons et où vont se côtoyer, pendant ces deux journées, des motifs d'espérance, mais aussi des sujets d'interrogations. C'est une longue journée qui nous attend avec une Assemblée Générale ordinaire un tout petit peu élective. Nous allons donc commencer nos travaux dans une ambiance que j'espère sereine et constructive. Comme c'est la tradition, je vais demander à mon ami Éric Bergerou, Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine, de bien vouloir nous accueillir sur ses terres et de souhaiter la bienvenue à tous les présidents de clubs affiliés. Eric, c'est à toi.

Eric BERGEROU

Merci Monsieur le Président. Monsieur le Président de la Fédération, chers amis, Monsieur le Maire, Monsieur le Maire adjoint chargé des sports de la ville, Mesdames et Messieurs les dirigeants de la Fédération, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs, Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues, Mesdames et Messieurs les sportifs, bonjour. C'est avec un grand plaisir et un très grand honneur que l'ensemble de mon équipe et moi-même vous accueillons dans la Ligue Nouvelle Aquitaine, et plus particulièrement dans cette magnifique ville que tous apprécieront pour son charme et sa qualité de vie, Arcachon. Je vous propose un bref rappel historique et urbanistique concernant Arcachon. N'oublions pas que cette cité balnéaire, réputée pour son bassin et son front de mer, a fait partie, dans les années 60, 70, de la grande famille des sports de glace. En effet, une vocation sportive et un bel effort d'animation a poussé la municipalité de l'époque à accueillir une patinoire rue des Mimosas. Que de souvenirs, Mesdames et Messieurs, Monsieur le Maire, nous avons de cette époque dans laquelle nous passions de la plage à la glace, de la glace au bowling, pour finir chez Giovanni, restaurant réputé pour ses spécialités italiennes.

Mesdames et Messieurs, c'est la deuxième fois que j'ai le privilège d'accueillir, dans ma Ligue, l'Assemblée Générale de la Fédération Française des Sports de Glace : en 2011 à Biarritz en tant que Président de la Ligue Aquitaine, et aujourd'hui en tant que Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine. Notre Ligue effective, comme toutes les autres depuis 2016, est très étendue. Elle a une superficie efficiente de 84 061 kilomètres carrés, ce qui n'est pas rien quand il faut s'y déplacer. Aujourd'hui, nous comptons huit patinoires : Anglet, Angoulême, Bordeaux, Brive-la-Gaillarde, Limoges, Niort et Poitiers, mais de par la situation géographique, nous pouvons dire que notre Ligue offre une très grande diversité de sports, ne serait-ce que nautique, dans votre ville, Monsieur le Maire.

Si une Assemblée Générale, qu'elle soit d'un club, d'une ligue ou d'une fédération, a pour fonction première de faire le bilan d'une année écoulée, c'est aussi un lieu d'échanges, de rencontres et d'information. Rien ne vaut le dialogue direct avec les membres de la Fédération ou avec les membres des dirigeants de clubs. Que de beaux projets ont vu le jour autour d'un repas lors d'une AG! Que de réponses apportées directement et qui viendront conforter la réalisation d'idées novatrices! Pour finir, afin de conclure, je tiens à vous rappeler combien nous sommes heureux de vous retrouver à Arcachon et vous souhaite de passer une excellente Assemblée Générale. Merci.

- Applaudissements -

Didier GAILHAGUET

Merci Éric. Ne t'en va pas, reste avec nous. Merci Éric de ton accueil convivial de ta contribution sans faille à la cause de ta ligue, de ses clubs et de ta fédération, sur des sujets divers, notamment le club de demain, et le regard attentif et affectueux que tu as porté sur mon travail et celui du Bureau exécutif comme du Conseil fédéral, instance où tu as été élu. Au nom de tous les Présidents de notre Fédération ici présents, je voudrais te remercier et te remettre ce modeste cadeau en témoignage de notre fraternelle amitié, celle qui unit tous les acteurs du sport et des sports de glace.

Eric BERGEROU

Merci infiniment.

- Applaudissements -

Didier GAILHAGUET

Je voudrais saluer les présidents des 14 clubs de la Ligue, présents ici pour nous accueillir dans cette Ligue Nouvelle Aquitaine devenue une des plus grandes digues de France, ne serait-ce déjà que géographiquement. Elle mérite tout notre respect pour les résultats que ses clubs ont apporté et apportent aux sports de glace. Que tous les Présidents de ses clubs et de cette Ligue soient publiquement félicités et remercier pour le temps et le dévouement qu'ils consacrent au développement de nos pratiques dans les neuf patinoires de cette région, région variée qui comprend près de 2 000 licenciés, ce qui en fait la cinquième Ligue de France. Qu'il me soit permis d'encourager tous les nouveaux présidents qui prennent le relais d'anciens, assurant dans un même temps une transition souple, dynamique, avec un turnover de plus en plus fréquent. Soyez assurés que votre Fédération se veut à vos côtés pour vous aider à réussir car votre succès sera celui de notre Fédération. Je cède maintenant la parole au Secrétaire général et néanmoins ami, Francis Fontanié qui va conduire cette AG.

Francis FONTANIE

Merci, Monsieur le Président. Bonjour à tous. Je suis très heureux de vous retrouver pour partager avec vous, une fois l'an, ce moment de convivialité et d'échanges.

1. Présentation de la Commission de surveillance des opérations électorales

Francis FONTANIE

Nous commençons par la présentation de la Commission de surveillance des opérations électorales. Selon les exigences de la loi Lamour, il existe la Commission de surveillance des opérations électorales, mise en place conformément à nos statuts et règlement intérieur et dont les membres ont été nommés par la Présidente du Conseil fédéral, Madame Maryvonne Del Torchio et validée par ce même Conseil fédéral. Cette instance est obligatoirement présidée par un membre de l'organe de contrôle. Je les nomme :

Présidente:

Madame Mireille Simonin,

Membres:

Monsieur Thierry Monminoux,

- Madame Martine Ponsero
- Madame Marie-Gaëlle Saëz.

Conformément à nos statuts, ce sont les membres de cette Commission qui officieront comme scrutateurs. Mesdames et Messieurs les scrutateurs, nous vous remercions par avance de votre travail et vous laissons l'accomplir en toute sérénité. Bon courage à vous.

S'agissant de l'Assemblée Générale des clubs affiliés, il est fondamental que les présidents de ceuxci puissent prioritairement s'exprimer. Compte tenu de la densité habituelle de notre ordre du jour, je vous propose de nous en tenir strictement à celui-ci. Cette Assemblée Générale ordinaire va donc pouvoir être lancée.

II. Approbation du procès-verbal de l'AGO 23 juin 2018 (Marne-la-Vallée)

Francis FONTANIE

Point III:

Première résolution

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2018 à Marnela-Vallée.

Vous l'avez normalement tous reçu.

Qui est contre?

Qui s'abstient? Une abstention. Vous annoncez le nom et le nombre de voix, s'il vous plait.

Il n'y a pas une abstention?

Non.

C'est donc approuvé à l'unanimité.

Je passe maintenant la parole au Président de la Fédération Française des Sports de Glace, Monsieur Didier Gailhaguet.

- Applaudissements -

III. Rapport d'activité présenté par le Président et le Secrétaire Général

Didier GAILHAGUET

Mesdames et Messieurs les Présidents, chers amis passionnés de la glace, avant que nous n'abordions le corps de cette intervention, je voudrais que vous acceptiez de vous recueillir à la mémoire de ceux qui nous ont malheureusement quittés après avoir brillamment servi la cause des sports de glace. C'est vrai que notre existence, sur cette terre, a un parcours bien défini, mais il est toujours cruel de voir les nôtres nous quitter et je veux en cette année bien triste citer :

 Christian Ochem. Christian était le directeur de la patinoire de Belfort. Il a considérablement aidé les clubs locaux, mais parallèlement, il fut la figure centrale du Syndicat national des patinoires, qu'il n'a eu de cesse de développer pour en faire un acteur clé du développement des patinoires. Christian, un véritable ami des sports de glace. • Volmar Van Eybergen, Ce monsieur au sens de l'humour bien développé a largement accompagné nos manifestations pour lesquelles il a fortement œuvré auprès de son épouse Armelle née Fléchy, patineuse de haut niveau, juge international de danse sur glace.

Je voudrais y ajouter :

- Un garçon dont le malheur nous a beaucoup touchés, **Denis Ten**, grand patineur Kazaque, médaillé aux Jeux Olympiques et au Championnat du monde, grand ami de la France et de nombreux patineurs français, souvent présent d'ailleurs sur nos évènements. Denis a été sauvagement assassiné par des barbares pour un ridicule rétroviseur de voiture. Invitée, sa famille est venue aux internationaux de France à Grenoble et ses nombreux copains, patineurs français et la Fédération, ne l'oublieront pas.
- Jean-Claude Gast, Directeur administratif de la Fédération des sports de glace, DTN également de la Fédération d'équitation. Beaucoup se souviennent de cet homme rigoureux, intègre et très organisé, qui n'a eu que peu de temps pour exprimer ses qualités dans notre complexe maison.
- Claude Siegfriedt à l'origine de la création de la Ligue des sports de glace de Saint-Pierre et Miquelon dont il fut le Président pendant longtemps. Claude fut également à l'origine du développement du curling sur l'archipel.
- Jean-François Ballester, une véritable figure du patinage, un sourire permanent, un garçon opiniâtre, innovant, inventif, courageux, que le sort injustement a bien cruellement retiré à sa maman Edith et à sa sœur Valérie, toutes deux aussi membres de la grande famille de la glace et qui ont subi de plein fouet cette inconcevable tragédie, laquelle les a bien sûr ravagés. Nous reparlerons de Jean-François ce soir.

Paix à l'âme de tous ces grands serviteurs des sports de glace. Je vous demande de bien vouloir vous lever pour une minute de silence.

Il est observé une minute de silence.

Je vous remercie. La vie est bien trop courte. Profitons de ces moments pour éviter de nous disputer pour des raisons parfois insignifiantes. Nous ne sommes là que pour faire faire du sport à des plus ou moins jeunes, plus ou moins doués, alors profitons du bonheur de vivre malgré les pertes cruelles que nous subissons.

Je voudrais d'ailleurs féliciter les heureux parents de June Contin. L'an passé, c'était Badhy Contin. Cette année, c'est June. A l'évidence, leur papa, Alexis, Directeur des équipes de France et présent ici, est un grand promoteur de ce feuilleton.

- Applaudissements -

Il nous faut accueillir l'éclosion de plusieurs nouveaux clubs qui viennent participer à leur première Assemblée Générale. J'ai nommé :

- L'association Breizh Skating et son Président Willy Deschamps.
- L'Albertville Olympique Sport et sa Présidente, Madame Vanhoutte.
- Le Club de Live Ballet et sa Présidente, Madame Coralie Morin.
- L'Ice Skating Show de Metz et sa Présidente, Madame Laetitia Noël.

Je demande à la famille fédérale de leur souhaiter la bienvenue avec des applaudissements nourris.

- Applaudissements -

On m'a fortement demandé d'être bref, autant demander à un évêque de venir s'exprimer en bikini... Je suis très content de partager avec vous tous nos travaux, mais je ferai court et si possible imagé.

Néanmoins, la moindre des choses est tout de même de savoir dire merci à ceux qui, en bons élus bénévoles que vous êtes, souvent dans l'ombre, ont consacré et parfois même sacrifié de leur temps propre pour le mettre au service d'autrui. Je n'oublie pas l'étymologie du mot bénévole, à savoir : Bien vouloir. Ceci est pour moi éminemment respectable.

L'argent ne fait pas le bonheur mais il aide à supporter notre relative pauvreté, dirais-je en souriant. Le Trésorier général, Jean-Bernard Hamel, vous donnera plus tard l'ensemble des détails de nos finances, avec tout le talent qu'on lui connaît. Je profite de cette opportunité pour le remercier et le féliciter pour le superbe travail accompli.

Mon grand-père disait dans sa campagne, à Capestang dans l'Hérault, : « N'allonge tes pieds que jusqu'à la longueur de ta couverture ». Je me dois de vous dire que nous n'avons plus froid aux pieds, comme il y a dix ans. La couverture est certes encore légère, mais elle est assez longue. Oui, nous avons des athlètes exceptionnels qui font rayonner la France. Ils contribuent à élever le niveau de financement de notre Fédération. Oui, nous avons un siège qui avoisine les 4 millions d'euros qui nous appartient et des fonds propres qui s'améliorent régulièrement. Oui, nous continuerons un plan de développement à hauteur de 450 000 euros pour la quatrième année consécutive avec nos ligues, nos clubs, soit 1,8 million d'euros mis sur le développement pour mieux former nos cadres et mieux détecter une plus talentueuse relève, et se battre pour reconnaître, en les identifiant, ceux qui travaillent bien dans un certain domaine, c'est-à-dire par exemple via la labellisation. Certes, il y a dans ces dispositifs des choses à améliorer, mais ce plan a le mérite d'exister.

Oui, nous réussissons de très beaux évènements que le monde entier nous envie et qui contribuent à l'équilibre financier. Grâce à l'apport des manifestations traditionnelles, nous équilibrons notre budget et nous en cherchons d'autres, nous y reviendrons, plus prestigieuses encore. Grâce à une très bonne négociation de désormais deux conventions d'objectifs, nous augmentons clairement notre subvention en provenance de l'État. Et enfin, grâce à votre travail, nous maintenons notre meilleur niveau de licence. Le Secrétaire général développera ce sujet plus tard.

Oui, grâce à l'habileté du directeur des partenariats, nous allons chercher des sponsors. Je suis fier de vous dire que la société de cosmétique Tokio Inkarami apportera à la Fédération 450 000 euros durant les trois prochaines années en tant que sponsor, non pas attitré d'une équipe de France, mais sponsor fédéral. Nous sommes également satisfaits du choix que nous avons fait, de donner une exclusivité à une société nommée CB pour les internationaux de France, société qui rayonne en Asie. Ce pari s'est révélé gagnant, avec des réservations de partenariat en amont et un plateau bien négocié à Annecy il y a deux jours avec trois des 4 champions du monde 2019 qui participeront aux Internationaux de France, ceci ne pourra qu'améliorer que le rayonnement de cet évènement.

Mais au-delà des licences, au-delà de l'évènementiel, des 8 voyages annuels en Asie pour parfaire, pour des raisons évidentes, nos partenariats privés, pour rechercher de grands évènements auprès des fédérations internationales ou des entités institutionnelles à une époque où les décisions sont complexes à obtenir pour tout ce qui touche l'argent public notamment, nous sommes en train de sécuriser nos partenariats télévisuels et marketing pour que votre Fédération et les équipes dirigeantes qui suivront, puissent vivre dans une plus apaisante sérénité. Ce lourd travail n'a qu'un seul but : consacrer de manière quasi obsessionnelle l'essentiel de nos ressources sur nos athlètes avec, me semble-t-il, un certain succès, et sur notre développement, incluant la labellisation. Ainsi, sur le développement, ce sont 17 euros d'une licence qui sont fléchés sur ce plan. Enfin, nous avons traqué, et continuerons de le faire, nos principaux contentieux. Cela fera d'autant moins à débourser, si toutefois nous les gagnons. J'aimerais passer la parole à Maître Guy Paris pour savoir où nous en sommes.

Guy PARIS

Bonjour. A vrai dire plus beaucoup de contentieux, pratiquement tous les contentieux anciens ont été apurés. Un nouveau contentieux se fait jour à l'encontre d'une association qui n'est pas affiliée, mais qui prend l'appellation de Fédération française de curling, ce qui constitue une violation du Code du sport, puisque seules les fédérations disposant d'une délégation de pouvoirs ont la possibilité d'utiliser les appellations de Fédération française suivie du nom d'une discipline. C'est également un délit prévu par le Code pénal, en l'occurrence le délit d'escroquerie en bande organisée. La Fédération n'a pas l'intention de laisser faire de telles pratiques et a décidé de déposer plainte au pénal contre les fondateurs de cette association. C'est à l'heure actuelle le seul contentieux qui concerne la Fédération Française des Sports de Glace.

Didier GAILHAGUET

Merci Guy. Nous pensons, chers amis, qu'une fédération qui ne se réforme pas, se sclérose et voici deux preuves matérialisées de cette volonté. La première, et je vais laisser la parole à notre Secrétaire générale adjointe, Dominique Rabbé, qui est aussi chargée entre autres du projet du plan de développement, de nous parler de l'harmonisation des modes de scrutin dans les Assemblées générales par discipline.

Dominique RABBE

La nouvelle configuration du Bureau exécutif, avec l'arrivée des présidents de CSN, nous a clairement montré que nous avions des modes de fonctionnement complètement différents par discipline. Les présidents qui ont toutes les disciplines s'en rendent compte parce qu'ils passent d'une AG à l'autre avec des méthodologies compliquées. Nous avons entrepris d'harmoniser tout ce qui pourra l'être dans le fonctionnement de ces différentes commissions. Nous avons commencé par les modalités de calcul des votes en AG de discipline. Je ne sais pas si certains d'entre vous se sont posé la question du comment ça se calculait. C'est très, très compliqué. Chaque discipline avait ses règles. Chaque discipline avait ses barèmes de licences. C'est pour cela qu'avec un même nombre d'adhérents dans un club dans deux disciplines, vous pouviez avoir un nombre de voix complètement différent. Nous avons travaillé ensemble et l'aboutissement, c'est ce que nous allons vous présenter aujourd'hui qui sera opérationnel dès les assemblées générales de 2020 et qui sera intégré au règlement des licences à la rentrée.

Il y aura donc maintenant une seule modalité de vote pour toutes les disciplines, avec d'une part des voix attribuées en fonction du nombre de licences compétition. Pourquoi les licences compétition? Parce que si on ne prenait que les licences fédérales, il y aurait un écart important entre les disciplines. Je pense par exemple au ballet ou au PAS où, souvent, les patineurs ont une licence fédérale artistique, et en compétition artistique, par exemple, une extension. Du coup, ce serait déséquilibrer les disciplines. Nous avons donc choisi de travailler que sur les licences compétition. Je ne vais pas vous le lire : de 1 à 50, l'écart est plus restreint. Ensuite, c'est de 50 en 50. On s'est arrêté à 350 parce que quand on aura un club qui aura dépassé les 350 licences compétition dans une discipline, on sera ravi et on changera le barème.

A ces voix, s'ajouteront des voix attribuées en fonction de la participation aux championnats de France. Nous avons toujours une logique cohérente à la fois d'augmenter notre nombre de licenciés, mais aussi d'augmenter le niveau de pratique de nos licenciés, quelle que soit la discipline. Pour les championnats de France Elite, deux voix. Quand je mets un ou plusieurs patineurs, deux voix maximum, c'est-à-dire que si vous avez la chance d'avoir 10 patineurs aux Élites dans une seule discipline, ce sera tout de même deux voix. C'est le même principe pour les championnats de France N1: une voix par catégorie d'âge. Si vous avez deux minimes, c'est une voie, mais si vous avez un minimum et un benjamin, ce sont deux voix. Au total, la somme des deux sera écrêtée à 15 voix de

façon à ce qu'il n'y ait pas un écart trop important pour un grand club en nombre de licenciés et en nombre de pratiquants en championnat.

Didier GAILHAGUET

Merci Dominique et bravo aux deux secrétaires généraux qui ont accompli un travail exceptionnel pour poursuivre la nécessaire harmonisation d'une fédération multidisciplinaire, fruit d'une histoire de plus de 100 années. Une année propice pour échanger et mieux comprendre comment la Commission Fédérale des Officiels d'arbitrage fonctionne de l'intérieur. Le premier constat est qu'un énorme travail de qualité a été accompli depuis quelques années. Nous ne pouvons qu'en féliciter chacun de ses membres, à commencer par Anthony Leroy. Toutefois, cela n'interdit pas de continuer à se poser de légitimes questions pour en améliorer son fonctionnement.

Il existe, me semble-t-il, un problème d'autonomie morale. En effet, aujourd'hui, un officiel d'arbitrage doit-il appartenir à un club ? Ou doit-il avoir sa propre licence ? Peut-il être à la fois un officiel d'arbitrage, un dirigeant de club, un membre élu d'une commission sportive nationale, d'une ligue, ou tout à la fois ? Toutes ces questions méritent d'être posée clairement et certains nous les posent et nous nous devons donc d'y apporter réponse. A ce jour, ces questions ne sont pas tranchées, mais elles font partie d'un souci de réflexion.

Un problème d'autonomie financière: une CFOA, avec un budget a minima pour son fonctionnement courant, à qui l'on demande de mettre en place des formations sur l'ensemble du territoire sans budget pour cela. Une partie de ces actions, financées par les ligues, d'autres par les CSN, une dernière partie par la Direction Technique Nationale ou par le Bureau exécutif. Bref, source de problèmes à répétition. Surprise de factures arrivant dans les ligues ou dans les commissions sportives, non budgétisées par celles-ci, et j'en pense, ce qui amène des tensions inutiles inhérentes à une mauvaise définition des plates-bandes respectives. Il était donc important de faire un état des lieux et d'évaluer, dans un premier temps, le coût moyen des formations sur une année. Celui-ci est de l'ordre de 55 000 euros, sans compter la partie de la Direction Technique Nationale entre 15 et 20 000 euros, soit entre 70 et 75 000 euros, si l'on s'en tient exclusivement à ces trois instances.

Question : faut-il alors créer un budget global propre à la Commission Fédérale d'arbitrage avec un fonctionnement identique aux autres commissions sportives ou rester sur le fonctionnement actuel ? Là encore, une question qui, à ce jour, n'est pas tranchée, mais par contre, nous avons décidé, dès septembre, de la mise en place au sein de la CFOA d'une Direction Administrative doublée d'une Direction Technique de l'Arbitrage, DADTA. La Direction Administrative de l'Arbitrage gérera administrativement et financièrement la CFOA, anticipera, prévoira les coûts de déplacement des différents panels via les organisateurs et s'occupera de la gestion d'Agora. La Direction Technique de l'Arbitrage gérera l'ensemble de la formation des officiels d'arbitrage, de la logistique qui l'accompagne, établira les prévisionnels et les engagements de dépenses en assurant le lien avec les commissions ou avec les ligues concernées. Enfin, nous voulons très clairement créer aussi l'Ecole du haut niveau de l'arbitrage avec pour ambition de détecter et préparer les futurs officiels d'arbitrage pour les plus hautes épreuves internationales.

Voilà ce qu'il en est brièvement résumé de nos projets en faveur de l'arbitrage et qui ne sont que la traduction de mon programme de candidat.

L'Agence Nationale du Sport, la nouvelle gouvernance du sport français est née. Elle se nomme l'Agence Nationale du Sport et est sous forme de GIP. Elle partage, de manière très relative, des responsabilités entre l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités locales et les entreprises, le MEDEF, bref, beaucoup de sages-femmes. Elle est présidée par Frédéric Sanaur et Jean Castex. Le sport de haut niveau est dirigé par l'ancien sélectionneur du Handball, Claude Onesta, aidé par notre référente Mme C.Callon qui ont pour mission la conquête systématisée mais ciblée sur

certains sports de médailles olympiques. Je vous dirai que c'est ce que nous faisons déjà au quotidien mais cette co-construction devrait nous aider à le faire mieux encore. Je ne vous cache pas cependant que les disputes quant à la création de cette agence sont fortes en interne. J'en veux pour preuve : l'inspection générale du ministère des Sports a porté en Conseil d'Etat un recours sur sa légitimité. *No comment*.

La première cependant de ces conséquences, en tout cas pour nous, c'est que le bobsleigh, la luge et le skeleton sont désormais bien aidés. Il aura fallu presque dix ans de notre abnégation et les grosses performances du bob français, je salue la présence de notre ami Romain Heinrich parmi nous, l'aide de la société Bontaz pour que cela fut. Deuxième conséquence, celle-ci plus négative, toutes disciplines confondues, les subventions en direction de la relève sont fortement réduites. Globalement, ce sont 1,7 million d'euros auxquels va s'ajouter un deuxième tour. Le deuxième tour est arrivé hier et nous avons environ 100 000 euros supplémentaires. Il va arriver un troisième tour de négociation, qui est bien sûr lié à nos performances et qui devrait, pour la supra-élite de cette Fédération, nous donner encore davantage de moyens.

L'autre branche de l'Agence, c'est pour cela que je parlais de deux négociations de convention d'objectifs et non plus une, est liée au pur développement des fédérations. Et si l'aide s'est améliorée, elle n'en reste pas moins très discrète. 84 000 euros pour une fédération de 167 clubs, 13 ligues et 56 comités départementaux potentiels, c'est à mon avis extrêmement peu ambitieux, mais tout confondu, je pense que nous allons, pour la première fois depuis fort longtemps, en tout cas de notre histoire, récolter des sommes qui vont se rapprocher de 2 millions d'euros, certes très ciblées sur le très haut niveau, mais qui représentent cependant nettement plus que l'an dernier.

L'Agence Nationale du Sport remplace le CNDS. Nous avons choisi de faire partie des fédérations pilotes quant à la gestion du CNDS et sa part territoriale. Pourquoi ? Parce que notre plan de développement a été jugé très satisfaisant parmi les 137 fédérations candidates et parce que dans ce même cadre qui est celui de l'autonomie des fédérations, nous aurions été contraints, en 2020, donc autant gagner du temps. Les montants distribués restent quasiment les mêmes qu'ils n'étaient, nous perdons 1,2 %. Par contre, les fédérations qui ne sont pas entrées dans le dispositif en perdent 11,3% liés à ce que l'on nomme la part territoriale. Nous avons donc fait le choix de l'anticipation d'un dispositif qui s'imposera à tous dès 2020.

Nous allons nous organiser en interne. Nous serons vigilants pour vous et ferons notre possible pour que vous, les clubs, les comités départementaux et les ligues, qui souhaitent être soutenus par l'ex-CNDS, le soient. Une précision, pour les comités départementaux, seuls ceux qui s'affilieront à la Fédération pourront espérer toucher des subsides, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui de trois quarts d'entre eux. Pour votre parfaite information, au regard de la tonne de papier volontairement décourageante qu'il fallait remplir pour des petites sommes de fifrelins, vous étiez l'an passé seulement 40 clubs à l'avoir sollicité. 40 sur 170, c'est tout dire. La campagne a débuté le 24 mai, mais je voudrais immédiatement vous dire que désormais, c'est nous qui faisons le travail, mais que c'est tout de même l'Etat qui détient les cordons de la bourse, soit environ 196 000 euros. C'est donc une affaire à suivre.

En 2020, cette confiance doit s'étendre II nous faut aller beaucoup plus loin et obtenir de gérer les sommes liées aux équipements, tout comme les ex-emplois CNDS désormais confiés à l'Agence. Il serait logique et plus cohérent que les politiques de développement et d'emploi soient placées de concert sous la même ombrelle fédérale et ce devra être notre prochain objectif dans le cadre de ce que l'on nomme désormais les projets de développement fédéraux. C'est cela l'autonomie!

Enfin, pour que la boucle soit complète, il faudra bien que la formation suive aussi et que les diplômes fédéraux soient reconnus pour enseigner contre rémunération. C'est un facteur clé de la création d'emplois sportifs. J'ajoute que l'Etat, au-delà de la part territoriale, placera en 2019, sur notre Fédération, 193 000 euros sur les emplois fédéraux, que les directions régionales, jeunesse,

sport, cohésion sociale, géreront en direct avec vous. A cet égard, je félicite notre Institut National de Formation au Métier de la Glace et notamment nos jeunes cadres, Camille Pradier et Vanessa Sanesti.

Je vous invite toutefois à vous servir de ce dispositif, même réduit pour l'instant à la part territoriale, comme à questionner Frédérique Blancon qui pilote ce dossier avec une grande rigueur et dévouement à la Direction Technique Nationale. N'hésitez pas à la faire venir sur vos territoires. Elle en sera d'abord ravie car qu'y a-t-il de mieux que de confronter sur la glace donc sur le terrain, l'efficacité de nos dispositifs ou de ceux que nous avons conjoints avec l'Etat.

Le modèle du sport français datant des années 60 est unique dans le monde et la présence de cadres techniques de l'Etat placés auprès des fédérations est elle aussi unique, à l'exception de la Russie, de la Chine et de Cuba. Pourquoi nous battons-nous alors pour conserver un modèle qui s'essouffle ? Si tous les pays nous l'envient, personne au monde ne l'a pourtant copié. Pour quatre raisons majeures. Certes par à-coups, il a formidablement performé sur le haut niveau. Mais aujourd'hui il ne le fait plus. Une politique de développement passe par l'aide aux structures, aux clubs, aux ligues, via des agents de développement, qui sont normalement des CTS. Est-ce une nécessité qu'ils soient des cadres d'Etat ? Je n'en suis pas intimement persuadé. Toutefois ces postes ont servi à d'anciens athlètes de moyens de reconversion souvent réussis. C'est une piste qu'il conviendrait de ne point négliger. Enfin, il faut le dire, si certains de nos cadres techniques nous ont déçus, grandement parfois, il faut, à l'inverse, constater que nous en avons une dizaine totalement remarquable.

Mais en parallèle, l'Etat nous demande d'accueillir le détachement des 22 cadres techniques de l'Etat inscrits dans la convention qui nous lie avec lui. Je dis : accueillir, cela veut dire assumer 22 salaires supplémentaires, soit au bas mot 1,3 à 1,4 million d'euros annuels.

Certes, l'Etat fait savoir que durant cinq ans, il paierait les salaires chargés, soit 137 % du salaire de ses cadres. Certains des présidents de fédérations, tentent de négocier a minima huit années d'engagement. Nos cadres seraient des lors détachés à la Fédération des Sports de Glace dans une ligue, peut-être demain dans un club mais resteraient toutefois des fonctionnaires qui poursuivraient leur carrière et leur trajectoire administrative. 1,4 million d'euros n'est pas une petite somme à assumer, et nous en sommes seuls, incapables. Bref, cette histoire sera longue et sans nul doute nous faut-il déjà acheter un manuel pour la résolution des crises des janvier 2020. Mais sur son principe, nous sommes favorables à cette modification majeure du modèle associatif et de l'encadrement du sport Français sur la base d'autonomie des fédérations.

Je rencontre donc, ce lundi 26, le médiateur, Monsieur Cucherat, appelé tiers de confiance. Il est un ancien sportif de haut niveau, médaille olympique, gymnaste, cadre technique aujourd'hui de la Fédération Française de Gymnastique et est détaché sur la mairie de Lyon. J'essaierai de comprendre ce qui plus spécifiquement attend nos cadres.

Lorsque je proposais aux clubs de modifier notre constitution et de faire entrer les présidents des CSN au Bureau exécutif en tant que membre de droit, j'avais eu du mal à vous convaincre de la meilleure fluidité des informations et de l'efficacité de cette réforme. Je n'ai depuis reçu que des compliments de votre part en nombre important, tant sur la modification au bout d'une seule année que sur le choix des personnes. Je sais que si ce vote était à refaire, le pourcentage de réussite serait nettement supérieur. L'expérience, dit-on, est un emprunt que l'on fait au bonheur. J'espère que cette expérience vous prouvera encore davantage l'année prochaine, que nous ne nous sommes pas trompés, et j'en appelle à mes amis Alban, Patrick, Noël, Alexandre, Cédric, Pascal, Loïc et Raphaël, nous devons apporter la preuve que cette modification statutaire porte ses fruits. Je ne doute pas que vous vous y employez déjà plutôt bien.

- Applaudissements -

A mon sens, ce changement marquera une réforme et une étape tout aussi importante pour l'efficacité et la stabilité de notre Fédération, que lorsque vous les clubs choisirent, dans les années 2000, les statuts B au lieu des statuts A, qui font aujourd'hui de notre Fédération, j'insiste, un modèle démocratique, Madame la Présidente du Conseil Fédéral. Que l'Etat, soutenu par le CNOSF va faire appliquer ce modèle de statuts dans la nouvelle loi sur le sport à toutes les fédérations. Vous avouerez, mes chers amis, que ceci ne manque pas de sel à entendre, quand on a la réputation d'être un président dictateur, réputation à mon sens totalement usurpée, la preuve est faite...

- Rires dans la salle -

L'Etat nous a confié deux nouvelles délégations de service public. Conformément à mes engagements devant vous, nous y sommes rapidement parvenus. La venue de l'Ice cross ne peut que moderniser notre image. Nous sommes désormais en lien non plus avec quatre fédérations internationales, mais cinq différentes, un cas unique dans le sport français. Nous avons rencontré son président, Stefan Aufschnaiter, un Autrichien, qui est enthousiaste à l'idée de cette collaboration. Nous sommes la seule fédération sportive au monde à bénéficier d'une délégation de service public pour cette discipline. L'Ice cross, vous vous rappelez ?

- Diffusion d'une vidéo -

Mais l'Ice cross se pratique sur des patinoire planes aussi. C'est d'ailleurs là où on s'y prépare, où on se sélectionne pour les épreuves en pente.

- Diffusion d'une vidéo -

Rappelez-vous, que ce soit d'ailleurs sur le Freestyle aussi, le Syndicat National des Patinoires nous avait dit : « On a des gamins qui arrivent sur les patinoires, ils font fuir tout le monde. C'est un problème. Est-ce que vous pouvez nous aider ? ». On a essayé de les aider à notre niveau et de commencer à la structurer pour mieux développer cette discipline. A ce titre, les championnats de France Elite à Dunkerque en seront la preuve, puisque pour la première fois, aura lieu, vous me le confirmez bien Pascal Henry, une manche d'Ice cross sur un parcours précis. N'hésitez donc pas à inclure cette discipline dans votre club, c'est aussi un moyen de recruter quelques garçons pour notre Fédération.

Le Freestyle : cette discipline n'a fait que se développer depuis quelques années et je dois remercier à cet égard mon ami Christophe Lambert, dont Pascal Henry a pris le relais, qui ont, l'un et l'autre, retroussé les manches, structuré la discipline, dont les courants sont tout aussi nombreux que les éléphants dans le monde politique.

- Rires -
- Diffusion d'une vidéo -

Il serait normal, me semble-t-il, que les pouvoirs publics considèrent davantage le sport comme un investissement plutôt que comme une charge. Le projet du Centre National des Sports de Glace à l'INSEP en est un exemple. Depuis la construction du vélodrome de Saint-Quentin en Yvelines et du Centre national pour le cyclisme, la piste cyclable de l'INSEP n'est plus utilisée. L'établissement et le ministère des Sports cherchent une activité de remplacement qui puisse occuper l'espace laissé vacant et renforcer le positionnement national et international de l'INSEP. La Fédération, ce sont désormais 12 disciplines, ne dispose pas actuellement d'une installation sportive dédiée au sein de l'Institut national des sports. Les sportifs du pôle France accueillis à l'INSEP s'entraînent aujourd'hui sur des patinoires extérieures ou même à l'étranger où ils trouvent des conditions que l'on a du mal à leur offrir en France. L'accès à nos patinoires reste en outre dépendant de la diversité des publics accueillis. Ceci est d'ailleurs même valable sur la seule patinoire d'Etat au Centre national d'entraînement en altitude de Font-Romeu.

Une patinoire de dimension olympique au sein de l'INSEP exclusivement réservée à l'entraînement, aux stages, à la formation, répondrait aux objectifs à la fois de l'Institut et ceux de la Fédération, en concrétisant une présence depuis de longues années des disciplines diverses implantées là depuis 1985. Une patinoire au sein de l'INSEP s'inscrirait dans la dynamique d'excellence en apportant les indispensables conditions d'entraînement à la haute performance pour les athlètes du pôle France, mais aussi de la relève. Elle représenterait une projection ambitieuse dans la préparation des Jeux Olympiques d'hiver 2022 de Pékin, et ce sera bien court, mais surtout à partir de 2026 qui seront soit à Milan, soit à Stockholm. Cet équipement moderne deviendrait un carrefour international du patinage avec l'accueil des meilleurs entraîneurs, des athlètes français et étrangers, désireux de bénéficier de conditions de travail plus optimales incluant la scolarité jusqu'à l'université, l'hébergement, le médical, la recherche et la mutualisation des compétences avec d'autres fédérations. Bref, un très grand projet, je dirais même le projet de la Fédération, un centre national ouvert à tous, à toutes les disciplines, à toutes les ligues, bénéficiant 24 heures sur 24 de glace pour nous seuls.

- Diffusion d'une vidéo -

Chers amis, cela fait quarante ans que je travaille à ce projet. Pour une fois, je suis assez confiant quant à l'issue de ce projet du cyclisme à la glace, de la construction d'un Centre National des Sports de Glace dans le temple du sport, l'INSEP, à l'image de ceux créés au Japon aux USA, en Russie et au Canada ou en Chine bref chez ceux qui gagnent et ce pour y faire des médailles « à la Française ». Si nous réussissions ce miracle, le proverbe d'un de mes amis prendrait alors tout son sens : « Oser souvent, céder de temps en temps, renoncer jamais ».

Le club de demain, c'est le socle de la performance. Pourquoi sommes-nous performants jusqu'à un certain niveau et parfois un peu moins ensuite ? Vous m'avez constamment entendu le répéter. C'est le club qui est au cœur de notre mouvement. C'est lui qui nous rassemble. C'est lui, le ciment indispensable à notre unité. Mais aujourd'hui, le club a besoin de se questionner, de proposer de nouvelles offres de services et de pratiques à ses membres, actuels ou futurs. Nous devons l'aider en cela, mais en même temps, le club du futur ne peut pas être acteur de la concurrence dans laquelle certains souhaitent parfois l'emmener. Le club a fait de l'accueil pour tous, sa dimension première, et de l'épanouissement de ses membres, son engagement de base. Il crée du lien social. C'est l'un des lieux où l'on éduque avec la famille et l'école. C'est là que s'apprennent les règles de respect de soi, de l'autre et des règlements. Il crée des repères. Il participe à ce que chacun se forge une identité au travers pour une vie collective. Même si ces éléments sont connus de tous, il est toujours bon de les rappeler pour que l'on vous demande de vous situer sur un champ concurrentiel avec le secteur marchand, tel que d'ailleurs la gestion de certaines patinoires qui crée contre vous, contre nous, un secteur associatif non fédéré. En ce sens, le processus de labellisation fut très éclairant pour nous, sur ce que nous sommes réellement, ce que parfois nous pensons être et ce vers quoi nous devons tendre demain.

Demain, sur un autre sujet, vous aurez à vous prononcer sur l'intérêt de valider des projets de réglementation pour l'ensemble des sports de glace français. On a souvent reproché à nos commissions de faire des règlements chaque saison, en levant la lisibilité à une planification bien construite dans le temps, moi le premier. Les présidents des CSN ont beaucoup travaillé. Les actions qu'ils proposent d'entreprendre sont au seul bénéfice des sportifs et des clubs. Ils doivent nous permettre de faire bouger les lignes pour que nous tous, sortions renforcés à court et moyen terme. Je vous demande de partager le fait qu'il est impératif d'avoir un projet sportif beaucoup plus ambitieux. La tentation de les voter à des échéances à un ou deux ans peut vous être proposée. Eh bien non, refusez-la. J'espère que vous soutiendrez ces réformes, tout d'abord dans leur immédiateté, car nous avons pris du retard et il nous faut accélérer. Ce sont de bonnes réformes. Je prends le cas d'Alban qui débute dans cette mission. Croyez-moi, il a fait travailler du monde et lui-même a beaucoup travaillé. Il faut encourager ces réformes. Je compte sincèrement sur vous, mes chers amis, pour donner du gaz à notre Fédération et permettre à nos jeunes d'avoir un avenir

sportif meilleur, parce que demain, vous aurez, nous aurons été audacieux et courageux. L'avenir, ne dit-on pas, appartient aux audacieux. Je vous en prie, soyez-le demain.

J'ai demandé à mon ami Patrice Maurin, vice-président de cette Fédération, ancien Directeur Technique National unanimement reconnu pour son regard d'aigle, de nous donner son éclairage sur certaines de nos ambiguïtés quant à l'accès à la haute performance. Patrice, si tu le veux bien.

Patrice MAURIN

Bonjour à toutes et à tous. Le concept de haut niveau a pris dans le sport sa dimension réglementaire et administrative au début des années 80. Aujourd'hui, on ne dénombre pas moins de 4500 sportives et sportifs qui peuvent se prévaloir de cette qualité, dont environ 400 participent aux Jeux Olympiques d'été et une centaine d'autres aux Jeux Olympiques d'hiver. Sans entreprendre d'interpréter le sens et la raison de ces nombres qui portent une réelle ambiguïté, cela dit tout de même, la réelle difficulté qu'il y a à identifier des niveaux de pratique, à analyser des politiques conduites et à recenser les moyens qu'elle met en œuvre. Derrière chaque Français se cache un sélectionneur quand il s'agit de la composition de l'équipe de France de football ou de rugby. Nous tous ici avons passé des heures exaltantes à attribuer, à une certaine époque, des notes de 5.7 et 5.8 devant le petit écran. C'est dire pardon l'appropriation possible et facile de cet univers du haut niveau par tout un chacun et par le plus grand nombre. Est-ce voulu ? Est-ce souhaitable? Je pense que cela participe d'effets incontrôlés et incontrôlables. Je ne vois pas, hormis la politique, un domaine qui autorise chacun à y aller de ses certitudes et de sa vérité. L'Agence Nationale du Sport s'essaye à une rupture et parle de haute performance. Est-ce pour faire neuf? Est-ce pour faire vrai? On a eu parlé de sport de très haut niveau et on ne manquera pas de parler rapidement de sport de très haute performance.

Avec ces quelques lignes, j'ai voulu tracer un paysage complexe et confus en même temps qu'accessible et familier. Quand les arts et des sciences restent le domaine réservé des experts, ou du moins un domaine dont ils sont les seuls autorisés à parler, le sport de haut niveau est l'affaire de tous. C'est peut-être le prix de sa popularité. Dès la fin des années 80, sous l'impulsion de Didier, la Fédération a élargi son spectre, et à côté du sport de haut niveau, a pensé son avenir en termes de développement. Rien n'était acquis à l'époque tant l'histoire et la culture de nos disciplines étaient marquées du sceau de diverses formes d'élitisme. Je vous rappelle que l'on faisait ses mondanités patins vissés aux bottines sur les espaces gelés du bois de Boulogne, dans l'espoir d'approcher sa Majesté Napoléon III, et que le bobsleigh est né de l'oisiveté de quelques aristocrates anglais qui s'ennuyaient du côté de Saint-Moritz. Pourquoi je vous raconte tout cela ? Parce que le discours sur les nouveaux publics, sur la diversification des pratiques, sur les loisirs récréatifs, sur les loisirs compétitifs, sur les attentes sociales nouvelles, a été entendu. La méthode et les relations contractualisées avec les sportifs, avec les ligues, avec les commissions sportives, avec les clubs, a produit sa part de confiance et de partage. Pour preuve, vingt ans après, ce sont les mêmes questions élargies et enrichis qui font débat, qui nous rassemblent et qui nous lient au service de nos sports.

Quand d'autres thématiques, je reviens au sport de haut niveau, ne nous opposent pas ou ne désignent pas et ne nous mettent que rarement en ordre de marche cohérent. J'ai, pour ma part, le souvenir précis d'avoir été davantage écouté en tant que Directeur du développement qu'en tant que Directeur Technique National. Sans doute la matière était-elle nouvelle, moins conflictuelle, mais le fait est que le champ du sport de haut niveau ou de ce que les uns et les autres nous appelons le haut niveau - je ne pense pas que la question soit uniquement d'ordre sémantique et je ne crois pas que la haute performance nous délivrerons des scories du haut niveau - constitue le ventre mou de notre organisation et son maillon faible. Cette question de la performance sportive entendue comme l'articulation possible, comme la complémentarité souhaitée des compétences mobilisables, du club à la Fédération, est une question clé de notre avenir, sauf à se satisfaire indéfiniment de la délocalisation systématique de nos meilleurs représentants. Les discours

incantatoires n'y suffiront pas, la patinoire de l'INSEP pas davantage. Saurons-nous surtout, si nous manquons de techniciens aux compétences à la hauteur de l'équipement ?

Au passage, on remarquera que l'échec, que j'espère provisoire, sur cette idée qui était de former les meilleurs entraîneurs du monde, trouvera peut-être sa solution. Est-ce que ce n'est pas le moment aujourd'hui, lorsque le Président nous parle de l'INSEP, d'imaginer que d'ores et déjà la Fédération recrute son futur entraîneur des catégories jeunes. Sa formation de deux années pourrait, à quelque chose près, correspondre au temps de construction de l'équipement, mais il y a là une obligation et une nécessité qui sont fortes.

J'ai simplement voulu poser la question de ce haut niveau qui, depuis bientôt vingt-cinq ans que je connais la Fédération, ne progresse pas. Attention, je ne mets pas en cause les résultats qui sont exceptionnels. Je signifie l'incapacité que nous avons, sur cette question du haut niveau, à trouver des complémentarités efficaces du club à la Fédération. On avait évoqué, à une époque, l'effritement de la doctrine. C'est vrai que la disparition des figures imposées a sans doute contribué à ce que chaque entraîneur s'autorise souvent à y aller de sa propre conception de la prise d'élan d'un double axel et d'autres exemples seraient possibles, mais il y a là une réelle difficulté. Réaffirmer et reconstituer cette doctrine, Catherine Glaise y travaille, mais aussi Serge qui en parlera tout à l'heure. Je crois qu'à travers la réglementation, on peut espérer que cette doctrine réaffirmée et reconstituée s'impose. Ce n'est peut-être pas très amusant d'évoquer l'autorité sur un tel dispositif, mais je crois que si on veut avancer, il faut absolument qu'un certain nombre de mesures à travers les dispositions prises, notamment par les commissions sportives nationales, s'imposent aux clubs et peut-être plus qu'aux clubs, à leurs enseignants, de telle manière qu'on progresse en ordre cohérent. Je vous remercie.

Didier GAILHAGUET

Merci Patrice.

Dans cette même optique et en complément, j'ai demandé à notre vice-président, Serge Petetin, de travailler avec les commissions sportives nationales de patinage et de danse sur Glace sur des modifications innovantes de notre programme compétitif pour les tout jeunes et de commencer, grâce à des objectifs bien identifiés, à gommer les lacunes que l'on constate à un plus haut niveau, les lacunes du patinage et de la danse française. Serge, je peux te passer la parole sur les nouveaux formats de compétition pour jeunes.

Serge PETETIN

Bonjour à toutes et à tous.

Cette saison, nous nous sommes réunis avec une petite équipe, dans un premier temps, pour réfléchir sur quels axes on allait travailler. Nous en avons défini trois disciplines :

- Le patinage artistique,
- La danse sur glace,
- L'ensemble des disciplines d'expression avec ce qu'on pourrait appeler un tronc commun.

Si je prends le premier qui concerne le patinage artistique, c'est la mise en place, dans certaines catégories, des notions de top, le top jump, le top spin, le but étant de renforcer les fondamentaux du patinage artistique sur ces épreuves. Je ne rentre pas dans les détails puisque demain matin, vous avez vos assemblées générales par discipline et vos présidents de CSN auront la délicate tâche de s'expliquer dans le détail qui est souvent technique, ce qui n'est pas réellement mon domaine.

Le deuxième axe concerne la danse sur glace avec l'introduction d'une nouvelle discipline qui s'appellera le duo. Pourquoi cette discipline ? Je tiens à rassurer les présidents de danse sur glace. Cette discipline que nous voulons mettre en place n'est en aucun cas la mort du solo ou l'abandon de la discipline solo, ce qui serait objectivement suicidaire pour la vie d'un club de danse sur glace. Mais constat est fait que si nous avons su, dans cette discipline, trouver un moyen d'avoir un nombre conséquent de licenciés connaissant la difficulté de monter des couples, parce que dans cette discipline, il y a beaucoup de jeunes filles et moins de garçons. Résultat, difficulté de former des couples. Cette discipline a eu cette intelligence de créer la danse solo avec des règlements performants et motivants pour l'ensemble de ces jeunes filles. Sauf que la finalité de la danse sur glace reste le couple. Souvent, quand on veut bien faire, il y a toujours des effets pervers. On a tellement bien fait qu'on s'est trouvé en difficulté puisque bien à l'aise dans les catégories solos et petit à petit, rechercher le couple s'est fait difficilement. C'est vrai qu'il manque des garçons, mais c'est vrai qu'à une époque, des jeunes filles qui patinaient solo pour passer les tests, devaient travailler le couple. On est allé chercher des garçons pour passer des tests et de fait, elle travaillait quand même le couple.

Pour des problèmes de facilité et de coût financier, aujourd'hui, une patineuse solo va en compétition et selon le score qu'elle obtient, elle décrochera son test. On a pensé qu'il serait bon d'autoriser des jeunes patineuses de patiner en duo. Le patinage en duo ne sera pas du couple comme vous le connaissez, mais ce sera une approche de couple. Derrière cette discipline que l'on veut mettre en place, je pense que l'objectif premier est de mettre ou de remettre au travail l'ensemble des entraîneurs de danse sur glace sur l'approche du couple. Les choses ne se feront pas demain matin. On s'est donné un certain temps, et toute la saison prochaine, pour y travailler, mais c'est une discipline qui verra le jour de toute façon officiellement et structurée dès l'année 2020 - 2021.

Le troisième axe, c'est un tronc commun, un tronc commun sur l'ensemble des disciplines d'expression pour les toutes petites catégories que vous appelez l'initiation et les premiers pas qu'un jeune patineur fera au niveau des toutes petites compétitions qu'on organise au niveau de notre Fédération. Le but est de permettre à ses enfants d'apprendre exactement les mêmes bases du patinage, peu importe où ils se trouvent, qu'ils soient à Lille, Marseille, Brest ou Strasbourg. C'est aussi un problème de coût, éviter des déplacements souvent coûteux pour les parents. Nous allons créer ces troncs communs avec ces petites compétitions qui se feront dans le cadre des ligues. Pour que ça marche, il faudra créer un programme commun de travail de base. Nous avons travaillé avec les différentes CSN pour mettre en place ce programme. Ce programme n'est pas compliqué. Il aura deux impératifs :

- Pour les danseurs, il faudra apprendre l'approche des sauts simples, ce qui n'est pas une mince affaire pour des danseurs, même si cela paraît simple pour les patineurs artistiques.
- Pour le patinage artistique, il faudrait que les jeunes patineurs apprennent à patiner avec l'écoute musicale, ce qui n'est pas une mince affaire aussi, croyez-moi, pour les patineurs artistiques pour que, à terme, ils puissent patiner en mesure avec la musique.

C'est important pour la danse et pour l'artistique parce que tout le travail que l'on fait autour, si un enfant n'a pas la compréhension de l'écoute musicale, ça reste un problème dans le cadre des chorégraphies et de ce que l'on peut retransmettre. Voilà pourquoi on veut également que ces deux aspects soient impératifs dans la mise en place de ce programme. Pour en finir, Didier, on laissera le temps de la saison prochaine aux entraîneurs de danse comme d'artistique de se préparer, de préparer les jeunes sportifs. C'est seulement sur l'année 2020 - 2021, que les choses se mettront en réellement en place. Je vous remercie.

- Applaudissements -

Didier GAILHAGUET

Merci Serge.

C'est un gros travail. C'est d'abord celui d'une révolution des mentalités et peut-être de savoir mieux utiliser ce qui est notre ADN. Nous sommes multidisciplinaires. Il faut mutualiser cette multidisciplinarité pour faire de nos patineurs, des patineurs plus complets. Ensuite, ils se spécialiseront vers là où leurs qualités les prédestinent tout simplement. Bravo, Serge, parce que pour vaincre, il faut convaincre.

Je voudrais très brièvement vous parler d'un souci qui nous a beaucoup interpellés suite à plusieurs championnats, notamment le dernier, un championnat de France interclubs de short-track. C'est la règle de participation et de classement de patineurs sportifs étrangers licenciés, mais c'est valable pour toutes les disciplines, concourant dans nos championnats et nos compétitions sous l'égide de la Fédération, et par déclinaison des organes déconcentrés et des clubs affiliés. Nous allons travailler parce que nous nous heurtons à des directives extrêmement différentes, les premières étant la réglementation de la Fédération internationale de l'ISU pour ce qui concerne le short-track, mais probablement aussi pour d'autres disciplines. Nous nous heurtons aux lois de la Communauté européenne. Nous avons nos propres règlements directement dépendants de l'Etat qui nous donne cette délégation de service public. Je sais que le championnat de France interclubs, avec la participation ou non de sportifs étrangers n'ayant ou n'ayant pas eu la « release » de la part de leur pays quitté ou la « clearance » de la part de la Fédération internationale qui la donne, pose des problèmes et que cela a pu vicier certains résultats des championnats nationaux. Ceux qui ont gagné diront que ce n'est pas vrai. Voilà quelque chose sur laquelle il faut que nous passions du temps. La chose n'est pas simple. J'aurais aimé pouvoir vous dire aujourd'hui « Voilà ce que l'on vous propose, ce que l'on a pensé, parce que c'est la loi, mais la loi est complexe ». Nous reviendrons vers vous sur ce sujet rapidement avec de bonnes solutions. En tout cas pour répondre à ceux qui me posaient la question de savoir si on aurait une application immédiate, pour l'instant, nous calmons le sujet et nous regardons attentivement ce que nous pourrons faire.

Nos athlètes de la glace ont obtenu des résultats exceptionnels. Je suis le premier à dire que je n'aime pas les virtuoses de la culture de l'excuse et on en connaît un paquet, que ce soit parmi les athlètes, mais aussi parmi les entraîneurs, que ce soit parmi les parents qui n'hésitent pas à les utiliser, mais les sportifs que vous allez voir maintenant, n'ont pas ce fâcheux travers. Ils ont un idéal. Ils ont un but. Ils ont du talent aussi, beaucoup. Ils travaillent. Ils performent, car dans ce monde, il faut produire. En premier d'entre eux, je vais vous proposer la vidéo du petit génie du patinage français, en tout cas sur le plan technique, Adam Siao Him Fa, ce grand espoir qui a réussi devant tout le monde, lors du World Team Trophy, la plus haute difficulté mondiale aujourd'hui, le quadruple lutz.

- Diffusion d'une vidéo -

On peut l'applaudir comme son entraineur Brian Joubert

- Applaudissements -

Dans le curling, au-delà des petites querelles mesquines des dirigeants il y a des jeunes qui avaient envie de remettre le curling français là où il doit être, c'est-à-dire à un bien meilleur niveau. Ils ont commencé ce que j'appelle la « remontada ». Ils sont partis dans le groupe C. Ils sont devenus champions d'Europe du groupe C. Ils rentrent dans le groupe B et il va falloir maintenant poursuivre cette formidable progression qui doit aller jusqu'au groupe A, cela va de soi. Je voudrais féliciter : Eddy Mercier, Quentin Morard, Léo Tuaz, Roger Gulha et Killian Gaudin qui ont participé à cette formidable remontée, champion d'Europe du groupe C. On peut les applaudir.

- Diffusion d'une vidéo -

- Applaudissements -

Je disais hier soir, au patinage synchronisé, que nous n'allons pas nous contenter de dixième place, onzième place, entre 11 et 15, néanmoins, l'équipe des Zoulous a failli rentrer dans les dix premiers. Il a fallu Catherine Glaise, experte dans l'optimisme, pour avouer que s'il n'y avait pas eu une chute, on y était! Il ne faut pas tomber, c'est la base. Ensuite, il faut travailler encore plus et encore mieux, parce que la dixième place, ce n'est pas ça que le Bureau Exécutif attend, mais c'est seulement un temps de passage. Ce temps de passage, il faut qu'il aille ensuite jusqu'à la cinquième. Comme ça, on pourra jouer dans la vraie cour des grands et ne plus considérer qu'entre la gloire et le déboire, la frontière en ce pays est mince. L'exemple de la montée des Russes au firmament doit être une source d'inspiration sans pour autant penser que nous sommes dans un même système

L'équipe de France, les Zoulous aux championnats du monde d'Helsinki.

- Diffusion d'une vidéo -
- Applaudissements -

Le jeune garçon que vous regardez là, s'appelle Kevin Aymoz, vous le connaissez, c'est le champion de France élite. C'est un artiste que le monde entier nous envie. Jusque-là, il n'avait pas toujours appris le T du mot travail. Il a commencé à bien le réciter. Son programme court, que nous allons vous faire voir, confère au génie.

- Diffusion d'une vidéo -
- Applaudissements -

C'est remarquable d'intensité. Je vais vous parler maintenant de l'équipe de France de ballet sur glace, celle de Villard de Lans qui, à Épinal où nous avons organisé la Nation's Cup, a brillamment remporté le titre de ce qui représente le championnat du Monde de ballet. Nous féliciterons comme il se doit leur entraineur Karine Arribert ce soir.

- Diffusion d'une vidéo -
- Applaudissements -

La divine surprise, c'est la suivante. Elle a vécu deux années très difficiles à Font-Romeu. Ça ne se passait pas bien, elle n'était pas au mieux. Et tout d'un coup, elle s'est regardée devant une glace. Et là, voyez la divine surprise que nous a réservée Aurélie Monvoisin

- Diffusion d'une vidéo -
- Applaudissements -

Je monte encore d'un cran. Ce qu'a fait Aurélie Monvoisin est formidable, championne du monde universitaire, mais là, nous allons parler de beaucoup, beaucoup plus haut. Je voudrais vous parler de Romain Heinrich et de son copain-partenaire Dorian Hauterville. Après avoir réussi de bons Jeux olympiques pour le peu de temps avec lequel ils se sont préparés ensemble, parce que c'est quand même assez récent. Médaillés aux championnats d'Europe, passant des dixièmes places, voire plus, pour aller maintenant côtoyer les tous meilleurs et se présenter, à trois ans des Jeux Olympiques, avec une capacité d'être champion olympique. Ce qu'ils ont fait cette année,ce n'est pas bien, c'est fantastique : médaillés aux championnats d'Europe, médaillés en Coupe du Monde avec podium. C'est exceptionnel. On les regarde.

- Diffusion d'une vidéo -

- Applaudissements -

Je ne sais pas qui est le type aux commentaires, mais il est excellent aussi On m'a dit que c'était un certain Président de Commission Sportive Nationale, un dénommé Alexandre Vanhoutte. C'est formidable. Romain, bravo. On en reparlera ce soir.

Vanessa James et Morgan Cipres. Depuis combien de temps, on attend, on attend, on attend. On sait qu'il y a le potentiel. On sait que cela doit aller là où il faut un jour, et ça vient. Cela vient très bien même. Ils sont champions d'Europe 2019, Vainqueurs de la finale du Grand Prix, bref de la coupe du monde 2019. C'est tout simplement fantastique et deviennent le meilleur couple Français après les Brunet des années 1924. Un petit accident aux championnats du monde les a privés d'un grand chelem et au plus mal de la médaille d'Argent, mais cela va venir.

- Diffusion d'une vidéo -
- Applaudissements nourris -

Vanessa et Morgan, pour ceux qui en doutaient, poursuivent leur carrière, et à mon avis, ils vont aller jusqu'au JO mais ils vont y aller habilement délicatement stratégiquement et qualitativement avec des programmes, cette année, chorégraphiés par le célèbre Christopher Dean. A Minsk L'équipe de France a terminé première nation européenne, troisième nation mondiale.

Et maintenant, Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron, quatrième titre mondial. Cela commence à compter.

- Diffusion d'une vidéo -
- Applaudissements nourris -

Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais ces deux patineurs ont dû trouver Dieu sur leurs patins ou quelque chose comme cela. En tout cas, félicitations à tous ces magnifiques athlètes que le monde entier nous envie, à leurs entraîneurs, à leurs présidents de clubs qui les soutiennent mais, je le dis très sincèrement, ne nous en satisfaisons pas car l'expérience prouve que quand tout va bien il faille viser plus haut encore. Enfin, notre progression doit être certes qualitative mais aussi en densité.

Je voulais vous parler de la FFSG TV.

Conformément à quoi je m'étais engagé, une web TV nommée FFSGTV, rattachée au site de la Fédération, est devenue progressivement un outil de communication, un outil de promotion de nos sports, de nos évènements, de nos clubs. On va proposer des « replays », des « live », des « teasers », des évènements et de nombreux reportages. Cela va monter en puissance progressivement avec les interviews de tous les acteurs des sports de glace et sans oublier la rétro qui rassemblera les vidéos d'époque, des photos, des articles qui font l'histoire de cette Fédération. Il y a aussi la création de la chaîne sport du CNOSF qui se nomme Sport en France, que vous trouverez sous les bouquets Orange, Free, Bouygues et SFR très bientôt.

Nous avons eu un évènementiel riche et nous allons en avoir encore plus riche, je l'espère en tout cas. Les France Elite se dérouleront à Dunkerque en 2019 et pour la première fois, toutes les disciplines des sports de glace, y compris le bobsleigh, seront présents. Nous n'allons pas construire une piste de Bob sur un terril, je vous rassure, mais une chose est certaine, c'est qu'il y aura des épreuves de poussée de Bob devant la porte. Il y aura un championnat de France elite, pour la première fois, de tir à la cible pour le Curling. Il y aura du freestyle. Il y aura du lce cross. Il y aura aussi nos disciplines traditionnelles avec tous ces champions que vous avez vus, l'artistique, la danse, la synchro, le ballet et le short-track, seule la grande piste ne pourra pas être présente, mais

je suis sûr qu'Alexis Contin va y réfléchir. Un beau championnat de France Elite, grande fête du patinage français, troisième semaine de décembre à Dunkerque, venez nombreux dans un complexe exceptionnel, dont se sera la véritable inauguration, le vrai lancement de cette double patinoire.

Nous souhaitons avoir la Nation's Cup en ballet en 2020, une fois encore. Nous l'avons organisée, je crois que cela a été un vrai succès, en 2019. Nous voudrions l'avoir en 2020 parce que d'habitude, elle se fait tous les deux ans. Nous rencontrons quelques soucis avec les Américains à ce sujet. Il y a un peu de discussion.

Je me dis aussi que nos disciplines traditionnelles bénéficient d'une lisibilité médiatique et sont le centre du monde de cette Fédération, mais pour autant, il ne faut pas oublier des sports formidables. Vous l'avez vu avec Aurélie Monvoisin. Je pense qu'il nous faut, même si nous devons avoir un peu de mal à équilibrer, je n'ai pas dit perdre de l'argent, mais équilibrer, nous devons faire une coupe du monde de short-track en France et nous espérons avoir celle de 2021 qui qualifie tous les athlètes du monde entier en vue des JO. Il y en a deux en Europe, deux en Asie, et nous aimerions avoir une des deux européennes. En tout cas, on sera candidat pour cette World Cup de short-track en 2021, sélection pour les Jeux olympiques de Pékin.

Nous avons obtenu, certains me disent qu'il faut confirmer, les championnats du monde juniors 2021 de patinage artistique synchronisé. J'ai l'accord du chairman, qui est d'ailleurs Français, qui s'appelle Philippe Maitrot. J'ai vu des documents passés. Je peux vous dire que nous allons les obtenir et j'espère que cela sera un tremplin pour tous, nous en parlions hier soir avec Raphaël Cabon, pour les sportifs qui sont ma priorité et pour la discipline parce que sans évènementiel sur notre terrain, je pense que nous ne faisons pas notre travail de fédération et nos équipes ont besoin de concourir à la maison. Ces championnats du monde, je vous le dis aujourd'hui, auront lieu très probablement à Angers en 2021. En tout cas, nous nous battons pour cela et je suis persuadé que vous serez d'accord avec moi, Monsieur Cabon, il faut que tout la famille de la Synchro s'unisse pour soutenir ce mondial. Il en amènera d'autres

Je parlais des disciplines moins connues, mais je le disais à mon ami Noël Morard, je suis aussi partant pour que nous fassions, peut-être un peu plus tard parce qu'il faut laisser le temps à nos jeunes équipes de remonter le plus haut possible, un bel évènement Curling et pourquoi pas un championnat d'Europe en 2023. Cette initiative engagerait les équipes de dirigeants qui suivront, et je n'aime pas trop faire cela mais, très sincèrement, si nous voulons porter candidature, c'est bientôt qu'il faut le faire. J'aimerais que vous y réfléchissiez et travailliez avec tous les amis et toutes les équipes du Curling à ce formidable projet.

Toujours pour la synchro, je vous le disais hier soir, puisqu'il faut que cette discipline se développe, si nous réussissons le Mondial junior, il faudra tout de suite que nous nous portions candidat pour un mondial senior. Un mondial senior, c'est lourd, mais c'est un évènement tout à fait extraordinaire qui donnerait, à notre Fédération et à cette discipline, quelque chose d'assez formidable, en tout cas pour les sportifs si toutefois ils progressent dans les classements. Je ne peux concevoir l'obtention d'un Mondial sénior si c'est pour jouer la 10 ème place. Nous devons viser le podium.

On dit que la chance, c'est le talent des autres. Nous n'avons pas laissé aux autres notre chance et j'ai le plaisir et l'honneur de vous confirmer que Montpellier sera la capitale mondiale du patinage en 2022, donc une vraie chance pour le patinage artistique et pour la danse sur glace. Nous accueillerons le championnat du monde qui se nommera Montpellier Occitanie et se déroulera en 2022 dans l'Aréna Sud de France de la Métropole Montpellier Méditerranée Métropole.

- Applaudissements très nourris -

Je vais maintenant faire très court. Je sais que je ne suis pas toujours un président facile, rarement satisfait, toujours exigeant, mais aussi auto-exigeant. En étant objectif, vous avez vu le nombre de

chantiers en cours dans cette Fédération. Je crois qu'on peut objectivement dire que cette Fédération est au travail. Nous ne réussissons pas tout, mais nous allons de l'avant. Pour toutes ces raisons, je voudrais féliciter et remercier ceux qui m'ont supporté toute cette année, qui adhèrent à nos idées de changement, et surtout ceux que je presse en permanence d'aller plus vite, plus haut, plus fort, à commencer par mon ami et serviteur et dévoué, fidèle à la cause des sports de glace de cette fédération, Francis Fontanié, votre exceptionnel Secrétaire général.

- Applaudissements nourris -

Merci Francis. J'ai toujours pensé qu'il fallait un univers serein pour que chacun puisse s'exprimer. Je sais que Dominique, Jean-Bernard, Francis et tous ceux qui composent le Bureau exécutif, avec le soutien du Conseil fédéral, nous nous efforçons chaque jour de l'améliorer. Une fois n'est pas coutume, je voudrais débuter mes remerciements par nos pros, le DTN: Rodolphe Vermeulen et l'équipe de bosseurs extrêmement zélés qui l'entourent. Vous avez subi une année complexe, mais vous avez fait beaucoup de travail, un travail formidable pour pallier le départ d'autres cadres, c'est la vie! parfois, le désintérêt de certains de ces cadres, c'est plus grave! parfois même leur incompétence, ça existe! et voire même les errances de certains, mais vous avez beaucoup travaillé. Merci à toi Rodolphe et ton équipe rapprochée. Il y a des gens redoutables d'efficacité. Ils connaissent ma reconnaissance à leur égard: Katia, Frédéric, Catherine, Fred, Alexis et Alexis, Fabrice, Camille, Thibault, Vanessa, Ludovic, Martine, Nathalie et bien d'autres encore. Merci à vous de votre dévouement.

- Applaudissements -

Une deuxième fois n'est pas coutume, je remercie notre équipe administrative, notamment évènementielle, et plus particulièrement Romuald Debaque, Sylvie Pulcini et Charles Gueydan dit Kikou, qui ont élevé lisibilité de nos manifestations à des niveaux exceptionnels. Bravo à vous tous.

- Applaudissements -

Il y a une personne, Mesdames et Messieurs, sans laquelle cette Fédération ne pourrait pas fonctionner. Elle en connaît les chiffres au centime près. Elle en connaît les mécanismes. Elle en connaît les hommes et les femmes qui la composent et ce n'est pas toujours simple. Cette personne est la quiétude de notre Fédération. Elle se nomme Madame Marylène Bodineau. C'est notre expert-comptable qui est en lien avec son président, Monsieur Franqui, que je remercie de sa présence. Vous pouvez l'applaudir vraiment très fort. Marylène, vous pouvez vous lever, car comme dit la publicité d'une belle marque vous le valez bien.

- Applaudissements très nourris -

Je remercie:

- Nos athlètes pour les moments mémorables qui nous ont fait vivre, en vibrant. Ils m'excuseront pour les non moins mémorables colères qu'en bons garnements, ils me font prendre, mais n'est-ce pas le jeu ? Je n'omets pas leur encadrement, le staff technique et le staff médical
- Les membres du Bureau exécutif élargis à 16 personnes, avec un regard très affectueux sur chacun d'eux, et bien sûr, la Présidente Maryvonne Del Torchio et les membres de son Conseil fédéral pour leur authentique respect du travail accompli par le BE dans un souci de contrôle, et ce, en équipe vigilante, mais toujours constructive et amicale.
- Les membres des commissions sportives nationales pour leur volonté d'innovation, la compréhension des enjeux de leur discipline dans un cadre fédéral pro-actif et une vision prospective à moyen terme

- Nos présidents de ligues régionales et de comités départementaux affiliés, pour leur volonté à se fédérer avec les CSN et avec la DTN, dans un souci de progression conjuguée et fédératrice au travers d'un plan de développement qui se voudra plus ambitieux encore à l'avenir proche.
- La Présidente de la Commission médicale et ses membres, Pascale Licari pour sa vision et ses analyses pertinentes des problèmes rencontrés et les solutions qu'elle apporte aux sportifs comme à leur encadrement.
- Le Président Anthony Leroy et ses membres de la CFOA pour les réformes en profondeur qu'il poursuit avec passion, rigueur et ambition pour le monde arbitral souvent bouillonnant mais néanmoins très attachant.
- Les conseillers placés auprès du Bureau Exécutif, tel que Michel Abravanel, véritable disque dur de notre Fédération.

Alors, mes chers amis, en consacrant avec plaisir beaucoup de temps, en ayant fait cette année plus de 300 000 kilomètres, je prends toujours un grand, grand plaisir à être avec vous tous, à transformer, en tout cas, à essayer de transformer en mieux, notre maison. Je vous remercie sincèrement de me permettre d'exercer, en votre nom, la passion intacte qui m'anime, celle d'une réussite dans le respect des engagements pris avec vous et vous féliciter d'être les véritables petites fourmis sur le terrain, infatigables pour nos sports,

Que souhaitez alors de plus que l'amitié qui nous réunit ici se perpétue malgré les difficultés et qu'elle continue de nous faire vivre avec le même enthousiasme, cette belle aventure humaine dans laquelle les sports de glace nous ont conduits.

Je conclurai ainsi par ce proverbe : « les seuls combats que l'on mérite de perdre sont ceux que l'on ne livre pas. »

Merci de votre courageuse attention.

Francis FONTANIE

Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président m'ayant confié la gestion de cette Assemblée Générale, je vais me permettre de modifier l'ordre du jour pour des raisons purement techniques. Malgré le discours très court du Président, nous sommes un peu en retard. Nous allons procéder de la manière suivante : Maryvonne Del Torchio va intervenir pour son allocution de présidente du Conseil fédéral. Ensuite, Jean-Bernard Hamel présentera le bilan financier suivi du rapport du Commissaire aux Comptes, puis nous passerons au vote du quitus et des deux budgets. Il sera alors 13 heures et nous irons déjeuner parce que nous avons cet impératif horaire vis-à-vis du restaurateur. Si vous n'y voyez pas d'inconvénients, on va faire de cette manière.

De fait le vote sur le rapport moral du Président et du Secrétaire Général se fera à la suite de mon intervention après le déjeuner

Maryvonne, la parole est à la Présidente du Conseil fédéral.

IV. Allocution de la Présidente du Conseil fédéral

Maryvonne DEL TORCHIO

Merci Francis.

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs, je n'ai pas eu l'occasion, depuis notre élection, de vous remercier de la confiance que vous nous avez donnée. Au nom du Conseil fédéral et de chacun de ses membres, je vous remercie vivement et nous nous mobiliserons pour être à la hauteur de la mission que vous nous avez confiée. Sachez que nous prenons notre tâche à cœur et que chacun d'entre eux s'investit avec ses connaissances, dans les divers sports, de son expérience au sein de notre Fédération et de ses différentes instances, mais comme vous le savez, elles sont multiples, ce qui parfois est difficile à gérer, mais c'est aussi notre richesse. Conformément à nos textes réglementaires et statutaires, à la première réunion, juste après l'élection du Conseil fédéral, sur proposition du Président, ont été élus, le Secrétaire général et le Trésorier général, afin de permettre la continuité de l'activité pendant toute la période estivale.

Lors de notre première réunion d'octobre, les membres du Conseil fédéral ont élu les membres du Bureau exécutif proposés par le Président. Il a été également procédé à la mise en place des commissions réglementaires et les propositions de membres que j'ai faites ont toutes été approuvées à l'unanimité. Je vous rappelle la Commission de vérification des opérations électorales que vous a donnée Francis tout à l'heure. Nous avons également la Commission de discipline première instance avec :

Président : Eric Bergerou,

• Membres : Monique Biscroma, Laurent Plagniol, Isabelle Médard et Anne Cordier.

Concernant la Commission disciplinaire d'appel :

Présidente : Martine Flourou,

• Membres: Chantal Sala, Anne Chalier et Daniel Coisy.

Nous avions décidé de surseoir à la nomination des commissions concernant le dopage et nous avons eu raison, car très vite, la législation a évolué et ce domaine ne relève plus des fédérations sportives. La commission des opérations électorales est opérationnelle aujourd'hui et je remercie l'ensemble de ses membres. Vous pouvez trouver la composition de toutes ces commissions sur le site fédéral. Nous sommes très chanceux concernant notre Fédération car les commissions disciplinaires ne se réunissent que très rarement, alors que je sais que dans certaines fédérations, la commission de discipline se réunit toutes les semaines avec plusieurs dossiers à étudier. J'espère que cette situation très favorable par rapport à d'autres fédérations pourra perdurer, mais restons vigilants quant à l'application de notre charte éthique.

En quelques mots, je rappellerais notre mission car je sais que certains parmi vous sont de nouveaux présidents. Elle relève d'une mission de contrôle de la gestion de la Fédération au sens large, mais aussi bien sur le respect de nos textes que sur la législation en général. Nous nous prononçons également sur les nouvelles affiliations. Nos débats sont parfois vifs sur ce sujet. Nos échanges et nos travaux sont toujours tournés vers une construction positive, ce qui n'empêche nullement d'émettre des avis, des recommandations et de voter sur les décisions qui sont de notre ressort. Un procès-verbal d'une réunion est consigné. Je remercie Patricia Scoffier qui a été, à trois reprises, notre Secrétaire de séance. Les décisions du Conseil fédéral sont désormais accessibles sur le site fédéral, comme pour celle du Bureau exécutif.

Lors de nos réunions, le Bureau exécutif nous informe de l'ensemble de l'activité fédérale, tant d'un point de vue sportif, évènementiel et de gestion courante. Nous avons une situation de trésorerie présentée à chaque réunion, ainsi que l'évolution du budget que nous pouvons suivre également, mais suivons également l'évolution des licences. J'assiste à chaque Bureau exécutif et je diffuse, auprès des membres du CF, un verbatim qui leur permet de mieux considérer la situation de la Fédération et les travaux du Bureau exécutif entre nos réunions. J'ai également un suivi mensuel financier transmis par notre Trésorier, ainsi que le suivi de la convention d'objectifs. J'ai eu accès à l'ensemble des documents que j'ai demandés. Conformément à nos statuts, nous nous sommes réunis trois fois dans l'année. Le dernier Conseil fédéral a approuvé les comptes financiers que vous

avez reçus et sur lesquels vous devrez vous prononcer après l'intervention du trésorier et du commissaire aux comptes.

Comme vous avez pu le constater, le résultat financier est à l'équilibre, mais il provient en grande partie du sponsoring des Internationaux de France, mais également d'un suivi des dépenses de manière assez drastique. Si nous pouvons nous réjouir de l'augmentation de nos fonds propres, notre situation reste encore fragile et dépend entièrement de la partie évènementielle, principal levier pour nous de nos ressources, mais n'oublions pas que certains contrats sont pluriannuels et d'autres annuels, ce qui permet quand même une certaine stabilité sur l'ensemble de nos évènements. Je sais l'investissement du Président dans ce domaine et nous pouvons nous féliciter des négociations menées et abouties. L'organisation d'évènements est essentielle et indispensable, j'insiste, indispensable pour le développement de notre Fédération.

Concernant les licences, elles restent globalement stables, bon indice, par rapport aux autres fédérations qui connaissent, depuis plusieurs années, une diminution aux alentours de 10 % chaque année. Mais là aussi, vous êtes, vous clubs, de plus en plus confrontés à la concurrence de la pratique libre qui a le vent en poupe et au secteur marchand. Souhaitons que de nouvelles pratiques, dont nous avons la délégation, puissent répondre à un public éloigné jusqu'à présent de notre sport, mais nous devrons également rendre plus attractifs nos sports traditionnels si nous ne voulons pas connaître une diminution de nos licences. Les conventions liques et CSN font l'objet d'un suivi budgétaire. A noter également que, comme vous l'a dit Guy Paris, il ne nous reste plus qu'un seul contentieux à régler et bientôt, Maître, vous serez au chômage! Nous avons formulé certaines observations et recommandations, notamment sur la tournée de l'équipe de France. Elles ont été retenues par le Bureau exécutif. Il est indispensable de bien anticiper cette tournée très en amont des dates prévues, afin de mieux améliorer l'organisation, de mieux l'appréhender et la communication de ces évènements. C'est chose faite puisqu'une commission autour de Charles Gueydan, s'en occupe d'ores et déjà pour 2020. Nous préconisons également la mise en place de nouveaux appels d'offres les derniers datant de plus de quatre ans, sur l'agence de voyages et les fournisseurs principaux de la communication et de l'organisation évènementielle.

Enfin, dimanche, vous seront proposés de nouveaux règlements sportifs. Beaucoup d'entre eux révolutionnent l'organisation des filières traditionnelle de compétition. Je pense que c'est un excellent signe d'activité du Bureau exécutif et des CSN qui font preuve, à ce niveau, d'audace, de créativité et d'innovation. Le Conseil fédéral n'a pas à donner son avis sur le fond, mais sur la forme. A ce sujet, l'ensemble des propositions pour 2020, qui seraient en défaveur par rapport à l'année 2019, devrait faire l'objet d'un vote spécifique conformément à nos règlements, mais je souhaite de tout cœur que ces réformes qui vous sont proposées, soient votées à la grande majorité d'entre vous. D'ores et déjà, le programme proposé par le Président est en marche, voire en marche forcée dans certains domaines. (*Rires dans la salle*) mais je confirme que sa préoccupation première est bien l'intérêt des clubs et des athlètes.

Je pense que ce que j'appelle depuis à peu près une dizaine d'années sur l'harmonisation des nominations et des catégories, est en cours. Enfin, me voilà rassurée, mais il faut être persévérant, et vous voyez, on y arrive toujours.

Un dernier point, aux difficultés et au nombre d'évènements que nous avons organisés dans l'année, la Fédération a eu, devant elle, certaines autres difficultés qui n'étaient pas prévues immédiatement. S'est ajoutée la gouvernance du sport, véritable tsunami, où l'ensemble des acteurs ont perdu leurs repères et nous avançons sans visibilité pour vous clubs, pour vous comités départementaux, pour vous ligues et pour nous Fédération. Si cette réforme devait avoir lieu, la précipitation et le timing imposé par l'Etat ne permettent pas de gérer sereinement nos différents organes. La Fédération a été retenue comme fédération expérimentale. Je pense que c'est un moindre mal, mais nous allons connaître encore et nous connaissons aussi des moments de tension, de perturbation pendant les

prochains mois. Je n'ignore pas l'implication et la mobilisation du Président et de son Bureau exécutif pour défendre au mieux nos intérêts et vos intérêts.

Pour en finir, un grand merci à vous, bénévoles, dirigeants, officiels d'arbitrage, qui œuvrent chaque jour au sein de vos structures. J'en terminerai là, parce que je pense que très vite, vous aurez faim et que peut-être, nous aurons un tiramisu à manger. Je vous remercie de votre attention.

Francis FONTANIE

Merci Madame la Présidente du Conseil fédéral.

V. Rapport financier 2018 du Trésorier Général

Francis FONTANIE

Je passe la parole à Jean-Bernard Hamel, Trésorier Général de la Fédération

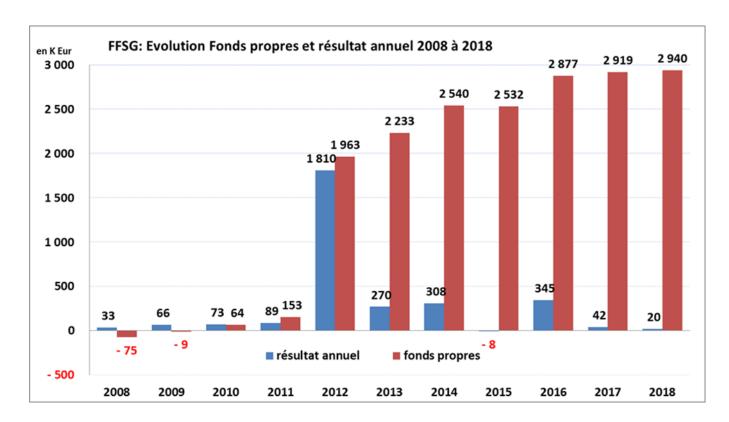
Jean-Bernard HAMEL

Bonjour à tous et à toutes.

Vous avez reçu le pack des comptes financiers. La présentation consistera à vous donner quelques éclairages synthétiques en huit slides avant le rapport de notre Commissaire aux comptes, Stéphane Loubières. Avant de commencer, je remercie la présence de Sébastien Franchi, notre expert-comptable du cabinet Cifralex qui signe les comptes et de Marylène Bodineau, notre responsable comptable, sur laquelle je reviendrai en fin de présentation.

Le résultat annuel positif s'élève à 20 000 euros dont :

- Un résultat d'exploitation positif de 24 000 euros,
- Un résultat légèrement exceptionnel de 2 000 euros,
- Un résultat financier légèrement négatif de 6 000 euros.



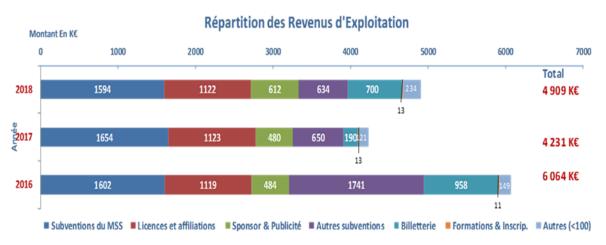
Les fonds propres sont proches de 3 millions d'euros à comparer 33 K euros en 2008. Le résultat modeste de cette année vient conforter une situation financière stable et assez solide vis-à-vis de nos parties prenantes externes : ministère, banques et autres partenaires sponsors dans le cadre du développement de la Fédération. Le résultat d'exploitation est un sensiblement meilleur que budgété (perte de 261 000 euros pour mémoire) avec une amélioration de 106 000 euros en raison principalement d'une meilleure contribution des résultats sur manifestations Le résultat su dessus du budget vient conforter une situation solide et stable financièrement, toujours importante pour nos parties prenantes externes, ministère, banques et autres partenaires sponsors dans le cadre du développement de la Fédération. L'organisation de manifestations internationales à forte notoriété constitue un levier significatif de résultats pour bénéficier de ressources additionnelles au service du sport.

Nos produits d'exploitation avoisinent les 5 millions d'euros en croissance de 16 % par rapport à l'année précédente, ce qui témoigne d'un développement important de nos ressources. Ces ressources sont globalement scindées en deux natures :

- Les revenus propres pour 53 % du total.
- Les subventions au sens large pour 47 % du total

Les produits d'exploitation sont principalement constitués de cinq postes pour 95 % du total. Voici la répartition : Les licences et affiliations représentent une ressource propre stable en raison de la stabilité des prix des licences et des affiliations (23% du total revenus pour 1,122 millions d'euros). La subvention du ministère s'élève à 1,594 million d'euros, à laquelle s'ajoutent 160 K euros d'aide personnelle aux sportifs de haut niveau qui sont versés directement par le ministère aux bénéficiaires. Les autres subventions (ISU, WCT et autres organismes, pour 634 K euros. Enfin, les sponsorings et espaces publicitaires représentent 612 K euros pour notre Fédération, (14 % du total revenu), il s'agit du travail très professionnel et engagé de la cellule événementielle et communication pour contractualiser des partenariats

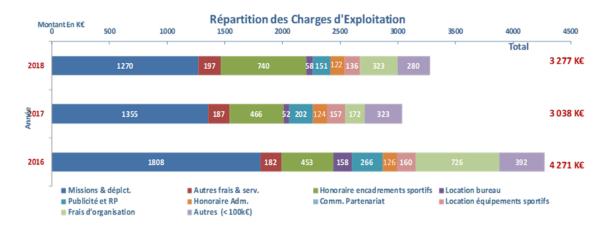
REVENUS EN K€	2018	POIDS	% var	2017	2016
Licences et affiliations	1 122	23%	-0%	1 123	1 119
Sponsoring & espaces publicitaires	612	11%	+12%	480	484
Billetterie	700	14%	+268%	190	958
Formations et inscriptions	13	NS	NS	13	11
Produits divers	234	3%	+93%	121	149
Subventions du Ministère MSS	1 594	32%	-4%	1 654	1 602
Autres subventions	634	16%	-2%	650	1 741
Mécénat	0	NS		0	0
Total	4 909	100%	+16%	4 231	6 064



Un regard sur les charges d'exploitation qui sont moins concentrées que les revenus. Ceci est logique, puisque notre Fédération compte 9 disciplines différentes. Comme habituellement, le premier poste est « Missions et déplacements » (1,270 millions d'euros et 39 % du total), puisque chaque type de pratique sportive nécessite ses propres déplacements en national comme à l'international. Le second poste de charge est « Honoraires et encadrement des sportifs » qui constituent une part importante du budget de la CO, mais aussi de la part fédérale (0,740 millions d'euros en hausse de 23% vs N-1 et 15% du total). le 3ème poste de charge est « Frais d'organisation de compétition » (0,323 millions d'euros et 10% du total et +88% en lien principalement avec les IGG, Le poste « Publicité et RP » est le 4ème poste de charge (0.151 millions d'euros

⇒ 4 postes des charges d'exploitation font 76% des charges (en rouge)

CHARGES D'EXPLOITATION	2017	POIDS	% VAR.	2016	2015
Missions et déplacements	1 270	39%	-6%	1 355	1 808
Autres frais et services	197	6%	+5%	187	182
extérieurs					
Honoraires administratifs	122	4%	+4%	124	126
Honoraires encadrement	740	23%	+23%	466	453
sportifs					
Honoraires médicaux	21	1%	-20%	25	28
Assurance sur licences	40	1%	+1%	50	49
Assurance diverses	45	1%	+15%	39	53
Locations équipements	136	4%	-13%	157	160
sportifs					
Locations de bureau/salle	58	2%	+12%	52	158
Locations diverses	55	2%	-29%	77	116
Entretien et réparations	70	2%	+1%	69	50
Publicité et relations publiques	151	5%	-25%	202	266
Commissions sur partenariat	0			0	0
Frais organisation	323	10%	+88%	172	726
Achats divers	49	2%		63	96
Total	3 277	100%	+8%	3 038	4 271



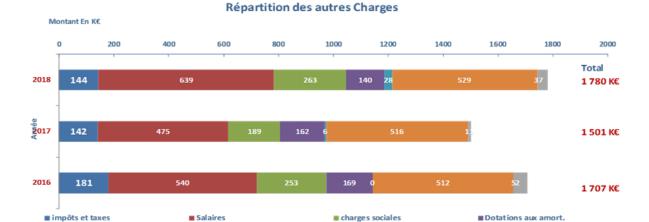
Voici maintenant une analyse sur les principaux postes de charges d'exploitation

⇒ 2 postes des « autres charges » font 81% du total (en rouge)

Notre souhait, avec le BE, est de limiter la croissance des charges en fonction de la croissance des revenus générés. L'idée est de viser une croissance équilibrée et maîtrisée dans la durée. Les autres charges (en ce compris les charges financières s'élèvent à 1, 793 M€ en hausse de 17%

Le poste le plus important concerne « Salaires et charges » (0.902millions d'euros et 41% du total en hausse de 36%). Il convient de noter que ce poste comprend des salaires sportifs: 111 K€ et +110 K€ en comparaison de l'année précédente avec une tournée Equipe de France en 2018 et non en 2017 (cf. poste en 2016) La hausse n'aurait été que de 11% en base comparable Le second poste (qui figure dans le programme fédéral) réside dans le financement des actions en faveur des territoires, il s'agit des versements aux CSN, ligues (conventions et contrats d'objectifs et clubs à travers le programme de labellisation (0,529 millions d'euros et 30% du total en progression de 3%).

AUTRES CHARGES EN K€	2018	POIDS	% VAR.	2017	2016
Impôts et taxes	144	8%	+1%	142	181
Salaires	639	36%	+35%	475	540
Charges sociales	263	15%	+39%	189	253
Dotations aux amortissements	140	8%	-14%	162	169
Dotations aux provisions	28	2%	NA	6	0
Versements aux CSN, Com, ligues	529	30%	+3%	516	512
Autres charges diverses	37	3%	NA	52	52
Total Autres Charges	1 780	100%	+18%	1 501	1 707
Charges financières	13		- 53%	28	12
Total	1 793		+ 17%	1 529	1 719



Enfin, un complément sur le point développé par Didier ce matin, qui figure dans le programme et qui réside dans le financement des actions en faveur des territoires, c'est le plan de développement et le poste comptablement qui ressort à 529 000 euros. Il représente 30 % de cette famille de charges qui est en croissance de 3 %. Sur trois années, on est à 512 000, 516 000 et 529 000 euros. Ce sont à la fois les CSN et toutes les conventions d'objectifs développement, commission ligue et labellisation.

■ Versement aux CSN, Com. et Ligues ■ autres charges diverses

Pour terminer sur le compte de résultat et les autres postes, voici une présentation des éléments atypiques. Ces éléments napportent pas de commentaire particulier. Le poste provisions pour risques, qui est plutôt au bilan, montre qu'on n'a plus beaucoup de risques à fin 2018. Il reste les 54 000 euros du litige Marie Calixte et une nouvelle dotation pour une créance client ancienne.

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2018	2017	2016
Annulation frais provisionnés prescrits			23
Ajustements comptes anciens		60	
Gain sur litige	1		35
Revenus sur exercice antérieur			0
Cession Immobilisations	14		
Total Produits Exceptionnels	15	60	58

■ Dotations aux prov.

CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges sur exercice antérieur			
Charges exceptionnelles diverses		246	2
Valeur immobilisations cédées	13		
Impôts			
Total Charges Exceptionnelles	13	246	2

AUTRES PRODUITS & PRODUITS FINANCIERS	2018	2017	2016
Autres produits			
Reprises de provisions pour risques	3	409	0
Reprise de provisions sur créances	0	0	0
Transfert de charge d'exploitation	169	152	220
Total Autres produits	172	561	220
Produits financiers	7	3	19
Total	179	564	239

Pour terminer, quelques commentaires sur le bilan.

A l'actif, les immobilisations s'élèvent à 2,1 millions d'euros (patrimoine immobilier du siège) et les disponibilités pour 1,9 million d'euros, ce niveau est assez élevé en fin d'année mais ne reflète la moyenne annuel du cash en fonction de la saisonnalité de notre activité.

⇒ 85% de l'actif concernent :

Les immobilisations : 2.1 M€ (principalement immobilier siège)

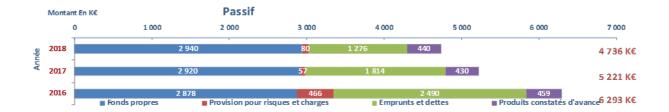
La trésorerie : 1.9 M €

Actif	2018	poids	% var	2017	2016
Immobilisations	2 077	44%	-1%	2 107	2 216
Stocks et créances	677	14%	-42%	1 175	2 202
VMP et disponibilités	1 930	41%	+7%	1 796	1 807
Charges constatées d'avance	52	1%	NA	143	68
Total	4 736	100%	-9%	5 221	6 293



Au passif, les fonds propres s'élèvent à 2,9 millions d'euros. C'est une part importante de notre passif. Dans le poste emprunts et dettes, il y a des dettes fournisseurs et autres pour 0.990 M€, mais aussi le reliquat de l'emprunt bancaire immobilier (conclu en 2013, 0.6 millions d'euros à l'origine pour une maturité de 10 ans à l'origine soit 25% de la valeur d'acquisition) pour 0.286M€

Passif	2018	Poids	% var.	2017	2016
Fonds propres	2 940	62%	+1%	2 920	2 878
Provision pour risques	80	2%	+40%	57	466
Emprunts et dettes *1)	1 276	27%	-30%	1 814	2 490
Produits constatés d'avance	440	9%	+2%	430	459
Total	4 736	100%	-9%	5 221	6 293



Conclusion sur les comptes annuels 2018.

Une très bonne maitrise des coûts et revenus avec un résultat à l'équilibre. Enfin Je tiens à remercier tout particulièrement Marylène Bodineau ici présente, notre responsable externe du cabinet Cifralex qui nous a accompagnés depuis de nombreuses années et qui nous a annoncé, il n'y a pas très longtemps, faire valoir ses droits à la retraite pour cultiver son jardin, comme disait Voltaire. Un grand merci à Marylène parce que ça a été une vraie belle rencontre.

- Applaudissements nourris -

Merci pour sa rigueur. Merci pour sa capacité à être au service des autres. Merci pour votre action Marylène.

J'ai fini cette présentation des comptes 2018. Bien sûr, vous le savez, je resterai un partenaire exigeant dans le Bureau exécutif pour être garant des règles comptables de cette Fédération. Merci.

- Applaudissements -

Francis FONTANIE

J'appelle à la tribune Monsieur Stéphane Loubières, Commissaire aux comptes.

VI. Rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes

Stéphane LOUBIERES

Bravo pour cette gestion du timing. J'ai une demi-heure. C'est une blague. Merci.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Présidents, je vous fais une petite synthèse des huit pages du rapport sur la Fédération Française des Sports de Glace. Commençons par la conclusion que nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

- Applaudissements -

On rappelle que nous avons réalisé notre audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables. Nous précisons également que nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier qui vient de vous être présenté et dans les autres documents sur la situation financière adressée à vous-même. Enfin un dernier petit paragraphe, c'est moi qui ai fait la sélection de ce que j'avais envie de dire ce matin. Comme précisé par le Code de commerce, notre mission de certification ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération. Cela vous a été présenté par le Trésorier général.

Un second rapport sur les conventions réglementées, nous vous présentons un certain nombre de conventions qui ont eu lieu lors de l'exercice écoulé :

- Une convention avec Monsieur Didier Gailhaguet, le Président de votre Fédération. Monsieur Didier Gailhaguet a perçu une indemnité de la part de votre Fédération d'un montant brut de 55 000 euros lors de l'exercice 2018.
- Une convention avec Monsieur Francis Fontanié, le Secrétaire général, qui a perçu une indemnité de la part de votre Fédération d'un montant de 13 200 euros.
- Une convention avec Monsieur Jean-Bernard Hamel, le Trésorier général de votre Fédération, qui a perçu une indemnité de 4 400 euros.
- Dernière convention avec l'INFMG, l'Institut National de Formation aux Métiers de la Glace.
 Votre fédération a facturé, à l'INFMG, une somme de 50 578 euros correspondant à des frais administratifs, ainsi qu'à une quote-part des charges de personnel au titre de prestations administratives et de formation.

Je vous remercie. J'en ai terminé.

VII. Vote sur le quitus financier 2017

Francis FONTANIE

Merci Monsieur Loubières.

Point 9

Troisième résolution.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier général et du rapport du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018, présentant un résultat positif de 20 052 euros.

Qui est contre?

Qui s'abstient?

Je vous remercie.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 sont approuvés à l'unanimité.

- Applaudissements nourris -

VIII. Présentation du budget réactualisé 2019

Francis FONTANIE

Nous passons au budget réactualisé 2019.

Jean-Bernard HAMEL

Le tableau est présenté selon un schéma analytique habituel la contribution vie fédérale, vie sportive et partie événementielle.

Pour 2019, la réactualisation du budget présente une perte légère de 67 000 euros. Les ressources sont en ligne avec celles de 2018 sur la vie fédérale. Sur la vie sportive, le poste de 0,5 millions d'euros est confirmé à nouveau sur l'aide au sport.

En	κ	EL	IR	os
----	---	----	----	----

PRODUITS	CHARGES ESULTAT 2				ESULTAT 201			
LIBELLE	BUDGET 2019 ACTUALISE	BUDGET 2019 INITIAL	REALISE 2018	LIBELLE	BUDGET 2019 ACTUALISE	BUDGET 2019 INITIAL	REALISE 2018	REALISE
Produits des licences et affiliations	1 128	1 120	1 122	Frais Généraux	1 019	930	1 123	
Produits Institut	60	60	51	Charges diverses		20		
Produits annexes	30	50	46	Frais financiers	10	11	12	
Produits financiers	5	10	7	Charges exceptionnelles	0	0	1	
Produits exceptionnels			4					
Subventions diverses	50	50	72					
Ressources VIE FEDERALE	1 273	1 290	1 302	Charges VIE FEDERALE	1 029	961	1 136	166
Subvention Ministère - Convention d'objectif	1 681	1 600	1 594	Direction Technique Nationale - CO	1 681	1 600	1 594	
Subventions Orga. Internationales et autres			52	Part FFSG Direction Technique Nationale	490	500	381	
Autres subventions - Remboursements frais	130	120	97	Ligues régionales (fonct.et développement)	78	80	76	
				Commissions Sportives (disciplines)	157	170	129	
				Labellisation clubs (1ere vague)	20	20	17	
				Ligues régionales (CO développement)	57	70	81	
				Commissions Sportives (CO développement)	95	80	71	
				Labellisation clubs (seconde vague)	80	80		
Ressources VIE SPORTIVE	1 811	1 720	1 743	Charges VIE SPORTIVE	2 658	2 600	2 349	-606
Revenus des manifestations	1 583	1 450	1 810	Dépenses des manifestations	1 016	800	1 349	
Partenariat	150	150	150	Frais communication manifestations inst. et sportives	156	170	155	
Sponsors	-	0	41	Frais de publicité	80	100	51	
Recettes diverses	55	30	14					
Produits exceptionnels	-	0	0					
Ressources EVENEMENTIEL	1 788	1 630	2 015	Charges EVENEMENTIEL	1 252	1 070	1 555	460
TOTAL GENERAL PRODUITS	4 872	4 640	5 060	TOTAL GENERAL CHARGES	4 939	4 631	5 040	20
·				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				

Remarque Le budget CO est traité hors aides personnalisées pour 160 K€

Comment se répartit le budget 2019 ? En 2018, la vie fédérale a contribué pour 166 K€ et l'événementiel pour 460 K€. Finalement, cette contribution a couvert 606 K€ du « reste à financer » sur la vie sportive au sens global. Cela donne bien l'équation financière avec un résultat légèrement excédentaire de 20 K€ euros.

Pour 2019, le budget prévoit que la vie fédérale contribuera un peu plus à hauteur de 244 K€ et l'événementiel pour 536 K€. Ces deux montants viendront couvrir le « reste à financer » de 847 K€ sur la vie sportive pour dégager un résultat légèrement déficitaire de 67K€

En synthèse, sur les 755 K€ apportés par la Fédération à la vie sportive, 50 % sont affectés pour le développement et 50 % pour le haut niveau en complément de la subvention ministérielle.

I	BUDGET 2019		Variation vs Réalisé 2018			
Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat	
2 658.0	1 811.0	-847.0	309.0	68.0	-241.0	
1 252.0	1 788.0	536.0	-303.0	-227.0	76.0	
1 029.0	1 273.0	244.0	-107.0	-29.0	78.0	
4 939.0	4 872.0	-67.0	-101.0	-188.0	-87.0	
4 333.0	40,2.0	07.10	101.0	100.0	07.10	

	E	BUDGET 2018			Réalisé 2018	
in K euro	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat
VIE SPORTIVE	2 718.0	1 722.0	-996.0	2 349.0	1 743.0	-606.0
EVENEMENTIEL	914.0	1 569.0	655.0	1 555.0	2 015.0	460.0
VIE FEDERALE	957.0	1 268.0	311.0	1 136.0	1 302.0	166.0
TOTAL	4 589.0	4 559.0	-30.0	5 040.0	5 060.0	20.0

En synthèse, ce qu'il faut garder en tête, sur les 750 000 apportés par la Fédération à la vie sportive, 50% sont affectés pour le développement et 50% pour le haut niveau, en complément de la subvention ministérielle. On marche mieux sur deux jambes, mais il s'avère que sur notre part, il y a une part pour le développement et une part pour compléter le besoin de financement du haut niveau pour notre Fédération. Je n'ai pas d'autres commentaires sur ce budget 2019.

IX. Vote sur le budget réactualisé 2019

Francis FONTANIE

Point 11:

Cinquième résolution :

l'Assemblée Générale approuve le budget réactualisé 2019, présenté par le Trésorier général.

Qui est contre?

Qui s'abstient?

Je vous remercie.

Le budget réactualisé 2019 est approuvé à l'unanimité

X. Présentation du budget prévisionnel 2020

Francis FONTANIE

On passe au budget 2020.

Jean-Bernard HAMEL

Le tableau présente le budget 2020 avec le budget 2019 réactualisé commenté précédemment. Les différences sont mineures et le résultat est en ligne avec la prévision 2017 soit une perte légère de 65 K€

En synthèse, la vie sportive part FFSG est de 980 K€ en 2019, dont 0,500 millions d'euros pour les CSN, ligues et clubs et 0,480 millions d'euros pour le sport de haut niveau. Les 535 K€ de résultat net de l'évenementiel ne comportent pas de revenus atypiques à ce stade, c'est un budget conservateur à réactualiser lors l'AG de 2020.

Fn	v	-	10	\sim

PRODUITS			CHARGES				
LIBELLE	BUDGET 2020	BUDGET 2019 ACTUALISE	LIBELLE	BUDGET 2020	BUDGET 2019 ACTUALISE		
Produits des licences et affiliations	1 130	1 128	Frais Généraux	1 000	1 019		
Produits Institut	60	60	Charges diverses				
Produits annexes	30	30	Frais financiers	20	10		
Produits financiers	10	5	Charges exceptionnelles	10			
Produits exceptionnels							
Subventions diverses	50	50					
Ressources VIE FEDERALE	1 280	1 273	Charges VIE FEDERALE	1 030	1 029		
Subvention Ministère - Convention d'objectif Subventions Orga. Internationales et autres Autres subventions - Remboursements frais	1 681 130	1 681 130	Direction Technique Nationale - CO Part FFSG Direction Technique Nationale Ligues régionales (fonct.et développement) Commissions Sportives (disciplines) Labellisation clubs (1ere vague) Ligues régionales (CO développement) Commissions Sportives (CO développement) Labellisation clubs (seconde vague)	1 681 480 80 160 20 60 100 80	1 681 490 78 157 20 57 95		
Ressources VIE SPORTIVE	1 811	1 811	Charges VIE SPORTIVE	2 661	2 658		
Revenus des manifestations Partenariat Sponsors Recettes diverses Produits exceptionnels	1 600 150 - 55 -	1 583 150 - 55 -	Dépenses des manifestations Frais communication manifestations inst. et sportives Frais de publicité	1 000 170 100	1 016 156 80		
Ressources EVENEMENTIEL	1 805	1 788	Charges EVENEMENTIEL	1 270	1 252		
TOTAL GENERAL PRODUITS	4 896	4 872	TOTAL GENERAL CHARGES	4 961	4 939		
RESULTAT	-65	-67					

Remarque Le budget CO est traité hors aides personnalisées pour 160 K€

	BUDGET 2020 Variation vs Budg			tion vs Budget	t 2019	
	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat
VIE SPORTIVE	2 661.0	1 811.0	-850.0	3.0	0.0	3.0
EVENEMENTIEL	1 270.0	1 805.0	535.0	18.0	17.0	1.0
VIE FEDERALE	1 030.0	1 280.0	250.0	1.0	7.0	-6.0
TOTAL	4 961.0	4 896.0	-65.0	22.0	24.0	-2.0

XI. Vote sur le budget prévisionnel 2020

Francis FONTANIE

Point 13:

Sixième résolution :

l'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2020, présenté par le Trésorier général.

Qui est contre?

Qui s'abstient?

Je vous remercie.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

Francis FONTANIE

Du coup, nous sommes en avance. Je voudrais apporter deux compléments d'information. Habituellement, sur l'estrade, le Bureau exécutif est présenté dans son entier, c'est la règle, c'est la tradition, mais le Bureau exécutif a été agrandi, huit personnes supplémentaires sont venues le composer. De ce fait, nous avons voulu faire une présentation avec tout le monde, sauf que nous avons été confrontés à problème de poids. L'estrade ne peut rassembler que 15 personnes. Nous avons donc décidé de positionner les présidents de CSN devant, comme ceci, il n'y a pas de jalousie. Tout le monde l'a bien accepté, mais je voulais que vous sachiez la raison pour laquelle l'ensemble du bureau n'est pas sur cette estrade. Messieurs, vous pouvez vous lever, mais tout le monde les connaît.

- Applaudissements nourris -

Un dernier point. Dominique vous a présenté la modification du mode de scrutin pour les assemblées générales de discipline. Je pense qu'elle ne l'a pas dit, mais sinon, ça fera double emploi. A la demande des présidents de CSN, ce mode opératoire sera inscrit dans le règlement des affiliations et des licences. Nous allons le préparer. Il y aura peut-être quelques modifications à apporter. On le présentera probablement au prochain Conseil fédéral qui aura lieu en septembre, ou à l'autre, puisque de toute façon, cela ne prendra effet que pour les AG de la saison prochaine. Ce sera inscrit dans le marbre, comme disait mon ami Loïc.

Pour ceux qui déjeunent ici, ce n'est pas loin. C'est juste à côté. Je vous propose de reprendre à 14 heures 30. A tout à l'heure et bon appétit.

 Pause repas à 12 heures 42. Reprise à 14 heures 37.

Francis FONTANIE

Merci de prendre place.

Mesdames et Messieurs les Présidents, chers amis, en préambule, j'ai le plaisir de vous informer que pour cette Assemblée générale ordinaire 2019, nous comptons 100 clubs présents ou représentés sur 152 clubs affiliés, ce qui correspond à 616 voix sur 869 possibles, ce qui fait plus de 60 % des clubs et plus de 70% des voix.

Nous pouvons considérer que le quorum est atteint et notre Assemblée Générale peut valablement délibérer, voter ses différentes résolutions prévues par nos statuts et inscrites à l'ordre du jour.

Comme nous en avons pris l'habitude depuis quelques années, le rapport moral du Secrétaire général de la saison écoulée, que je vais exposer maintenant, sera associé, pour le vote, au rapport d'activité que le Président vient de vous présenter.

XII. Rapport moral du Secrétaire général

Francis FONTANIE

Le Secrétaire Général,

Parmi les missions de nombreuses et variées que les statuts lui confèrent et que je vais détailler tout au long de ce rapport, le Secrétaire Général intervient notamment dans les domaines de l'administration générale de la Fédération, services généraux, personnels administratifs, licences, assurances, etc., et de l'organisation des réunions des instances dirigeantes et des assemblées générales. C'est à ce titre, et avec l'aide de Sylvie Pulcini, que j'ai proposé, au Bureau exécutif d'abord et au Conseil fédéral ensuite, les offres que nous avions reçues pour l'organisation de cette Assemblée Générale ordinaire 2019. Notre choix s'est porté sur Arcachon qui proposait un rapport qualité prix appréciable, et j'ajoute un soleil agréable. Conformément à nos statuts, le choix de la date et du lieu a été approuvé par le Conseil Fédéral du 18 octobre 2018. L'ordre du jour de cette Assemblée générale a été validé lors du Conseil fédéral du 18 mai 2019.

Le Bureau exécutif,

Comme vous le savez depuis les dernières élections, outre le Président, est composé de 16 membres. Les huit Présidents de CSN nommés par les Présidents et élus par le Conseil Fédéral ont été intégrés et sont ici devant, n'ayant pas pu prendre sur le podium.

Au cours de cette saison 2018 - 2019, le Bureau exécutif s'est réuni neuf fois et a pu ainsi prendre un grand nombre de décisions qui concernent la gouvernance simple ou bien les propositions soumises à délibération au Conseil fédéral. Des sujets importants relatifs au fonctionnement et à l'avenir de notre Fédération sont régulièrement mis à l'ordre du jour et suscitent des débats souvent passionnés, mais toujours constructifs. Chaque réunion fait l'objet d'un relevé de décisions signé du Président et du Secrétaire général, qui est proposé à l'approbation de tous les participants lors de la séance suivante. Toutes les décisions sont prises à la majorité et sont publiées sur le site de la Fédération et consultables par tous, ce qui est nouveau depuis cette année.

Au cours de ces réunions et en fonction des sujets traités, le Président invite, de manière régulière, des intervenants en fonction de leur expertise, notamment les DTN adjoints. la Présidente du Conseil Fédéral, le DTN et notre conseil, Maître Guy PARIS, sont systématiquement conviés à participer à ces réunions en tant qu'invités avec un rôle uniquement consultatif.

Le Conseil Fédéral,

Cet organe de contrôle joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de notre Fédération, notamment dans le fonctionnement avec les statuts B dont a parlé Didier Gailhaguet précédemment. Sa présidente vous a déjà détaillé ses missions. En ce qui me concerne, j'ajouterai simplement que

le Conseil fédéral est informé, à chacune de ses réunions, des décisions prises par le Bureau exécutif, même si ces décisions ne relèvent pas d'un vote de celui-ci. Le Président de la Fédération, le Secrétaire général et le Trésorier général sont systématiquement présents à ces réunions et peuvent ainsi présenter les dossiers soumis au vote et répondre aux questions des membres du Conseil fédéral.

Les licences.

Je vous invite maintenant à passer en revue les différentes statistiques relatives aux licences, qui reflètent, en partie tout au moins, l'état de santé de notre Fédération.

Nous terminons la saison 2018 - 2019 avec 24 553 licenciés, je précise hors lce Pass. Ce chiffre correspond à l'addition des licences fédérales encadrement, compétition et kits. Il s'agit bien du nombre de licenciés. Pour ces 24 553 licenciés, nous avons enregistré 7 817 licences compétition. Si l'on soustrait les 1 000 licences extension qui font doublon, 6 800 licenciés environ pratiquent la compétition. Le nombre de licenciés est en très légère hausse, mais intraduisible en pourcentage par rapport à l'année précédente, ce qui représente seulement 36 licenciés supplémentaires. Il est à noter que les JO de février 2018 n'ont eu aucun impact sur les prises de licence 2018 et 2019, les années olympiques ayant habituellement pour effet d'augmenter le nombre de licenciés dans des fédérations en général, et dans la nôtre en particulier. Les licences compétition profitent d'une augmentation de 173 licences, soit + 2,2 %, malgré un nombre de licenciés stable.

La répartition des licences par type de licence.

Pour avoir une meilleure visibilité, je vous propose ce tableau déjà vu lors des précédentes AG, qui reprend les dix dernières années et qui mérite quelques explications préliminaires. La première colonne indique le nombre de licenciés. En rose, le meilleur score réalisé. La colonne suivante indique le nombre de licences Kids. La colonne Total compétition additionne les licences compétition avenant compétition et extension. La colonne suivante donne le pourcentage de licences compétition sur le nombre de licenciés. Enfin, la colonne que j'ai intitulée Loisirs reprend les fédérales et les Kids. Le nombre de licences Kid est intégré dans la colonne Loisirs, mais fait l'objet d'un regard particulier.

Ce tableau appelle plusieurs commentaires.

Nous avons évoqué auparavant la stabilité du nombre de licenciés, mais qui se situe quand même au plus haut niveau. Les licences Kids accusent une chute de 150 licences, soit une baisse de près de 4 %. C'est la troisième année consécutive que nous constatons des pertes de licence Kids, soit 1 500 licences de moins qu'en 2016 qui était, faut-il le souligner, une année record. Apparemment, bien que le tarif de cette licence soit abordable et plutôt attractif, nous n'attirons pas suffisamment les moins de dix ans. Comme évoqué précédemment, le nombre total de licences compétition est en très légère augmentation. Vous aurez noté d'ailleurs qu'il s'agit d'une année record. Pour la sixième année consécutive, le pourcentage de licences compétition sur le nombre de licenciés se situe entre 30 et 32. Nous constatons également une stabilité des licences loisirs.

Pour une analyse plus fine, j'ai réalisé un focus sur les licences Kids qui met en évidence la tendance à la baisse de ce type de licences. En 2013, année la plus faible, nous comptabilisions 3 543 licences Kids. En 2016, année record, nous montions à 5 123 pour redescendre cette année à 4 000. Ce graphique vous fera apprécier le pourcentage de Kid par rapport au nombre de licenciés, 16 % en 2013 avec 3 543 licences pour 21 000 licenciés et 16 % en 2019, six ans après, avec 4 000 licences pour 24 553 licenciés, donc forte augmentation des licenciés, mais pas d'augmentation et le pourcentage est le même. Soit, pour cette année 2019, 1 100 licences de moins par rapport à 2016 pour une perte seulement de 267 licences. On perd 267 licenciés, mais on perd 23 licences Kids. On peut imaginer, à la vue de ces derniers chiffres, que soit, les nouveaux arrivants ont plus de dix ans, soit une partie des clubs ne propose pas de licence Kids au moins de dix ans la première année. Quelqu'un me disait hier que, parfois, quand on prend la licence, sans prêter attention, on prend une licence fédérale au lieu de prendre une licence Kid pour moins de dix ans. Pour terminer

sur ce sujet, je rappelle que nous avions fait une analyse sur le renouvellement des licences Kids converties en licences fédérales et que nous avions constaté qu'environ 50 % des licences Kids étaient transformées l'année suivante. Il y a donc une perte de 50 %.

Enfin, pour clore cette présentation, je vous propose ce graphique qui montre bien, s'il en était encore besoin, la stabilité des licenciés, la stabilité des licences loisirs et compétition et la baisse des licences Kids.

La répartition hommes femmes,

Voilà un sujet sensible sur lequel je ne ferai aucun commentaire personnel, les hommes étant en forte minorité. En effet, 87 % des licenciés sont des femmes pour seulement 13 % de licenciés hommes. C'est exactement la même proportion que les saisons précédentes.

La répartition par catégorie d'âge,

On peut remarquer une modification sur les moins de 12 ans, qui passe de 50 à 49, alors que nous avons connu antérieurement des pourcentages plus élevés à 53. Ceci étant probablement la conséquence directe de la baisse des licences Kids. Le pourcentage de moins de 18 ans est le même que la saison passée. On peut ainsi dire que la moitié de nos licenciés a moins de 12 ans et que les trois guarts ont moins de 18 ans.

Les licences par discipline.

Vous avez l'habitude de ce tableau que j'ai réduit pour une meilleure lisibilité. Vous retrouvez les huit disciplines des huit CSN. Complètement à droite du tableau, il faut saluer pour la troisième année consécutive la poussée remarquable du Free style devenu, depuis cette année, Sports Extrêmes, grâce à la persévérance de notre ami Christophe Lambert pour le lancement et à l'impulsion de Pascal Henri et des clubs pratiquants depuis le début de cette saison et la création de la CSN Sports Extrêmes. On remarquera la progression notable des Ballets et à un degré moindre du Patinage Artistique Synchronisé, de la Danse sur Glace, du Curling et du BLS. Le Patinage de Vitesse reste stable avec un score assez élevé depuis plusieurs saisons. Il en est de même pour le Patinage Artistique,

La répartition des licences par discipline.

Sur cette diapo, il s'agit de mesurer la part de chaque discipline sur la totalité des licences. On peut constater que nous savions déjà que le patinage artistique et la danse sur glace représentent une part importante de nos licences, soit 85 %, qui ne varient pas d'année en année. Les clubs, comme je vous l'ai indiqué en début de mon intervention, la Fédération compte 159 clubs avec les nouvelles affiliations :

- 18 clubs de plus de 300 licenciés, soit plus de 6803 licenciés qui représentent 28 % du total des licences.
- 53 clubs de plus de 200 licenciés, soit 14 800 licenciés qui représentent 60 % du total des licenciés.

On peut presque dire qu'un tiers des clubs représente deux tiers des licenciés.

Les répartitions par ligue.

Ce tableau présente le classement par ordre décroissant du nombre de licenciés par ligue sur la colonne de droite grisée avec, pour rappel, les chiffres de 2018 sur celle de gauche. Avec ce tableau, on mesure les écarts d'une saison sur l'autre, en rouge, les ligues en perte de licence, et en bleu les ligues qui progressent. Trois ligues affichent une progression importante :

- Ligue Grand Est, + 7 %, soit 174 licences de plus,
- Hauts-de-France, + 11 %, soit 128 licences déjà en progression l'année dernière.

Pour la licence 2019 – 2020,

une nouveauté pour l'Ice Pass.

Pour les personnes qui ont souscrit un Ice Pass et qui souhaitent continuer les sports de glace, en prenant une licence fédérale, le montant de l'Ice Pass sera automatiquement déduit du prix de la Fédérale, et ceci à partir du dernier Ice Pass. S'il y en a eu deux, ce ne sera que le dernier qui sera pris en compte, jusqu'à la fin de la saison. Je prends un Ice Pass en novembre. En avril, je décide de prendre une fédérale. La licence qui est maintenant à 39,90 euros hors assurance sera payée 34,90 euros. Cela se fera automatiquement pour le club. Je ferai, la semaine prochaine ou la semaine d'après, une note à l'ensemble des clubs pour leur préciser le fonctionnement, mais les clubs n'auront rien à faire.

Une nouveauté pour le certificat médical,

Rien ne change dans le mode opératoire, mais un peu de confort. Afin que les clubs puissent suivre les dates de renouvellement du certificat médical, nous avons ouvert une colonne à droite sur la liste des licenciés qui indique la date du dernier certificat médical qui doit être renouvelé tous les trois ans avec, entre-temps, la production du questionnaire de santé. Vous n'avez plus besoin de faire des calculs. Dans l'extraction des licenciés du club, vous avez le nom, le prénom, et en dernière colonne, vous avez la dernière dated u certificat médical. Vous aurez ainsi vite vu si vous avez besoin de demander le certificat médical ou pas. Je ferai une information sur la même note que pour l'Ice Pass.

Rappel.

Les titulaires d'une licence Kids qui souhaitent participer à des compétitions en cours de saison peuvent obtenir une licence compétition directement avec un avenant, sans prendre la Fédérale, ce qui n'était pas le cas il y a deux ans. C'est surtout à la demande du patinage de vitesse qui nous avait expliqué que des jeunes pouvaient démarrer en septembre le patinage, mais au mois de février, ils pouvaient déjà faire une compétition de ligue. Ce n'est pas le cas dans le patinage artistique ou la danse sur glace.

Le RGPD,

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles,

Tout un programme. De quoi s'agit-il ? Le règlement général européen sur la protection des données personnelles, RGPD, est entré en vigueur le 25 mai 2018 et s'applique dans l'ensemble des 28 pays membres de l'Union Européenne à toutes les entreprises, grands groupes, PME, start-ups, les administrations et les associations qui traitent des données à caractère personnel. C'est le cas de notre Fédération. C'est aussi le cas des ligues, mais surtout des clubs. Je vais vous expliquer ce que nous avons fait à la Fédération pour la Fédération. Ensuite je serai à votre disposition si vous avez besoin de renseignements pour appliquer ces modalités dans votre club. En premier lieu, le Bureau exécutif a nommé un DPO, en français un DPD, Délégué à la Protection des Données. Dans un deuxième temps, nous avons ouvert une boîte mail exclusivement dédiée au RGPD pour les personnes qui souhaiteraient adresser une réclamation au DPO sur les données personnelles que nous détenons. L'adresse mail est ila suivante : dpoffsq@gmail.com. C'est à cette adresse mail où vous pouvez dire: "Vous détenez des données personnelles, je veux les modifier. Je veux que vous les supprimiez". Si on enlève les données personnelles, on enlève aussi les documents ou titres qui vont avec. A la prise de licence, nous avons inséré, dans la demande de licence, un texte précisant en substance que dans le cadre de la gestion des licences, nous avons été amenés à collecter et traiter des données personnelles et que les personnes licenciées disposent d'un droit d'accès et de modification. Ce droit peut s'exercer en envoyant un mail au DPO. Il est précisé que la signature de la demande de licence vaut consentement au traitement des données. Vous l'avez tous vu, et il est appliqué depuis l'année dernière.

Pour la Fédération, un courrier aux salariés a été adressé. C'est un courrier d'information aux salariés indiquant que leurs données personnelles collectées ont notamment vocation à être utilisées pour différents besoins : la gestion administrative, la paie, la mise à disposition d'outils informatiques, l'organisation du travail, la gestion de leur carrière, la gestion des voyages professionnels, la formation, etc. Ces données sont nécessaires à l'exécution du contrat de travail. Elles peuvent être transmises à des organismes, mais en aucun cas à des fins commerciales. On peut se servir de ces données si on les demande dans des organismes, mais on ne peut pas s'en servir pour les vendre à une société qui ferait des propositions commerciales. L'inventaire des données personnelles est un document qui recense toutes les données personnelles recueillies dans chaque service, avec le nom du ou de la responsable du service. Ce registre doit être tenu à disposition dans le cas d'un audit de la CNIL. Un classeur dédié au RGPD et contenant tous les documents que je viens de citer est disponible au siège de la FFSG.

Les assurances.

Notre contrat triennal lié aux affiliations et aux licences, signé l'année dernière, est en cours et aucune modification n'est à noter pour cette saison. Depuis la saison dernière, les licenciés peuvent effectuer les déclarations d'accidents directement sur le site FFSG en cliquant sur l'onglet prévu à cet effet. C'est un rappel. Cette déclaration parviendra directement au cabinet Gras Savoye qui retournera une confirmation aux licenciés, au président du club concerné et au secrétariat de la Fédération. Cette mesure a pour but de simplifier la procédure et d'alléger le travail administratif des présidents. Je pense que c'est quelque chose qui fonctionne bien. Pour le moment, nous n'avons pas eu de réclamation sur ce point.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous préciser les différents contrats liés aux affiliations, clubs, ligues et comités départementaux, aux licences, aux locaux et aux matériels :

- Le contrat multipéril lié aux licences et aux affiliations avec la responsabilité civile et l'individuelle accident, pour un montant d'environ 40 000 euros.
- Le contrat multipéril avec l'individuelle accident option 2 pour les sportifs de haut niveau. Pour les sportifs inscrits sur les listes ministérielles, nous prenons l'option 2 qui offre de bien meilleures garanties, mais beaucoup plus chère puisqu'elle est à 25 euros. C'est la Fédération qui la paie parce que nous avions considéré en son temps que les sportifs, ne s'occupant pas trop de ces problèmes de papiers et d'assurance, négligeaient cette partie. Il est important de les protéger en cas d'accident.
- Le contrat responsabilité civile dirigeant pour tous les dirigeants, y compris les présidents de club ou présidents de ligues, pour un montant d'environ 9 000 euros.
- Le contrat Europ Assistance lié aux licences pour un montant d'environ 9 000 euros.
- Le contrat annulation pour les évènements sportifs que nous organisons, 9 au total pour l'année 2019, pour un montant d'environ 15 000 euros. L'Assemblée générale d'aujourd'hui est assurée en annulation, au cas où, au dernier moment, un évènement empêche qu'elle se déroule.
- Le contrat multirisque qui assure les locaux du siège fédéral pour un montant d'environ 2 500 euros.
- Le contrat tout risque d'objets qui assure les protections de short-track et le grand écran télé que nous utilisons pour les grands évènements et que nous louons d'ailleurs à des tiers, pour un total de 9 000 euros.

Notre Fédération est bien assurée. Les coûts sont raisonnables en raison d'une faible sinistralité et nous entretenons une relation de confiance avec notre assureur.

L'appel d'offres pour la patinoire mobile.

Nous avions pris la décision d'acheter une patinoire mobile qui sera louée. Le Président vous a parlé à plusieurs reprises de cet achat décidé en BE en août 2017. Je ne reviendrai pas sur l'intérêt pour

notre Fédération de réaliser cet investissement financé, en partie, par le CNDS. Il m'appartient néanmoins de vous informer sur la procédure d'achat. Conformément à la loi, aux recommandations de la Cour des comptes et de la Présidente du Conseil fédéral, nous avons procédé à un appel d'offres en bonne et due forme. Une commission des appels d'offres a été nommée par le président de la Fédération. Tous les documents nécessaires ont été mis en ligne sur le site FFSG. L'appel d'offres a été diffusé sur le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics, le BOAMP, conformément aux exigences de la loi au niveau européen, puisque le montant était important. Une boîte mail spécifique a été ouverte et seul le Président de la Commission y avait accès. Le résultat a fait l'objet d'un compte rendu et de conclusions présentées au Bureau exécutif pour approbation.

Remerciements.

Je ne saurais terminer mon intervention sans adresser mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel fédéral que le Président vous a présenté dans son exposé, en particulier à Sylvie Pulcini pour son soutien permanent, sans faille et sa disponibilité 7/7, 365 jours par an, à Karine Gamard, qui n'est pas là, pour sa vigilance et sa bonne humeur, et à Romuald Debaque, l'homme qui sait tout faire, notre Mac Gyver. Je n'oublie pas les cadres techniques avec qui j'ai beaucoup de plaisir à travailler. Je pense en particulier à ceux avec qui j'ai des contacts réguliers depuis de nombreuses années: Rodolphe Vermeulen, Frédérique Blancon, Katia Kryer, Fabrice Blondel, Catherine, Glaise Frédéric Dambier, Vanessa Sanesty, et Camille Pradier. Un salut amical et confraternel aux membres du Bureau exécutif et du Conseil fédéral, et en particulier à mon ami Jean-Bernard, le "garde des sous", avec qui j'ai toujours plaisir à échanger, surtout quand il y a des décisions importantes et difficiles à prendre, et croyez-moi, il y en a. Un salut particulier à la Secrétaire Générale Adjointe, Dominique Rabbe, membre du Bureau exécutif depuis cette saison, qui a su amener sa compétence, prendre sa place et apporter sa riqueur et son expérience. Merci Dominique. Je n'oublie pas Maryvonne Del Torchio, la Présidente du Conseil fédéral, amie de longue date, sérieuse et rigoureuse dans la fonction qui est la sienne, mais toujours dans un esprit constructif pour le bien de notre Fédération. Il me reste à remercier le Président, mon ami Didier Gailhaguet, pour sa clairvoyance, sa disponibilité, sa bienveillance et pour la confiance et l'écoute qu'il m'accorde, qui me sont précieuses et indispensables pour mener à bien les missions qu'il me confie et que vous me confiez. Monsieur le Président, cher Didier, c'est un grand honneur et un plaisir sans cesse renouvelé de travailler au quotidien auprès de toi.

Je vous remercie.

- Applaudissements nourris -

XIII. Vote sur le rapport moral

Francis FONTANIE

Nous passons au point 14,

l'Assemblée générale approuve le rapport Moral présenté par le Président et le Secrétaire Général.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

XIV. Rapport d'activité du Directeur Technique National

Francis FONTANIE

J'appelle Monsieur le DTN. Rodolphe Vermeulen

Nous commençons par le DTN et ensuite j'appellerai les membres de la DTN au fur et à mesure.

Rodolphe VERMEULEN

Bonjour à tous.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau exécutif, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Fédéral, Mesdames et Messieurs les entraîneurs, mes collègues membres de la DTN, mes chers amis, me voici avec plaisir devant vous, pour la troisième fois en tant que DTN, pour l'exercice traditionnel du bilan de la Direction Technique Nationale en votre Assemblée générale. Un petit rappel, l'activité d'une Direction Technique Nationale, votre DTN FFSG, est constituée d'un ensemble d'actions dont les axes principaux sont la structuration du haut niveau, la détection des jeunes potentiels, la formation des patineurs, des patineuses, des curlers, short-trackers et autres bobeurs, lugeurs, skeletoneurs, puis désormais free-stylers, le développement de la pratique dans les régions, puis la formation des cadres. Ce sont les axes politiques qui donnent le sens, la tonalité, ainsi que l'importance à accorder à chacun de ces grands axes, étant bien entendu que le projet olympique reste toujours notre cap et notre objectif principal.

Comme se plaît souvent à le dire notre Président, au-delà des convictions, ce qui concrétise une politique, c'est son budget. Aussi commencerais-je par la bonne nouvelle consistant à vous annoncer que la négociation de notre convention d'objectifs, sous sa nouvelle forme, développement formation d'un côté avec un interlocuteur classique, la Direction des sports, puis la haute performance de l'autre avec la mission Onesta, nous a été plutôt favorable, car nous sommes en augmentation dans les deux secteurs. Je remercie tout de suite mes équipes proches, Fred, Alexis, Katia, Marylène, qui ont largement œuvré et m'ont vraiment aidé au succès de ces deux négociations. Je remercie également Didier qui m'a fait confiance en ce sens. Tout début d'olympiade nécessite l'ajustement et, quelquefois, la remise en cause de principes qui se montrent obsolètes ou qui n'ont pas apporté tout le bénéfice que nous en attendions. C'est cette année particulièrement, dans un contexte externe en pleine mutation concernant l'organisation du sport en France, Didier l'a parfaitement décrit ce matin, que je vais vous présenter ce bilan.

Si vous lisez la presse, vous n'êtes pas sans savoir que ces grandes évolutions agitent le petit cosmos du sport : création de l'Agence nationale du sport, re-questionnement des gouvernances, transfert de la gestion d'une partie des fonds CNDS, restructuration des administrations du sport dans les territoires, redistribution et multiplication des interlocuteurs, nomination de nouvelles entités, remise en question des anciennes, etc. Toutes ces transformations vont impacter les clubs. Annonce enfin d'une évolution statutaire des personnels jeunesse et sport aux contours encore flous, en regard desquels l'ensemble des cadres vivent cette période d'incertitude avec beaucoup de courage et de professionnalisme. Ces derniers restent souvent concentrés sur les missions qui sont les leurs, tout en gardant en tête que, demain, ces missions pourraient être changées ou que ces personnels pourraient eux-mêmes dépendre d'autres administrations que celle du sport. Je vais citer un grand penseur du short-track qui m'a dit, ce midi : « On ne change plus les règles du jeu, c'est le jeu qui change ». Je pense qu'il a raison. Je remercie Didier pour les positions qu'il prend officiellement et qu'il a encore redit ce matin. Je le remercie au nom de mes cadres. Je remercie également Guy pour ses conseils.

Cette saison 2018 - 2019 a été riche de bouleversements, bouleversements conjoncturels, mais bouleversements internes. Cette année, pour ne pas dévier de notre cap visant à rester sur une fédé toujours plus innovante, forte sportivement et solide sur ces bases, j'ai souhaité un bilan de la DTN articulé autour de trois axes majeurs qui sont :

- Le haut niveau, que chacun des directeurs d'équipes vous fera pour ses disciplines,
- Le développement et les services au club, porté par Madame Blancon, notre Directrice du développement, que j'excuse malheureusement. Elle a été retenue au dernier moment, mais elle sera brillamment remplacée par l'élu référent du Bureau exécutif avec lequel elle travaille, Dominique Rabbe.
- La formation et l'emploi qui vivent également de véritable changement de paradigme structurel avec la réforme sur la formation professionnelle.

Derrière chaque dossier, chaque intention, chaque projet fédéral, il y a des hommes et des femmes, ces fameux cadres de la DTN que, chaque année, je m'attache à mettre en avant tant leur action est importante pour le développement de notre Fédération. Parlons Ressources humaines justement. Comme je le fais traditionnellement lors de nos AG, que s'est-il passé au sein de la DTN cette année ? Là où lors de notre dernière AG, je m'enorgueillissais de la stabilisation des équipes en place et de leur renforcement par de nouveaux recrutements, je dois vous avouer que ce ne pourra être le cas cette année qui aura vu le départ de quatre agents partis vers d'autres cieux professionnels, nous obligeant à de profondes modifications dans le management et la redistribution des missions, impactant l'ensemble des pôles fédéraux. Car si les personnes passent, la machine fédérale et ces projets ne s'arrêtent pas pour autant. Un motif de satisfaction cependant avec la titularisation de Mademoiselle Camille Pradier missionnée au département Formation. Elle est notre dernière agente sortie du concours du professorat de sport, concours dont notre ministère annonce qu'il sera abandonné dès 2019, obligeant les fédérations soit à recruter par la voie des mutations et de ce qu'on appelle le mouvement des fonctionnaires, dont les conseillers sportifs du ministère des Sports sont exclus en cette année 2019. Cherchez l'erreur. C'est un peu comme un bocal à poisson. Vous avez de jolis poissons rouges dedans. Il y a une fuite d'eau. Cela s'appelle le nonrenouvellement sur un départ en retraite, fermeture budgétaire de poste. Et en haut, on ferme un concours, donc on arrête de mettre de l'eau. Au bout d'un moment, cela devient un peu délétère.

Les fédérations vont très rapidement être obligées de recruter sur contrat de droit privé, ce qui impactera fortement les budgets. Sur notre convention-cadre du ministère des sports, calibré à 22 postes budgétaires, ce sont donc 18 agents actifs qui sont à ce jour placés auprès de la FFSG, à qui nous pouvons ajouter 2 postes de cadres fédéraux, soit une équipe DTN de 20 cadres missionnés au service de la performance, du développement et de la formation :

- 6 à la Direction à la coordination des équipes de France et du Développement,
- 6 six principalement missionnés sur les actions sport,
- 5 principalement missionnés sur les actions de développement,
- 3 principalement missionnés sur les actions de formation.

20 cadres à se répartir entre les différents métiers nécessaires à la bonne marche de nos désormais 12 disciplines dont 8 olympiques, puisque notre Fédération a eu le bonheur d'être retenu comme délégataire, à compter de cette année, sur les disciplines du Free style et de l'Ice cross. 20 cadres, c'est peu, surtout sur les actions de développement au service des clubs et de ces nouvelles disciplines. Cependant, j'insiste, ces derniers, qui ne comptent pas leurs heures, ont accompli, cette saison, leurs missions au plus proche de vos besoins. C'est pour ces raisons que j'exige de chacun de mes agents qu'ils soient agiles, multitâches et s'adaptent aux besoins du service. Tous mes agents ont inscrit, dans leur lettre de mission, des parts d'activités connexes à leur mission principale, à l'infini des besoins de notre vie fédérale. Cette agilité de mission, dès lors qu'elle respecte le statut qui est le leur, reste un préalable à toute prise de fonction au sein de la DTN FFSG. La réalité de notre confédération des sports de glace nous y oblige. C'est cette richesse

d'activité qui fait notre identité sports de glace et la nécessaire adaptabilité de ses agents. Je fais, de cette réalité, le socle de notre devoir de réponses aux attentes fédérales pour tous les personnels.

Régulièrement, lors des AG, je vous présente notre organigramme et comment sont missionnés les agents DTN sur les différents dossiers qui nous occupent. Particulièrement cette année, il m'apparaît important de passer un petit temps sur cet exercice, avec les départs sans possibilité de remplacement immédiat. Faute de mutations possibles d'une fédération à l'autre ou de recrutement sur concours, des repositionnements internes ont été opérés cette année. Je souhaite que chaque président de club, de ligue ou de CSN puisse pouvoir s'adresser au bon interlocuteur. Bien des choses ont bougé et des priorités se sont fait jour. C'est pourquoi je vous referai ce travail de présentation un peu plus détaillée des acteurs de la DTN, encore demain dans les AG de discipline.

Dans les grandes lignes, la Direction sportive et budgétaire du pôle de la préparation olympique du sport de haut niveau, de la recherche et de la relève, placée sous la houlette experte de Monsieur Patrice Maurin, que je salue et remercie de tous ses conseils affûtés, a vu cette année la prise de fonction de :

• Monsieur Alexis Contin au poste de Directeur des équipes de France de patinage de vitesse. Cette fonction est maintenue pour l'olympiade.

Ces décisions prennent déjà forment dans la restructuration des process visant la performance du pôle France short-track de Font-Romeu. Désormais, des actions devront être entreprises en lien avec la CSNPV pour décliner ses bienfaits au plus près des actions des clubs. Il s'exprimera tout à l'heure.

 Madame Katia Krier, Directrice des équipes de France patinage artistique danse sur glace, discipline d'expression, assume également la Direction spécifique des équipes de France Elite, afin que nous puissions les suivre avec plus d'acuité.

Comme vous le savez, nombre d'entre eux sont fixés dans des structures d'entraînement à l'étranger, ce qui implique des déplacements réguliers que nous avons l'intention d'intensifier au service de la performance de nos sportifs.

- Monsieur Fabrice Blondel quitte la Direction de notre Institut de formation et devient directeur des équipes de France relève, afin de poursuivre le pilotage de notre plan national de détection et des opéras de la glace.
- Monsieur Frédéric Dambier poursuit sa mission de Directeur des équipes de France Bob, Luge, Skeleton, Curling et de Responsable du pôle France INSEP.

Il assume également le suivi socioprofessionnel de nos sportifs de haut niveau, mission ô combien stratégique, visant tant le double projet réussite scolaire, universitaire et réussite sportive, que l'intégration professionnelle de nos meilleurs, mais je sais qu'il vous en dira un mot tout à l'heure sur les conventions d'insertion professionnelle.

 Cette année 2018 aura vu la création d'une nouvelle fonction et la nomination à ce poste de Madame Catherine Glaise, en tant que Directrice des équipes de France de patinage artistique synchronisé.

Cette discipline, depuis trop longtemps aux portes des Top 10 mondiaux, nécessitait un renforcement de son organisation et de ses équipes pour les aider à passer ce cap et s'inscrire au plus près des démarches visant la haute performance. C'est chose faite. Avec l'arrivée de Catherine, qui est en lien avec la CSNP AS, n'a pas tardé à secouer les habitudes et à embarquer toutes les équipes dans son sillage de positivité. Déjà cette première année non encore achevée, son expérience a su parler et montrer des évolutions. Je ne regrette pas la création de cette fonction au

service de la discipline et reste convaincu qu'elle va porter ses fruits dans les saisons à venir, mais je laisserai Catherine entrer dans le détail de ces premières actions.

On ne remercie jamais assez ses cadres de Direction, si vous pouviez applaudir, s'il vous plaît, cette garde rapprochée.

- Applaudissements -

Merci pour eux. Cette garde rapprochée dont je mesure au quotidien qu'elle est le pivot majeur des stratégies sportives de notre Fédération. Leur investissement, leur abnégation et leur sens du service public nous rendent chaque jour un peu plus fort sur nos bases.

La concurrence internationale reste âpre, toutes disciplines confondues. Notre Fédération a posé, depuis quelques saisons, les contre-mesures à opérer pour, sinon faire le match des titres, au moins rester dans la course. Les réponses à cette concurrence passent par plus de formation des coaches, plus de détection précoce et d'accompagnement des potentiels sur le terrain. Nous en avons fait notre priorité, pour espérer en voir les premiers effets sur les jeux de 2026.

Le vaste Plan National de Détection, le fameux PND, désormais piloté par Fabrice Blondel, verra s'engager, cette saison, la troisième promotion de catégorie d'âge. Les différents freins opposés en leur temps, qui s'étaient fait jour au lancement de ce vaste projet sur plusieurs années, ont été levés. Aujourd'hui, la majorité des entraîneurs de clubs, ainsi que leurs présidents, voient l'intérêt évident de ce dispositif. Je vous avais lancé un appel en saison dernière. Souhaitant redire que nous ne pourrions rien sauver si vous ne vous positionniez pas en partenaire de notre intention de redresser la barre, vous affirmant que nous ne pourrions réussir qu'ensemble. Il ne pouvait y avoir la DTN d'un côté et les clubs de l'autre, sachant que, pour moi, vous êtes l'essence même de notre mission. Sans votre concours, la DTN n'est rien, ni ne sert à rien. Je constate que cette deuxième saison 2018 du PND vous aura convaincus du désintéressement de nos démarches, visant au seul bénéfice de vos sportifs les plus doués.

Je gage que la saison 3 du PND sera une réussite encore plus éclatante du repérage de nos meilleurs potentiels dans les territoires. Nous y apporterons sans doute quelques régulations. Elles sont nécessaires et elles se sont fait jour sur certains territoires. Fabrice va s'en charger. Je sais que le suivi individualisé des collectifs jeunes talents au cœur même de vos structures était un attendu qui a satisfait les clubs et les entraîneurs qui en ont bénéficié. Nous profiterons de la phase 3 de ce dispositif pour en renforcer et stabiliser les actions. Profitant des redistributions de missions, de nouveaux personnels y seront positionnés. Les travaux concernant le requestionnement de notre animation sportive ont été engagés avec les différentes CSN. Ils vous seront présentés en AG de discipline et augurent de parcours plus pertinents, visant tant le développement que la performance.

Un mot sur notre pôle France INSEP, véritable base arrière de nos sportifs élites externalisés. Sans vouloir se le cacher, ce dernier a traversé, ces dernières années, les mêmes crises que celles que vous connaissez, problème d'accès à la glace, d'élévation de ses performances sportives en regard de la concurrence internationale, etc. Ce dernier, pour maintenir son statut de structure pivot des disciplines d'expression, devait se réformer, tout comme les personnels qui y sont missionnés devaient faire évoluer leurs actions. Je souhaitais un pôle France plus ouvert sur l'extérieur et partenaire des clubs formateurs des territoires, un pôle qui, au-delà de ses collectifs de sportifs permanents que nous avions resserrés, devait pouvoir accueillir, quand de besoin, les talents et leurs entraîneurs des clubs formateurs de région. Dans l'attente de ces évolutions s'inscrivent forcément dans la durée, je vous informe ce jour de notre décision de mettre le pôle France INSEP en sommeil, faute de résultats trop éloignés des critères édictés par notre ministère de tutelle. Dans ce sens, les lettres de mission des deux entraîneurs nationaux sont modifiées. J'y reviendrai demain en AG du patinage.

Je vous avais annoncés, l'année dernière, vouloir profiter du retour en France de notre champion, Monsieur Fabian Bourzat, comme une opportunité, et lui avais proposé de rejoindre la DTN pour nous faire profiter de sa conséquente expérience internationale. Ce recrutement n'aura pu s'opérer faute de réactivité de notre administration, mais Fabian reste notre consultant ponctuel. En parallèle de son parcours de professeur personnel, il continuera à se tenir à disposition de la DTN et des clubs et entraîneurs qui souhaiteront le faire intervenir. Notre projet Formons les meilleurs entraîneurs du monde, s'il a pris du retard, reste d'actualité. Nous poursuivrons la mise en œuvre de cet ambitieux projet en identifiant rapidement quelques jeunes entraîneurs rêvant de médailles olympiques, prêts à se lancer avec nous pour un parcours de formation exceptionnel qui nous aidera à renouveler les compétences dédiées à la haute performance et faire le match avec la concurrence. Vous le voyez, la DTN que je vous présente aujourd'hui est une DT lucide, professionnelle, responsable et pragmatique, toujours portée vers demain et les défis sportifs qui nous sont opposés. Toutes ces mesures visent à moderniser nos approches, renouveler nos équipes et les placer au service d'une performance de terrain qui prend naissance dans les clubs.

Parlons des ressources humaines, développement et services aux clubs. L'équipe managée par Frédérique Blancon, notre Directrice du Développement. Réduite ces derniers mois à deux cadres fédéraux, deux conseillères techniques régionales et une conseillère technique nationale, soit cinq personnes, dont les missions principales sont de vous apporter conseil et soutien sur l'ensemble des problématiques que peut rencontrer un club, dossier CNDS désormais piloté par la FFSG, qui a souhaité être l'une des 28 fédérations pilotes de ce nouveau dispositif, mise en œuvre des priorités ministérielles liées aux politiques de la ville, organisation de compétitions, recrutement d'enseignants, tout ce qui fait la vie d'un club. Cette équipe que j'ai, dès ma prise de fonction il y a deux ans, souhaitée stabiliser et augmenter en ressources humaines, tant j'en mesure l'utilité et le besoin, a vu ses effectifs se réduire, faute de recrutement. Pourtant, au niveau des liques et des CSN, cette équipe a largement fait la preuve de sa puissance de feu. Dominique vous en fera la démonstration dans quelques minutes. Je pense que la proximité avec les clubs, qui était le fondement même de la création de cette équipe, a été un réel progrès malgré la perte des effectifs. Nous le devons à l'engagement de Frédéric et de son équipe. La campagne de labellisation des clubs a été un véritable succès. Encore une fois, la DTN, placée auprès d'une fédération, se devait de recenser vos besoins pour vous proposer les meilleures réponses possibles.

Un mot sur la formation enfin. Sans entrer dans les chiffres, livrés ce matin par Jean-Bernard et par le Commissaire aux comptes, je souhaite dire ici ma satisfaction et dire ma vigilance. Satisfaction d'observer notre Institut national de formation aux métiers de la glace, ce bel outil créé en 2012. stabiliser son fonctionnement et développer chaque année son offre de formation d'une part, et d'autre part, ma vigilance à ce que ce développement perdure, en regard d'un contexte extérieur de grands bouleversements du secteur de la formation professionnelle, et il faut bien le dire encore, de ressources humaines mobilisables en interne en réduction, nous obligeant à recourir de plus en plus à des prestataires extérieurs, augmentant nos coûts de formation. Heureusement, chaque saison, de nouveaux formateurs viennent renforcer l'équipe, soit par le biais du repositionnement des lettres de mission des agents de la DTN, soit en sollicitant les entraîneurs que vous voulez bien nous libérer. C'est une richesse énorme que de pouvoir œuvrer, en partenariat avec vous, sur ces sujets sensibles de la transmission des savoirs, de l'augmentation des compétences et de la professionnalisation. Ce ne sont pas nos amis du curling et du short-track qui me contrediront sur ce point précis. Nous devons encore nous améliorer, particulièrement sur le suivi des stagiaires en alternance, car souvent, les présidents signataires des conventions manguent d'informations sur le parcours de leurs stagiaires. Un mot sur les personnels fédéraux, parce que sans eux, la DTN serait aveugle, n'aurait pas de bras, pas de jambes, aurait plus de mal à s'organiser. Ces personnels, que vous connaissez et qui vous ont été présentés ce matin, sont vraiment la cheville ouvrière au soutien des actions de la DTN.

Avant de passer la parole à mes directeurs d'équipes et de services pour leur bilan, et enfin de la reprendre au titre de la formation par intérim, en duo avec Mademoiselle Camille Pradier, un dernier

mot pour conclure. Au-delà des difficultés conjoncturelles qui ont été les nôtres cette année, Didier les a évoqués ce matin pour l'externe, je viens de vous décrire les conséquences principales en interne sur le management et les priorisations de dossiers. Ces difficultés seront traversées, n'en doutez pas, et au travers des profondes mutations qui se dessinent, que j'estime nécessaires, en partie justifiée par l'obtention des jeux de Paris 2024, ces évolutions doivent être vues comme une opportunité. Seule notre identité olympique et confédérale, souvent exprimée encore aujourd'hui, nous permettra de garder une direction cohérente dans ce marasme et de rester dans une logique d'avancement et de projet. C'est avec cette identité que nous porterons nos ambitions pour les équipes nationales et le développement de nos disciplines sur le territoire. C'est avec cette identité encore que seront renforcés les dispositifs mis en place pour détecter les potentiels, pour élever le niveau de pratique au travers de l'animation sportive. C'est cette culture qui doit caractériser notre mission. C'est cette identité qui constitue, pour moi, le socle de nos ambitions. C'est donc avec cette identité, faite de transversalité, d'abnégation et de partage, que j'entends continuer de conduire notre DTN, votre DTN, au service du projet fédéral. Je vous remercie. Je laisse la parole à Katia.

- Applaudissements -

Francis FONTANIE

J'invite à la tribune la Directrice et des équipes de France des disciplines d'expression, Madame Katia Krier.

Katia KRIER

Bonjour à tous.

Après ce délicieux tiramisu au cannelé que nous avons eu l'occasion de déguster tout à l'heure, je vais, avec plaisir, vous faire un bilan de cette année à la tête des équipes élites. Comme vous avez pu le voir ce matin avec toutes les vidéos, on a eu la chance de vivre une saison extraordinaire avec plein de belles surprises, des émotions. Être à la tête de ces équipes, cela procure beaucoup d'émotions, parfois des frustrations, mais vraiment un bonheur cette année. On parlera uniquement des compétitions de référence.

Grand prix senior:

- Nous aurions pu avoir deux médailles à la finale, nous en avons eu une magnifique avec Vanessa JAMES et Morgan CIPRES qui ont remporté la finale à Vancouver. Cela ne s'est pas fait sans mal. Ils ont fait un short catastrophique, mais ils ont su se remobiliser et ils ont gagné, pour la première fois, un évènement majeur qui leur a ouvert les portes pour la suite.
- Gabriella PAPADAKIS et Guillaume CIZERON, malheureusement, n'étaient pas présents, une blessure avant le NHK les a privés de cette épreuve. Ils n'ont malheureusement pas pu participer à cette finale, mais on aurait pu repartir de Vancouver avec la médaille en couple et en danse. Ce sera pour cette saison.

Championnats d'Europe:

- Minsk, on ne peut pas dire que ce soit une ville magnifique, mais alors la semaine que nous avons vécue à Minsk a été extraordinaire parce que le premier titre de champion d'Europe en couple. Cela faisait très longtemps que cela ne nous était pas arrivé. Des programmes extraordinaires. On finit la semaine avec Gabriella PAPADAKIS et Guillaume CIZERON avec des frissons, tellement c'est magique quand ils patinent.
- On a eu une presque médaille de bronze avec Kevin AYMOZ, à pas grand-chose, 0,74 point de la troisième place, ce n'est rien. On sait qu'il aurait pu avoir cette médaille, mais on ne l'a pas eue, donc frustration.

- Les filles n'ont pas démérité. Elles se sont bien comportées, avec une cinquième place de Laurine LECAVELIER et une septième place de Maé-Bérénice MEITE
- Nos deux autres couples de danse, Marie-Jade LAURIAULT / Romain LE GAC et Adelina GALYAVIEVA / Louis THAURON, ont fait belle impression au Championnat d'Europe.

Une belle équipe, une équipe soudée qui nous a permis d'aller sur des championnats du monde où, malheureusement, on a eu un petit peu moins de belles choses :

- Une magnifique médaille avec Gabriella PAPADAKIS et Guillaume CIZERON, vous avez vu les images ce matin,
- Une grosse déception avec Morgan CIPRES et Vanessa JAMES parce que l'accident survenu aux six minutes d'échauffement du programme court, on se dit que s'il n'y avait pas eu ça, on aurait pu avoir une belle médaille, cela ne s'est pas fait.

Quelque part, ils voulaient continuer après les Jeux olympiques pour être champions du monde. Et comme ils ne le sont pas, ils ont décidé de poursuivre leur aventure. Un championnat du monde avec des regrets de ce petit accident sur le couple. Chez les individuels, là aussi un peu de frustration, parce qu'on a toujours du mal à rentrer dans ce Top 10 que l'on convoite avec les filles. On y était presque avec Kevin AYMOZ. Le Top 10 aurait permis d'avoir deux garçons l'année prochaine, mais il fait 11. Les garçons devront se battre. Il n'y en aura qu'un seul l'année prochaine. A eux de faire, dès le début de la saison, tout ce qu'il faut pour être celui qui sera aux championnats du monde.

Ce beau début de saison, associé à ce qu'ont fait les juniors sur les grands prix, nous a permis d'être sélectionnés au World Team Trophy, qui ressemble aux championnats du monde par équipe. Les six meilleures nations sont sélectionnées sur cette compétition. On termine quatrième, pas très loin de la troisième place. On a, comme aux championnats du monde, un petit déficit avec les individuels, mais sur un format olympique qui n'est pas le même que celui du World Team Trophy, parce qu'il n'y a qu'une seule fille et qu'un seul garçon engagés sur un format de médailles olympiques, c'est jouable. Cette médaille, nous en avions déjà parlé à Sotchi. Peu y croyaient quand j'en parlais, même les athlètes. A Sotchi, ils se sont dits « pourquoi pas ? ». On a fait un petit retour avec les athlètes. Ils ont compris qu'avec un couple et un couple de danse très performant, si les individuels se mettaient au travail et montaient dans la hiérarchie et se rapprochaient de la huitième place mondiale, cela pouvait s'envisager.

On est à trois ans des jeux. Je pense que si on ne rêve pas cette médaille, si on n'y croit pas, on passera à côté. Par contre, je pense que si l'on y croit tous, que si l'on se motive, que si les athlètes se lèvent tous les matins en se disant : « On peut avoir une médaille », parce que certains dans cette équipe auront une médaille dans trois ans, mais d'autres n'auront peut-être jamais la chance d'avoir une médaille olympique. Une médaille olympique, qu'elle soit individuelle ou par équipe, ça reste une médaille olympique et cela change la vie. J'y crois à cette médaille. Je crois en nos équipes. On va tout faire tous ensemble pour aller vers cette quête de médailles olympiques, parce que cela ferait un parcours collectif vraiment sympa.

Je remercie le Président et l'ensemble du BE de la confiance qu'ils m'accordent. Je remercie également la CSNPA et la CSNDG avec qui je travaille régulièrement et ses membres pour tous nos échanges productifs, nos réunions Skype de huit heures du soir à une heure du matin, que des moments partagés, mais qui feront, je l'espère, avancer le patinage. C'est bien agréable de partager autant. Merci à tous et à bientôt.

- Applaudissements -

Francis FONTANIE

Merci Katia.

Monsieur le Directeur des équipes de France de vitesse et d'adresse, Monsieur Frédéric Dambier.

Frédéric DAMBIER

Bonjour à toutes, bonjour à tous. Le Président vous a présenté les principaux résultats de la saison. A mon tour de vous faire part des résultats des disciplines de descente et d'adresse. Je vous avoue que je vais faire un gros focus sur le Bobsleigh. Le Président a qualifié la saison d'exceptionnelle. J'avais noté pour ma part une saison incroyable. C'est important de prendre ce temps et de vous présenter le bobsleigh, notamment toute l'équipe qui est autour. Vous connaissez Romain Heinrich. C'est important de discuter de tous les sportifs qui sont à ses côtés, Dorian Hauterville et Lionel Lefebvre, titulaires et remplaçants du Bob à deux, mais aussi toute l'équipe qui est derrière, parce que cet hiver, ils ont gagné à deux, mais ils ont surtout gagné à sept, tous ensemble à se soutenir et à passer un hiver compliqué, dense, mais c'est cette équipe qui leur a permis de gagner. Je veux vraiment citer Jérémie Boutherin, Jordan Bytebier, Jérôme Laporal et Alan Alais, les titulaires de cette saison en Bob à 4, mais aussi Dean Nick Allen qui nous a aidés et soutenus lors des moments de stage où l'on avait besoin d'avoir du monde pour reposer les corps fatigués.

Une équipe, cela ne gagne pas qu'avec ses sportifs, car une équipe d'entraîneurs est derrière tout cela également. Le départ de Bruno Mingeon, qui était présent à l'origine, a fait mal au projet. Bruno, qui gérait à la fois l'équipe de France et l'équipe de Monaco, a souhaité rester concentré sur Monaco. On a eu la chance de recruter un entraîneur de talent, Nicolae Istrate, un entraîneur roumain qui travaillait auparavant avec la Fédération Internationale. Il a tout de suite bien fonctionné avec Romain Heinrich et avec les autres sportifs, mais aussi avec Max Robert, l'autre pilier de l'encadrement de cette Equipe de France.

Les résultats. Dès le début de la saison, on s'est dit qu'elle serait extraordinaire parce que Romain Heinrich et Dorian Hauterville gagnent en bob à deux à Altenberg, devant un allemand, cinquième des Jeux Olympiques, triple médaillé mondial. On se dit alors que la médaille olympique dont parlent mes collègues en patinage artistique, il y a quelque chose à faire aussi en bobsleigh. Toute la saison a été une succession de choses très positives. Six fois sur six dans le Top 10 en Bob à deux, une médaille d'argent à Lake Placid, une entrée dans le Top 10 en Bob à 4. Pour beaucoup d'entre vous, le bobsleigh ne parle pas forcément. Pour vous situer le niveau de cette performance, pour partir aux Jeux Olympiques de PyeongChang, malgré un quota donné par la Fédération Internationale, la Fédération et la DTN avaient fixé un objectif à cette Equipe de France de rentrer impérativement dans un Top 10 mondial pour pouvoir aller aux Jeux. Cette équipe, avec l'ancien pilote Loïc Costerg, huit ans d'expérience, l'a fait à la dernière épreuve qualificative. J'aime me dire que cette première année de pilotage de Romain Heinrich avec une entrée dans le Top 10 mondial dès cette année, est plutôt de bon augure pour la suite.

Championnats d'Europe, une médaille de bronze dans le Bob à 2 dont vous avez vu les images, et une douzième place en Bob à 4, plutôt intéressante, mais encore loin des standards pour être sur les listes ministérielles. Malheureusement, des Championnat du Monde décevants, un forfait de l'équipe, une piste difficile, une première compétition en début de saison sur cette piste avec des chutes avec malheureusement une chute au premier entraînement, des problèmes de matériel, des problèmes de confiance. C'est le petit point noir de cette saison, mais des points noirs, il y en aura jusqu'aux Jeux de Pékin. On ne garde donc que le positif de cette saison. C'est pour cela que je veux vous montrer les perspectives sur le Bob et vous montrer l'évolution du ranking mondial. Le Bob à 2 était 40ème en 2017 ; il est 6ème cette saison, avec l'objectif, la saison prochaine, de jouer un Top 3 au classement général. Le Bob à 4 était 16ème 2017 et 2018 et termine 20ème cette saison, pour une première année, alors que ce n'était pas l'objectif principal. Il faut tous l'avoir dans un coin

de la tête, cela veut dire qu'on peut être performant sur les deux disciplines pendant les Jeux. Les objectifs pour la saison prochaine sont les suivants : podium aux Championnats d'Europe, Top 6 aux Championnats du Monde et un Top 3 au classement général de la Coupe du Monde en Bob à deux ; un Top 10 aux Championnats d'Europe et un Top 12 aux championnats du monde en Bob à 4. Ce Top 12 est très important pour nous, pour qu'on ait un maximum de sportifs qui rentrent sur les listes ministérielles pour avoir un accompagnement universitaire, voire professionnel.

Je vais faire un focus sur le partenariat Bontaz, dont le Président vous a parlé toute à l'heure. Initié en 2014, il est vraiment à l'origine de ce projet. C'est un partenaire certes financier, loin des enjeux financiers du partenaire principal de la Fédération certes, mais c'est lui qui a permis d'initier ce projet. C'est surtout un projet technologique. Aujourd'hui, on a du retard par rapport à de grosses nations, comme l'Allemagne où le Bob est vraiment installé dans leur pays. Cette société Bontaz nous aide au développement d'un Bob 100 % français pour les Jeux Olympiques de 2022. Ils ont fait leur première descente en Coupe du monde avec un Bob Bontaz. On est donc sur la bonne voie. Ils accompagnent aussi nos équipes au niveau technologique sur du matériel, des réflexions, sur la pâte de diamant, sur les patins. Noël Morard connaît très bien les caisses de transport de nos bobsleighs. Elles sont bien abîmées, mais grâce à lui, elles sont en meilleur état. Aujourd'hui, l'équipe Bontaz travaille à nous faire gratuitement ces caisses de transport. Il y a vraiment un grand nombre de soutiens. Ce partenaire, au-delà de l'aspect financier, est vraiment très important.

Je profite de la tribune et prendre un petit peu de temps pour vous montrer un clip qui montre l'ambition du projet du projet Bob. Il a été présenté il y a quelques jours.

- Diffusion d'une vidéo -
- Applaudissements -

C'était important de vous présenter cela parce que beaucoup parmi vous ont entendu parler du Bob mais ils ne se rendent pas compte de ce qu'il y a derrière. Cela montre l'ambition de cette équipe. Très rapidement, parce que je suis très bavard, le bobsleigh, c'est aussi du Bob féminin depuis cette saison. Margot Boch, qui avait fait quatre ans en tant que lugeuse sur le circuit junior international, a commencé cette saison sur une nouvelle épreuve olympique, le Monobob. Elle fait deux podiums et c'est vraiment très encourageant. Elle a trouvé une collègue de choix et de qualité, en l'occurrence Carla Sénéchal issue de l'athlétisme pour le Bob à 2. Toutes les deux sont rentrées dès cette année dans un Top 10 en Coupe d'Europe et ont gagné une médaille d'argent aux championnats du monde des moins de 23 ans ; elles ont donc un gros potentiel. On espère que, dès l'année prochaine, elles rentreront très vite dans un Top 3/Top 6 des championnats du monde junior. Vous pouvez l'applaudir.

- Applaudissements -

Enfin, il y a une Equipe de France relève, parce que c'est important de penser à l'avenir. Les Jeux Olympiques de la Jeunesse auront lieu l'année prochaine à Lausanne. Un groupe de trois sportifs a été détecté, il y a quelques années, grâce au travail de la Commission Sportive Nationale. Ces trois athlètes ont commencé à rentrer dans le grand bain : Camila Copain, quatrième du classement international avec une victoire à Saint-Moritz sur sa deuxième descente, ce qui est plutôt intéressant. Les garçons sont 6èmes et 12èmes du classement international. Ils ont pour ambition d'aller chercher une médaille lors de ces JOJ l'année prochaine. Je tiens à souligner le travail important et quotidien d'Alexandre Vanhoutte. Il est à l'origine de la détection de ces athlètes. Il les accompagne au quotidien et les a coachés toute cette saison. Merci à lui. On espère des médailles l'année prochaine au JOJ en attendant les vrais JO.

Skeleton et Luge: une Equipe de France relève en skeleton avec deux athlètes assez isolés qui ont des projets forts, personnels. Ils s'investissent de manière importante avec le soutien de leur club, le CBLS. Ils ont terminé 2ème et 9ème des Championnats d'Europe Juniors, et 10ème et 20ème des

Championnats du Monde Juniors, avec l'objectif, l'année prochaine, de très vite se rapprocher d'un Top 6 pour Agathe et un Top 12/14 pour Lucas.

Un dernier focus sur les disciplines de descente avec la luge. Auparavant, nous avions deux sportifs engagés sur la luge artificielle (épreuves olympiques): Margot Boch est passée au bobsleigh et Adrien Maitre a arrêté sa carrière. Avec le travail de la CSN, nous sommes partis sur un travail de développement avec la Fédération Internationale. Cette saison, trois sportifs ont pu participer au circuit de Coupes du Monde Juniors et Seniors avec des résultats plutôt intéressants: Tina Elsaesser, Daphné Vanhoutte et Charlotte Roche. Elles ont fait une première saison d'expérience et auront à cœur, l'année prochaine, de poursuivre leur progression.

Pour terminer, je vais vous parler du Curling. Didier a parlé de cette Equipe de France masculine avec des hauts et des bas. Nous avons commencé par une déception lors des Championnats d'Europe B. Cette équipe jeune, qui s'entraîne maintenant depuis longtemps ensemble, a connu la désillusion de descente de groupe et de se retrouver malheureusement dans le groupe C. Une très belle réaction a suivi avec uniquement des victoires, le meilleur tir à la cible, un comportement irréprochable et des athlètes qui ont montré qu'ils avaient toute leur place dans ce groupe B avec cette médaille d'or lors des Championnats d'Europe C. En parallèle, cette équipe (je ne vais pas vous donner tous les noms parce qu'entre le groupe C, le groupe B et les juniors, il y a plusieurs changements) termine 5ème cinquième des Championnats du Monde Juniors. Le Président de la CSN m'a donné la petite médaille d'or de cette saison pour que je vous la montre. Je lui ai dit : « d'accord mais l'année prochaine, je montre également celle des JOJ ». Ce serait une première. Nous avons donc une Equipe de France qualifiée pour les JOJ et normalement, l'année prochaine. je vous présenterais deux médailles aux JOJ et aux Championnats du Monde Juniors. Je parlais de l'encadrement avec le bobsleigh et il y a une personne là-bas qu'il faut vraiment mettre en avant. C'est Thierry Mercier. Il entraîne bénévolement cette Equipe de France de curling depuis maintenant trois ans. Il fait un travail très important auprès des jeunes.

- Applaudissements -

On parle avec les autres disciplines d'une culture de l'entraînement et de la performance. C'est ce que la DTN essaye de transmettre à ces sportifs, avec l'aide de la CSN et de Thierry. Merci beaucoup Thierry pour tout ce travail. Des résultats malheureusement plus décevants pour les autres équipes :

- 23ème des Championnats du Monde Mixte pour l'équipe Besançon/Megève,
- 35ème des Championnat du Monde Double mixte pour l'équipe de Besançon. C'est une vraie déception dans cette épreuve olympique et ce résultat impose que l'année prochaine, l'Equipe de France devra passer par un tournoi de qualification qui complexifie encore la route.
- 24ème place des Championnats du Monde Seniors pour l'équipe des Contamines.
- Un petit espoir avec une équipe féminine qui s'est présentée cette année aux Championnats d'Europe C (6ème), composée principalement de sportives de Saint-Gervais, avec l'association d'anciennes sportives, mais aussi de toutes jeunes, qui s'entraînent avec Thierry Mercier depuis longtemps.

Je veux profiter de cette tribune pour un point spécifique et primordial pour la performance. Le DTN l'a cité très justement, le suivi socioprofessionnel des sportifs est très important. Nicolas Prévost nous a quittés et j'ai repris cette mission. C'est un enjeu majeur pour nous. Aujourd'hui, nous avons une vraie nécessité de stabiliser la situation sociale de nos meilleurs sportifs. Je parle des autres disciplines que des disciplines d'expression qui ont parfois des perspectives économiques et professionnelles derrière leur carrière plus simples que pour les disciplines d'adresse, de vitesse ou de descente. Avec les Directeurs d'Equipes, il y a tout un système d'entretien, de questionnaires et de conventions individuelles. On souhaite être au plus près d'eux en leur donnant un maximum d'informations et en soutenant leurs aménagements scolaires et universitaires. Le cœur du

problème, ce sont les CIP, les Conventions d'Insertion Professionnelle. Nous sommes en gros progrès là-dessus. A l'heure actuelle, trois sportifs ont signé une CIP et un sportif a un poste aménagé :

- Véronique Pierron a signé une CIP avec la ville de Reims,
- Romain Heinrich, avec son entreprise Unity,
- Sébastien Lepape a signé avec la boulangerie de Font-Romeu qui fait d'excellents tiramisus.
- Thibault Fauconnet est sur un poste INSEP.

Pourquoi je vous parle de ça aujourd'hui ? Ces contrats sont le fruit de contacts et des réseaux qui se sont créés. Aujourd'hui, pour obtenir ces aménagements, il est important que vous sachiez les conditions nécessaires :

- Une inscription sur la liste des Sportifs de Haut Niveau (Attention, ce sont les listes Elite, Senior, Relève et Reconversion soit 42 sportifs au 1er juillet 2019 pour la FFSG).
- Participation aux compétitions de référence,
- Un réseau local de connaissances.

Ce qui est très important pour les employeurs, c'est qu'ils ne le font pas sans retombées. Il y a une vraie contrepartie financière qui est donnée à ces entreprises. Ils peuvent utiliser l'image du sportif. Il y a aussi la possibilité d'avoir du mécénat. Si je vous en parle, c'est parce que vous tous ici, vous avez un réseau personnel ou un réseau professionnel autour de vous. Je me suis amusé, sur la diapositive, à mettre certaines entreprises de certains élus que je connais et qui sont ici. Je pense qu'on ne signera ces contrats que comme ça. Si nos sportifs ont eu des contrats, c'est parce que Romain a rencontré une personne qui a décidé de l'accompagner dans son projet. Véronique, depuis qu'elle est sur Font-Romeu, a toujours gardé d'excellents contacts avec la ville de Reims et avec son club. Sébastien Lepape, c'est une rencontre fortuite. C'est une boulangerie qui signe un contrat avec un sportif. Ce n'est pas une très grosse société, mais on n'a pas forcément besoin de très grosses sociétés. Si vous tous, dans votre entourage, avez des contacts, n'hésitez pas à me contacter. Vous avez mes coordonnées. Je pense que certains sportifs seront très contents de bénéficier d'un accompagnement.

Merci pour votre attention. Merci beaucoup au Président, au DTN et à l'ensemble du BE pour la confiance que vous nous accordez, et surtout à mes deux Présidents de Commission Sportives, parce que cela n'a pas toujours été le cas, mais c'est un vrai bonheur de travailler ensemble sur un même projet et dans la même direction. Merci beaucoup.

- Applaudissements -

Francis FONTANIE

Merci.

J'appelle le Directeur des équipes de France de vitesse, Monsieur Alexis Contin.

- Applaudissements -

Alexis CONTIN

Bonjour à tous.

Avant de parler des résultats et des tableaux du short-track, je voudrais avoir un petit mot pour la grande piste, absente pour la première année de ces résultats internationaux. Nous n'avons pas eu d'équipe à tourner du fait de mon arrêt, la génération suivante met un peu de temps à être formé. Nous sommes en train de mettre en place une collaboration avec la Fédération Française de Roller. Le DTN Rodolphe VERMEULEN et le Président Didier GAILHAGUET se sont battus auprès de l'Agence pour avoir un budget conséquent afin de mener des actions sur la grande piste. Je les en remercie grandement puisque pour, la première année, nous disposons d'un vrai budget et pouvons faire des choses claires. Nous sommes en train de passer d'actions individuelles, avec quelques athlètes qui partaient de leur propre initiative à l'étranger, à une détection cibler et un chemin de progression pérenne vers la médaille olympique. J'espère pouvoir annoncer la signature d'une convention d'ici un mois.

Pour le short-track, cela fait maintenant deux ou trois olympiades que le but principal est le relais, mais nous n'avons jamais réussi à ramener cette médaille olympique. Avec l'ensemble de la DTN dédiée à la vitesse, nous avons mené une étude. Pourquoi nous n'y arrivons pas et pourquoi les autres nations y arrivent? C'est vrai que dans le short-track, il y a des aléas, des chutes. Une multitude de faits perturbent la course. Cependant à la fin, tous les équipes médaillés ont un point commun, dans leur effectif, ils ont au moins une personne qui est médaillée mondiale individuelle. Cela s'explique assez facilement, pour gagner et faire gagner l'équipe, il faut apprendre soi-même à gagner et le transmettre à son équipe. Nous avons donc décidé de privilégier le projet individuel des sportifs et de les responsabiliser dans leur besoin de performance. Pour ce faire, nous avons mis des critères de sélection avec des temps afin de pouvoir partir en Coupe du monde. Ces temps ne sont pas stratosphériques. Ça ne veut pas dire que les gens qui partent en Coupe du monde seront champions du monde, mais cela demande un niveau de performance digne du haut-niveau. C'est le projet individuel qui est à la base de la performance individuelle et collective.

On passe aux résultats de la première Coupe du monde :

- Véronique PIERRON remporte sa première médaille en Coupe du monde de sa carrière. J'ai été moi-même surpris d'apprendre que c'était sa première. Des mots de l'entraîneur national en place à l'époque, c'est le fait qu'elle se soit concentrée sur sa course et d'avoir laissé le relais de côté, qui lui a permis d'être plus performante en individuel.
- Thibaut FAUCONNET remporte également une médaille.

De manière générale, sur les Coupes du monde, nous nous sommes appuyés sur nos athlètes qui ramènent des médailles historiquement, Thibault FAUCONNET, Véronique PIERRON et Sébastien LEPAPE qui remporte aussi une médaille en Coupe du Monde, avec la percée d'Aurélie MONVOISIN et de Quentin FERCOQ sur quelques coupes du monde. Je vous ai mis les principales performances. Je me suis consacré au Top 6 qui reflète bien le potentiel médaillable de nos athlètes. Il y a aussi une troisième place dans une nouvelle épreuve, le relais mixte, qui sera visé à terme. Dès que deux individuels performants chez les hommes et chez les femmes se distingueront régulièrement, ce qui sera le cas, je l'espère, la saison prochaine.

Lors des championnats d'Europe, on attendait davantage de nos patineurs historiquement médaillables et médaillés : Sébastien LEPAPE, Thibaut FAUCONNET et Véronique PIERRON. Nous avons eu cependant une très belle surprise, que j'aimerais vraiment mettre en avant, c'est la médaille de Tiffany HUOT-MARCHAND sur le 1000 mètres, où elle fait 2ème. Tiffany fait partie de ces athlètes qui ont subi le *cut* de la première coupe du monde. Elle ne s'est pas qualifiée pour la Coupe du Monde. Elle a réussi à se remobiliser, à s'entraîner et à passer énormément d'heures aux entraînements, pour nous prouver qu'elle a le niveau international et ramener cette médaille à la France. Vous pouvez applaudir Tiffany HUOT-MARCHAND. Merci pour elle.

- Applaudissements -

Lors des championnats du monde de Sofia, ça a été plus compliqué. La qualité de glace ne nous a pas avantagée, comparée à la glace d'entraînement qu'on rencontre à Font-Romeu. J'ai associé, à ces championnats du monde, les Universiades. Nous avions décidé, avec la DTN, d'envoyer nos jeunes très prometteurs que sont Aurélie MONVOISIN et Quentin FERCOQ aux Universiades pour leur apprendre à gagner. Aux Universiades, le niveau est un peu moindre, mais n'empêche que cette rage qu'on a vu ce matin dans la vidéo d'Aurélie MONVOISIN et cette capacité à gagner des courses, elle a réussi à la développer aux Universiades. Je pense sincèrement que cette leçon lui permettra de tout casser cette saison. Je compte beaucoup sur Aurélie et Quentin pour les saisons à venir.

Sur les championnats du monde junior, les résultats ne reflètent pas forcément notre niveau. Diané SELLIER est formé depuis quelques années pour performer au très haut niveau. Il a eu une grave blessure en début de saison. Il était juste sur le retour. Sa performance de $22^{\text{ème}}$ ne reflète pas son niveau sur l'échiquier mondial. Je vous ai mis la photo de l'Europa Cup en fin de saison où il gagne. C'est ce vers quoi on tend avec Diané SELLIER. Gabriel VOLET a fait un bon début de saison sur les Stars class. Nous avions décidé de l'emmener malgré son jeune âge au championnat du monde junior pour découvrir. Il a pleinement rempli son rôle. Il ne faut pas les condamner sur des résultats comme ça. Gabriel VOLET était là-bas pour découvrir.

Les objectifs: Une équipe de France doit toujours avoir pour objectif de monter sur les podiums. Au-delà de ce tableau, il y a aussi ce qu'on met en place autour des objectifs. En donnant la priorité aux individus et aux performances individuelles au sein de l'équipe de France, il nous faut revoir les méthodes d'entraînement. Nous tendons vers une individualisation de l'entraînement. Sur l'ensemble des sports et internationalement, c'est une voie unanime dans la performance. Thibault Méline vient de reprendre le pôle de Fort-Romeu. Cette individualisation passe par plus de stages. Vous aurez l'occasion de rencontrer les short-trackers qui arriveront d'ici peu pour des récompenses. Ces short-trackers sont venus à vélo de Fort-Romeu.

- Applaudissements nourris -

Ce n'est pas parce qu'on ne voulait pas leur payer le train... Pour venir ici, ça prend deux jours de voyage. On ne peut pas se permettre, dans une quantification d'entraînement, de perdre deux jours en plein cycle de travail. On allie l'utile à l'agréable. Aurélie MONVOISIN va recevoir une récompense. Ces petits camarades sont donc condamnés, comme elle, à venir à vélo. Enfin, je sais que Didier est adepte des citations. Je voulais vous laisser cette situation d'Albert EINSTEIN qui disait : « La folie est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent ». C'est pour cela qu'on essaie de changer les choses. Merci.

Francis FONTANIE

Merci à Alexis.

Fabrice Blondel va nous parler maintenant de la relève.

FABRICE BLONDEL

Bonjour à tous. A mon tour de vous parler de la relève. Je reprends le flambeau, comme l'a dit tout à l'heure mon DTN, Rodolphe à Nicolas Prévost sur ce domaine qui est vraiment l'antichambre de la performance senior et élite. La saison passée a débuté par le Grand Prix Junior qui équivaut à la Coupe du monde junior. Cette saison s'est globalement bien déroulée. Pour commencer, on peut noter les résultats exceptionnels d'Adam Siao Him Fa, comme l'a cité le Président ce matin, saison des Grands prix au cours de laquelle il a glané deux podiums, dont une victoire, ce qui l'a amené à participer à la finale des Grands Prix Junior. Il a terminé

4^{ème}, ce qui est exceptionnel. La dernière participation à une finale de Grand Prix Junior pour un garçon, c'était il y a dix ans à Séoul avec Florent Amodio. Il y avait d'ailleurs gagné.

Chez les filles, Anna Kuzmenko a montré des résultats encourageants se classant en deux fois dans le dans le Top 10. En danse sur glace, Loicla Demougeot et Théo Lemercier ont confirmé leur progression avec de belles 4ème et 5ème place. On peut noter également la jolie 8ème de Lou Terreaux et Noé Péron qui, pour leur première participation dans un grand Prix Junior, terminent dans le Top 10. Chez les couples, Cléo Hamon et Denys Strekalin terminent 5ème et 6ème, ce qui confirme également leur progression.

Le Festival Olympique de la Jeunesse Européenne est une énorme compétition au niveau européen. C'est la compétition multisports la plus importante pour les jeunes. Elle concerne les athlètes âgés entre 14 et 18 ans. C'est l'antichambre des JOJ, des Universiades et des Jeux olympiques. C'est une étape importante dans la carrière d'un sportif :

- Océane Piegad a terminé 15ème sur 29.
- Gabriel Volet, en short-track, a fait une jolie compétition en terminant 8ème, 10ème et 12ème
- Arthur Vanbesien a prouvé qu'il pouvait rivaliser avec les meilleurs en terminant 11ème sur le 1000.

Championnats du monde junior de patinage artistique et de danse sur glace à Zagreb :

- On rêvait d'un podium pour Adam Siao Him Fa après sa belle participation à la finale. Il revient avec une jolie 6ème place qui reste très prometteuse pour la saison prochaine maintenant qu'on a vu qu'il pouvait réaliser des quadruples lutz en situation de compétition. C'est très prometteur pour l'année prochaine.
- Anna Kuzmenko a très bien commencé la compétition avec une jolie 7ème place dans le programme court. Malheureusement, un programme long un peu plus difficile la rétrograda à la 15ème place.

En danse sur glace:

- Jolie performance collective où nos deux couples engagés ont terminé dans le Top 10, 8ème pour Loica Demougeot et Théo Le Mercier et 10ème pour Evgenia Lopareva et Geoffrey Brissaud.
- En couple, Cleo Hamon et Denys Strekalin ont confirmé leurs progrès en terminant dans le Top 10.

Les objectifs pour l'année prochaine chez l'équipe Relève. Chez les hommes, on a deux participants aux championnats du monde junior. Nous attendons un podium et un Top 15 afin d'avoir deux quotas pour la saison qui suit. Chez les femmes, on attend enfin, comme chez les seniors, le fameux Top 10 qui nous ouvrira deux quotas pour la saison à suivre et qui permettra aux autres plus jeunes patineuses de se faire les armes et l'expérience pour le senior. En danse sur glace, on vise un Top 5 et un Top 15, ce qui nous permettrait également d'avoir deux quotas supplémentaires pour la saison à venir. En couple artistique, un Top 5.

Pour conclure ma présentation, j'avais envie de vous parler des dispositifs de détection, et plus principalement des collectifs jeunes talents et petits as, cités par Rodolphe tout à l'heure. Ces dispositifs sont mis en place sur les disciplines du patinage artistique, de la danse sur glace et

du short-track. Parmi les enfants qui participent au PND 1, 2, 3 et 4, les meilleurs d'entre eux sont ensuite retenus dans ces collectifs. Première année, jeunes talents, deuxième année, petits as pour les disciplines concernées. Ces patineurs bénéficient de visites sur site d'entraînement trois fois par an et également en compétition pour suivre leur progression, accompagner les entraîneurs dans leur structuration et leur planification d'entraînement. Nous accompagnons également les clubs à structurer l'environnement, que ce soit sur glace, hors glace, le scolaire, comme le citait très justement Frédéric tout à l'heure.

Cette saison de suivi s'est terminée par un stage interdisciplinaire patinage artistique, danse sur glace et short-track à Courchevel. C'est la première fois que nous organisons un stage non pas qu'artistique et danse, mais également short-track. Pour l'occasion, Nous avons invité une experte de la performance en général, Annie Sarra, qui vient du Canada. Le principe, c'était l'échange et l'interdisciplinarité. Les patineurs artistiques et les danseurs ont pris des cours sur glace et hors glace de propulsion, de placement technique, et inversement, les short-trackers ont pu bénéficier de cours de danse, de coordination et de souplesse. C'était vraiment sympa. Ça a été une réussite d'un point de vue sportif pour les enfants et pour l'encadrement. Il y a eu beaucoup d'échanges tout au long du stage, que ce soit sur glace et hors glace. J'encourage fortement les présidents de clubs que vous êtes à libérer, dans la mesure du possible, vos entraîneurs, afin qu'ils puissent suivre les patineurs retenus sur ces stages, afin de compléter leur formation continue. Cette année, il n'y a pas eu énormément d'entraîneurs qui sont venus sur ce stage, mais le bilan était très positif. Il y a beaucoup de temps d'échanges entre les intervenants, les patineurs, etc. C'est un message à passer. On sait que c'est difficile, qu'il y a beaucoup de compétitions et de stages mais c'est une superbe opportunité pour eux.

Pour conclure, j'aimerais simplement dire que pour contribuer à l'avenir de nos disciplines et à l'avenir de la Fédération, il est vraiment indispensable, tout comme le mascarpone pour le tiramisu, de continuer ces échanges, de mixer les disciplines. Le PND, c'est vraiment le principe. C'est ouvrir les dispositifs sur toute la famille fédérale. On peut peut-être basculer un patineur artistique vers le short-track ou inversement. On a vu que cela marchait, donc pourvu que ça dure. Merci à tous.

Francis FONTANIE

Merci Fabrice.

La Directrice des équipes de France de patinage artistique synchronisé, Catherine Glaise.

Catherine GLAISE

Bonjour à tous.

Après les présentations de mes collègues qui étaient de très haut niveau, après le tiramisu qui était de très haut niveau, je vais vous parler du patinage artistique synchronisé qui, malheureusement, n'est pas encore une discipline de haut niveau. J'ai été nommée Directrice des Equipes de France au mois de septembre et pris mes fonctions lors des Masters à Villard-de-Lans. L'idée était d'y faire un audit et de voir les besoins de la discipline, des équipes et de la CSNPAS. Dans tout ce que je vais vous expliquer, dans les actions, les objectifs et les résultats, je tiens à associer Raphaël et toute la CSNPAS pour le travail effectué ensemble tout au long de l'année. C'était une relation étroite qui nous a permis de mettre en place beaucoup d'actions, de semer, pas encore de récolter, mais nous espérons que ce sera pour l'année prochaine. Ma mission est de travailler sur la reconnaissance de Haut niveau de cette discipline. Elle est aussi de conseiller la CSNPAS et d'améliorer la performance des patineurs pour avoir les meilleurs patineurs dans les Équipes de

France et entrer au fur et à mesure dans un Top 10 et un Top 5 mondial. J'espère que nous pourrons organiser le Championnat du monde junior en 2021 et le senior en 2023.

Une dynamique se met en place. Tout au long de l'année, nous avons commencé, avec Raphaël et la CSNPAS, à mettre en place des conventions. Nous avons conventionné avec cinq équipes, quatre équipes juniors et une équipe senior, sur des actions fléchées visant à améliorer la qualité de patinage et celle des éléments techniques issus de la danse sur glace ou du patinage artistique. Nous avons mis de l'expertise et fait appel à des experts de danse sur glace et de patinage artistique. Nous avons mis en place toute une collaboration avec des officiels de l'arbitrage que je tiens vraiment à remercier. Sept officiels ont travaillé tout au long de l'année avec les équipes N1. Des suivis vidéo ont été réalisés toutes les trois semaines pour analyser la performance et donner des objectifs en vue des compétitions internationale et des Championnats du monde. Je tiens à remercier Marielle, Natacha, Valérie, Océane, Sylvie, Anne-Laure et Christophe pour l'aide qu'ils ont apportée à ces équipes. En tout, il y a eu 11 analyses vidéo pour cinq équipes. Il y a eu six déplacements en structure. Je me suis déplacée huit fois.

Cela ne s'est pas arrêté aux juniors-Seniors. Nous nous sommes aussi adressés aux novices et avons lancé une action sur la qualité de patinage, la cohésion d'équipe, l'unisson et la synchronisation au niveau des équipes novices de Montpellier, Nantes, Valenciennes et Wasquehal. Nous avons fait appel à des experts des autres disciplines, parce que je reste convaincue que la synchro a besoin des autres disciplines. En retour, la synchro peut ouvrir une porte vers des projets internationaux, pour des patineurs issus d'autres disciplines qui ne peuvent pas se réaliser dans leur discipline de prédilection, mais qui, à travers le patinage synchronisé, pourraient avoir un projet international*.

Ensuite, nous nous sommes attaqués à l'amélioration de la performance. Nous avons essayé d'ouvrir des portes au maximum vers la danse sur glace et le patinage artistique. Nous avons lancé deux castings cette année, un casting junior au mois de mars et un casting senior et junior au mois de mai. L'idée était de créer une base de données, un profil du patineur PAS avec les points faibles et les points forts. A partir de cette base de données, nous travaillerons et ferons un suivi des tests. L'idée était d'auditionner tous les membres des Equipes de France et de faire un livret individuel de performance pour que chacun travaille ses points forts et ses points faibles au service de l'équipe. L'idée était aussi d'identifier les danseurs solos juniors et seniors et de les convier aux castings pour une journée de découverte de la discipline. J'avais identifié des patineurs, puis appelé chaque entraîneur pour leur présenter le projet et leur dire que l'on pouvait offrir ensemble un autre projet à ces patineurs tourné vers l'international.

Je suis convaincue que les patineurs artistiques qui n'ont peut-être pas les compétences qu'il faut pour y faire une grande carrière, sont de très bons patineurs et que leurs qualités peuvent rapidement se mettre au service d'une équipe de patinage artistique synchronisé. Je lance un appel vers les présidents de danse sur glace et de patinage artistique pour essayer d'identifier des patineurs qui seraient susceptibles d'essayer le patinage synchronisé. Je suis convaincue que nous serions meilleurs, tous ensemble et que l'on pourrait offrir une belle carrière à bon nombre de patineurs plutôt que de perdre ces licenciés. Merci à vous pour l'écoute.

- Applaudissements -

Dans la colonne de droite, 65 patineurs ont été auditionnés et 18 clubs ont participé aux castings. Nous avons eu 9 solos de danse. Je tiens à remercier tous les entraîneurs DG qui ont incité leurs patineurs à y participer. J'espère que l'année prochaine, nous serons encore plus nombreux.

Si nous voulons former des meilleurs patineurs, il faut aussi aider nos entraîneurs à être encore meilleurs. Il y a eu trois formations dans l'année pour les entraîneurs de patinage artistique synchronisé. Il y en a eu une pour les entraîneurs novices à Louviers au mois d'octobre. On a mis en place en mai, avec l'INFMG, une Formation Professionnelle Continue à Pralognan qui a

rassemblé 18 entraîneurs et 20 patineurs. Il y avait une formatrice exceptionnelle, entraineur des vice-championnes du monde de synchro, Anu Oksanen. Elle a partagé son savoir avec beaucoup de générosité et de bienveillance. Elle a énormément apporté à nos entraîneurs et à nos patineurs. Nous avions invité quatre patineurs de chaque équipe N1 ce qui veut dire que les cinq clubs N1 ont pu participer puis transmettre tous les enseignements de cette formation au reste de l'équipe. L'idée est de développer ces actions. Il y a eu enfin le séminaire international à Vierumäki où nous avons joué collectif et convié un patineur de chaque équipe N1 junior à ce séminaire. Cela veut dire que les quatre équipes N1 juniors ont pu bénéficier de deux formations importantes et partager avec l'équipe.

Les résultats au niveau national et international :

- Une équipe émerge, c'est l'équipe de France Junior Jeanne d'Arc de Rouen. Sur toutes les compétitions, elle a 30 points d'avance. Elle a fait un podium sur la compétition du Winter Cup.
- Deux équipes ont passé la barre des 100 points ce qui correspond à la 16ème, 17ème place mondiale. Ce sont les équipe Chrysalides de Valenciennes et Zazou de Lyon.

Il y a eu deux podiums internationaux avec les Jeanne d'Arc sur la Winter Cup et les Chrysalides sur Amber Cup ainsi qu'une progression constante des scores. Passons aux Championnats du monde. Notre objectif, était la dixième place pour les deux Equipes de France. L'objectif n'a pas été atteint. Les équipes Junior et Senior terminent $12^{\text{èmes}}$ et restent à la même place que la saison dernière. Les juniors passent de 107 à 131 points. Ils perdent trois points sur une chute et la $10^{\text{ème}}$ place. Les Seniors ont fait une super saison jusqu'en mars. Au mois de mars, ils étaient à 166 points et notre objectif était de 170. Ils avaient encore un mois et demi pour préparer les mondiaux. Tout était sur des rails. On y croyait beaucoup mais des blessures et un remaniement ont fait qu'ils ont raté les mondiaux 2019 et réalisé leur moins bon score.

Les objectifs:

- Poursuivre le dossier de reconnaissance de haut niveau avec la mise en place des Championnats du Monde en France, j'espère que cela créera une dynamique,
- Relever la performance,
- Relever tout l'aspect quantitatif et qualitatif, c'est-à-dire avoir plus d'équipes N1, un meilleur niveau et de meilleurs résultats.
- Apporter de l'expertise étrangère.
- Détecter de nouveaux talents. Je rappelle ma demande vers les autres disciplines,
- Décliner ces castings sur les régions.

Je crois au local.

- Développer les formations d'entraîneurs,
- Mettre en place un projet de développement.

Je termine sur les objectifs de résultats. Les objectifs sont ambitieux, mais je pense qu'ils sont réalisables. Avec plus de travail, plus de collectif, plus d'exigences et plus de structuration, je pense que nous pouvons y arriver. L'idée est un Top 6 en compétition internationale junior et senior cette saison. En 2021, c'est un podium pour les juniors et les seniors en compétition internationale. C'est un Top 5 en challengers séries. C'est un Top 8 mondial qui je l'espère pour les juniors seront chez nous. En 2022, c'est d'arriver à avoir deux quotas, c'est-à-dire entrer dans le Top 6 mondial pour avoir deux quotas en junior et en senior en 2023. C'est ambitieux et II y a encore beaucoup de travail. Merci à la CSN, Raphaël, Didier et Rodolphe. Merci à tous.

- Applaudissements -

Francis FONTANIE

Merci Catherine.

Frédérique Blancon, Directrice du Développement ayant eu un empêchement de dernière minute, c'est Dominique Rabbé, Secrétaire Générale Adjointe qui va vous parler du développement.

Dominique RABBÉ

Bonjour à toutes et à tous. Je reprends la présentation au pied levé. Je serai forcément moins brillante que les autres membres de la DTN. Je n'ai pas de résultats, pas de médaille à vous annoncer, mais je vais vous parler d'avenir. Le développement fédéral, Rodolphe l'a dit, est l'un des piliers et c'est un pilier important parce que même s'il brille moins, même si on ne le voit pas à la télé, c'est sûrement ce qui nous permettra de vous fournir des champions dans quelques années. Ce développement fédéral s'appuie sur trois axes que vous connaissez tous par cœur, puisque vous avez tous lu les différents courriers que vous avez reçu de Frédéric, trois axes et cinq dispositifs. Les trois axes de développement :

- Diversifier l'offre des sports de glace au sein des clubs. C'est votre travail au quotidien.
- Être présent au sein des politiques sportives locales. C'est là que se trouve une partie des financements. Il faut à la fois s'adapter au projet sportif fédéral, mais aussi aux projets sportifs départementaux, locaux, régionaux. C'est ce qui est quelquefois compliqué.
- Développer l'attractivité des sports de glace pour que nous ayons de plus en plus de licenciés.

Pour cela, nous nous appuyons sur cinq dispositifs. C'est un peu compliqué, un peu rébarbatif, mais cela nous semblait important de vous les réexpliquer. Je suis désolée pour les présidents de ligues et les personnes qui les représentaient hier, parce qu'il y a forcément des redites de la réunion d'hier.

Cinq dispositifs suivis par Frédérique Blancon et 4 cadres techniques. Je vais vous présenter ces cinq dispositifs de manière synthétique. Vous connaissez déjà le premier car cela fait déjà trois ou quatre ans que la Fédération signe des conventions avec des ligues pour nous aider à mettre en place des actions sur des domaines définis, 68 000 euros sont partagés avec les ligues pour deux types d'actions : les PND et les BF.

Le PND, en 2018, il y avait 427 patineurs ou sportifs qui ont participé au PND1. En 2019, 491, soit une augmentation de 15 %. C'est quelque chose pour lequel nous comptons énormément sur vous. C'est un chiffre qui doit augmenter. Dans ce que nous remontent les clubs, c'est que ce n'est pas la peine d'aller au PND1 si les patineurs n'ont pas le niveau parce qu'ils n'iront pas au PND4. Ce n'est pas faux, en particulier pour une première participation. Si vous prenez un enfant de 8 ans qui est rentré en septembre et que vous le mettez dans un PND1 en octobre, il y a peu de chances, en avril de l'année d'après, qu'il soit en PND4. Néanmoins, nous avons vraiment besoin que vous participiez massivement à ce PND1 parce que cela nous sert à avoir un référentiel des qualités physiques intrinsèques de chacun de nos nouveaux sportifs. Si vous êtes un club d'artistique et que l'on détecte que quelqu'un pourrait faire du short-track, du Bob ou un autre des sports de nos sports de glace, c'est grâce à ces données, compilées par Fabrice, que nous arriverons à les détecter bien en amont pour éventuellement les réorienter le plus tôt possible. Les champions olympiques dont nous avons beaucoup parlé aujourd'hui, nous espérons en avoir à Pékin avec les objectifs fixés par Katia. Dans les autres pays, ils ont 14 ans, 15 ans. Pour y parvenir Il faut détecter ceux qui ont un potentiel physique bien en amont. Pour Le PND1, ne vous basez pas sur le niveau de patinage, ça viendra

après, mais d'abord sur les qualités physiques. 500 cette année, il faudrait que l'année prochaine, Frédérique puisse en annoncer beaucoup plus. Je compte vraiment sur vous.

Les BF, c'est la continuité. Je ne vais pas vous donner le détail par ligue parce que c'est un peu fastidieux, mais ceux qui sont rentrés dans la démarche des BF les premières années, ont moins de BF1 et plus de BF2. Par exemple, Grand-Est a fait un très gros effort en 2019 sur les BF1. Ils ont explosé les compteurs en BF1, mais il va falloir attendre un peu avant qu'ils aient des BF2. Une espèce de cycle va se mettre en place. Néanmoins, nous avons formé 213 BF1 en 2019 et 53 BF2, et nous ne sommes qu'à la moitié de l'année. Ceux qui étaient annoncés sont comptés mais il y en aura vraisemblablement plus.

Le deuxième dispositif, 92 000 euros. Il y a une partie que l'on connaissait déjà et une nouvelle partie. Dans ces 92 000 euros, il y a :

- un tiers pour le PND4, patinage artistique, danse sur glace et vitesse,
- un tiers pour les actions de développement menées directement par les CSN,
- un tiers, soit 35 150 euros, pour quelque chose de nouveau pour notre Fédération, un projet collaboratif ligues et CSN.

C'est quoi ? Les CSN ont décliné un projet sportif suite aux dernières élections. Ce projet sportif a été décliné en actions qui ont été soumises aux ligues. Les ligues ont proposé de s'inscrire ou pas sur certaines de ces actions et de mettre en place des actions qui seront cofinancées par la Fédération et par la ligue. Ce montant de 35 150 euros, si on l'additionne à tout ce que j'ai déjà dit et ce que je dirais après, ça ne paraît pas beaucoup quand on l'individualise, je sais qu'il y a eu des frustrations de certaines ligues hier parce que leurs actions n'avaient pas été retenues ou pas à hauteur de ce qu'ils auraient aimé, mais c'est déjà beaucoup puisqu'on n'avait rien les années précédentes. On essaiera de faire plus après, mais c'est lié à ce que disait Didier ce matin. Ce projet collaboratif a bien fonctionné pour sa première année, puisque 71 actions ont été proposées par les ligues et 53 ont été validées, donc cofinancées.

Le troisième dispositif qui vous concerne directement, 50 000 euros pour 2019, sachant qu'il y avait déjà eu 50 000 euros en 2018. 118 clubs ont demandé à être labellisées et ont obtenu 163 labels. C'est plus que lors de la dernière labellisation. En gros, comment se découpent ces labels ? :

- 53 % sur du développement. Je pense que cela ne vous surprendra pas forcément, vous qui êtes présidents de clubs. 50 % de nos clubs font du développement toutes disciplines confondues.
- 18 % de la formation des jeunes,
- 10 % de la compétition,
- 1 % de la haute performance.

Pour le dire clairement, un seul club en France a obtenu le label haute performance, le club de Lyon en patinage synchronisé, puisque le critère, c'était d'avoir des athlètes formés sur place participant à la plus haute compétition de référence de la discipline, donc les championnats du monde. On espère, avec la patinoire de l'INSEP et les autres projets nous en aurons beaucoup plus.

Sept clubs ont le label École française des sports de glace. C'est ce qu'ils demandaient. Ce sont des clubs qui font de l'animation. Ils peuvent être saisonniers ou pas saisonniers, mais leur vocation, par manque de glace en particulier, c'est de faire uniquement de l'animation sport pour tous de 22, avec des thèmes différents, Baby, mixité, que vous connaissez aussi bien que moi.

Ces clubs labellisés sont répartis au niveau national. Il faut souligner qu'en Normandie, 100 % des clubs ont été labellisés, mais globalement, c'est entre 75 et 90 % des clubs qui sont labellisés. Cette labellisation ouvre droit à une aide financière :

- 150 euros pour le premier niveau,
- 450 euros pour le sport pour tous,
- 850 euros pour le développement,
- 1 450 euros pour la formation des jeunes,
- 1 900 euros pour la compétition,
- 2 700 pour la haute performance.

118 clubs labellisés, 9 ont demandé à bénéficier de la dotation financière, c'est-à-dire qu'elles ont envoyé les factures qui correspondent à leur niveau. Vous pouvez encore le faire. N'hésitez pas. La seule contrainte, mais elle vous sera rappelée à la rentrée, c'est qu'il faut que ce soit sur l'exercice comptable 2019. Il faudrait que ce soit fait en octobre pour être sûr que ce soit payé en 2019. Pour cela, quand vous envoyez les factures, j'ai un rappel à faire, n'oubliez pas d'envoyer votre RIB et le bon, suite à des changements nous avons eu des difficultés. Un petit rappel également, un seul label est financé. Si un club a été labellisé dans une discipline sur de la haute performance, dans une discipline sur la compétition et dans une discipline sur le développement, il n'y a pas de cumul. C'est ce que nous avions dit d'emblée. Il touchera le montant du plus haut label.

Ces labels sont attribués pour quatre ans, mais comme on s'y était engagé, il y aura une visite du référent :

- Tous les deux ans pour ceux qui ont le label sport pour tous, développement et formation des jeunes, parce que certains étaient à la limite. Quelqu'un qui a mis en place une structure lui permettant d'atteindre la formation des jeunes, mais qui n'a pas donné de résultats en compétition, le jour où on met en place, on n'a pas de résultat de manière immédiate, mais ce sera à rattraper.
- Tous les ans, pour ceux qui ont le label compétition et le label haute performance. On ne peut pas dire que quelqu'un qui a eu le label à haute performance parce que les années d'avant, il avait travaillé et s'était investi, qui arrêterait de faire de la compétition de haut niveau garde ce label à vie.

Je voudrais juste rappeler que quand on est labellisé, c'est qu'on adhère à la politique sportive de la Fédération. Cela nous paraît inconcevable de dire : « Je veux être labellisé, mais en même temps, je ne veux participer à rien ». C'est ce qu'on constate ici ou là. Les présidents de ligues m'ont demandé de vous le rappeler, en particulier les PND. On ne peut pas être labellisé formation des jeunes et refuser de participer au PND, d'aller à l'opéra de la glace ou de refuser ce qu'on vous propose. Cela va de pair. On en tiendra forcément compte lors des visites suivantes.

Le quatrième dispositif, c'est la convention pluriannuelle annuelle d'objectifs que la Fédération signe avec l'agence du sport pour sa partie développement. Nous n'avons pas tout à fait les mêmes chiffres quand on vous parle les uns ou les autres, parce que chacun découpe le budget en fonction de ses besoins 38 250 euros, c'est bien la part développement dans cette convention pluriannuelle d'objectifs qui comporte aussi de la formation. C'est le travail sur l'avenir, mais au niveau fédéral :

- Développer l'activité des sports de glace et les choix qui ont été faits par la Fédération,
- Développer la luge à roulettes avec la CSN de BLS.

Pour faire du bob, il faut une piste. Si on est à Brest ou à Arcachon, c'est plus compliqué de créer un club et de développer de la luge que si l'on est à la montagne. Il y a maintenant de la luge sur roulettes et s'il y a des clubs ou des ligues intéressées, il faut vous rapprocher d'Alexandre.

Développer l'Ice cross avec la CSN de sports extrêmes.

Il y a des nouveautés mais je ne vais pas trop m'étendre parce que c'est encore à l'état de projet, mais juste pour que vous sachiez que nous travaillons aussi sur ce qui est l'attractivité en externe.

La DTN travaille actuellement sur une application pour mobile qui s'appellera Forme glisse. Les gens intéressés y trouveront des fiches pédagogiques qui permettront de s'en servir individuellement ou dans les clubs pour les débutants, elles seront bien sûr accessibles sur Internet, un particulier aussi qui ira en séance publique, pourra avoir accès à ces fiches axées sur le sport de glace santé et sur l'initiation au patinage. On vous a mis plusieurs exemples. Il y a le travail des bras et des épaules si c'est un problème médical. S'échauffer et s'étirer si c'est pour aller faire du loisir en séance publique.

Le cinquième dispositif qui est à la fois nouveau pour la Fédération, mais il n'est pas nouveau sur le fond. C'est l'ex-CNDS : 194 200 euros cette année. C'est ce que vous faisiez avant avec le compte asso pour le CNDS, les demandes de subventions. Didier vous l'a dit, on aimerait montrer au ministère maintenant que les fédérations ont la main sur cette subvention, qu'il y a plus de demandes parce que vous êtes mieux accompagnés, parce qu'on a élargi les critères d'acceptation de cette subvention. On avait pour objectif que 80 clubs fassent des demandes, 13 ligues et 18 comités départementaux, sachant que pour l'année dernière, 43 entités avaient fait une demande de CNDS.

Vous connaissez tous les axes de ces subventions :

- Pour les clubs : diversifier l'offre, être présent et développer l'attractivité.
- Pour les ligues : la formation des cadres et l'accompagnement des clubs en particulier, avec le fonctionnement des ETR.

Le dépôt des projets sur la plateforme Compte Asso, c'est du 23 mai au 1er juillet. Il vous reste une petite semaine pour vous y mettre ou pour finaliser pour ceux qui s'y sont mis. Ensuite, du 2 juillet au 22 juillet, il y aura l'instruction des dossiers. Avant, c'était votre département et votre région qui s'en occupaient. Maintenant, c'est la Fédération, donc Frédérique et son équipe. On doit tout transmettre à l'Agence pour le 31 juillet. Cela devrait entraîner pour celles qui seront retenues, un financement en septembre ou en octobre. Pour le moment, 24 dossiers sont en cours d'instruction, 17 clubs, 3 comités départementaux (74, 95 et 93), et 4 ligues (Ile-de-France, BFC, la Bretagne et PACA), mais je sais qu'il y en a d'autres qui sont en train de les compléter. Voilà ce que je voulais vous dire pour le développement. Merci de votre attention.

- Applaudissements

Francis FONTANIE

Merci Dominique.

Nous allons terminer le tour d'horizon de la DTN avec un duo pour la formation cette fois-ci : Rodolphe Vermeulen et Camille Pradier.

Rodolphe VERMEULEN

Nous serons deux à parler, donc cela va être deux fois plus long. Nous allons essayer d'être deux fois plus rapides. Je remercie Camille. Pourquoi en duo ? Avec le départ de Fabrice Blondel et de Sandrine Prinet au cours de la saison et la non-possibilité de recruter, j'ai repris l'Institut par intérim. Camille s'est proposée de m'y aider, elle qui est déjà pas mal surchargée sur différents sujets. Elle a absorbé, en plus de ses missions, nombre de nouveaux dossiers. Comme cette AG était une première expérience pour elle, cette dernière n'a pas souhaité s'exprimer seule devant vous pour porter le bilan de notre Institut.

Un bilan de la formation dans un contexte externe complexe, né d'une grande réforme en cours de la formation professionnelle, qui impactera lourdement nos formations et l'Institut en direct avec,

vous l'avez déjà bien vécu en tant que présidents de clubs, le changement de nos financeurs, les fameux OPCA, qui passent sous le régime des OPCO et changent de branche. Désormais les formation et diplômes du sport intègrent une branche professionnelle qui n'est plus celle seule du sport, mais elle s'intègre avec de la communication et de l'évènementiel. C'est dire ce que la formation professionnelle du sport est en train de devenir, mais tout cela n'est pas terminé, il y a également d'autres évolutions beaucoup plus techniques sur lesquels je ne m'étendrai pas en cette AG. C'est surtout le changement des financements qui impacte tout le monde. Ceci dit, il faut rester positif parce que l'AFDAS, le nouvel OPCO, s'est engagé à reprendre l'ensemble des formations en cours pour vos stagiaires. Il n'y a pas de souci là-dessus. Maintenant, il se pourrait que ça change. Cette réforme impactera également les organismes de formation avec de nouvelles contraintes sur des modalités de référencements, des process qualité, de l'externalisation de ces process qualité avec des sociétés qui visiteront les organismes de formation pour leur donner les labels et les laisser partir sur de la formation professionnelle, financée ou pas.

Nous assistons à un vrai changement de paradigme. Là où, pendant trente ans, on entrait en formation pour augmenter ses compétences, c'est approche est mise de côté. Désormais, la règle première, c'est : un diplôme égale à un emploi, une formation égale à un emploi. Tout sera jugé làdessus. Si un organisme de formation, qui propose la Formation Professionnelle Continue, n'est pas capable de faire la démonstration que cette formation est un plus, stabilise l'emploi ou permet de trouver un nouvel emploi, cette formation ne sera pas financée. C'est une vraie révolution qui est en train de se réaliser. Elle impactera complètement le mode d'organisation des organismes de formation qui vont devoir se restructurer, sans doute trouver de nouvelles compétences. C'est ce qui nous attend. Je sais que nous avons a un bel organisme et qu'il va falloir relancer toute une rénovation de nos process qualité.

Changements en interne également avec une équipe qui était déjà réduite au mois de décembre, vu tout ce qu'on mettait en œuvre, qui s'est de nouveau réduite au mois de janvier. Nous sommes passés de cinq à trois personnels, missionnés également sur d'autres champs, ce qui nous a obligé à opérer des choix cette année, à prioriser des formations plus que d'autres. Cela nécessitera sans doute de nous requestionner en interne pour opérer cette mutation, soit par le biais d'abandon de chantiers ou de recrutement de nouveaux personnels.

Je compte sur les clubs pour nous aider à référencer nos professionnels. Christophe Lambert, membre du Bureau exécutif, a entamé ce lourd travail de référencement des pros. N'hésitez pas à nous faire savoir, quand vous recrutez une nouvelle personne, ou quand vous avez besoin de nouveaux diplômes, ou lorsque vous avez connaissance d'un ancien diplômé qui revient vers vous, à appeler l'Institut et à nous le faire savoir parce que le référencement, les suivis de cohortes feront partie des process qualité attendus pour qu'un organisme de formation reste référencé, et puisse continuer à délivrer de la formation professionnelle, financée et finançable. Je laisse la parole à Camille.

Camille PRADIER

Je vais m'occuper des chiffres, puis je laisserai Rodolphe faire les perspectives, puisque c'est lui qui tient la Direction de l'Institut par intérim. Les chiffres sont annoncés au tableau : 249 BF1 et 34 BF2 pour l'année. Le détail par région, comme vous l'a dit Dominique, il y a eu au moins une session de BF1 par région cette année. Pour les BF2, six régions se sont positionnées sur une session. Ce sont les dispositifs pour lesquels le fonctionnement marche plutôt bien. Il n'y a pas de nouveauté particulière sur la mise en place, hormis le fait que c'est Myrtille Gollin qui a repris la gestion des BF1 et des BF2.

Rodolphe VERMEULEN

Vanessa Sanesti qui assurait la coordination de toutes les inscriptions et de l'organisation de ces certifications sur le territoire a été placée sur de nouvelles missions. Nous avons confié ce dossier à Mademoiselle Myrtille Gollin.

Un petit mot tout de même sur les BF2. Depuis quelques années, vous savez que leur mise en place, de par leur lourdeur, est un peu compliquée dans les territoires. Ça met les présidents de ligues et certains présidents de clubs en difficulté, soit de ne pas pouvoir former vos jeunes qui veulent passer du temps dans le club à enseigner, soit pour les présidents de ligues de pouvoir organiser les certifications. Un séminaire de rénovation sera mis en place, et particulièrement de ce niveau-là, particulièrement sur le short-track, pour produire de nouveaux contenus de formation. Ce BF2 nouvelle mouture devrait voir le jour à compter du mois de janvier 2020, ce qui nous laissera le temps de produire les contenus et de commencer la phase de formation de vos correspondants régionaux formation. Nous en profiterons également pour remettre à jour cette liste des correspondants régionaux formation. Nous nous sommes bien rendu compte, depuis qu'elle a été mise en œuvre, que certains n'avaient aucune activité. Ce serait bien de profiter de cette nouvelle mouture du diplôme pour remettre à jour vos listes, accueillir de nouveaux correspondants et sortir ceux qui n'ont pas d'activité.

Camille PRADIER

Nous passons au deuxième champ de la formation, la formation professionnelle qualifiante avec nos trois diplômes : le BPJEPS, le DEJEPS et le DESJEPS.

- BPJEPS, promo 2018 2019, 21 stagiaires, 2 abandons, ce qui fait 19 stagiaires qui sont allés au bout de la certification. Il y a 18 stagiaires qui sont déjà en situation professionnelle et un stagiaire en recherche d'emploi mais qui est déjà sur pas mal de touches.
- la promo DEJEPS avec 14 stagiaires, 13 diplômés et un en-cours de certification. On est aussi sur une insertion professionnelle à 100 %.
- 2 DESJEPS ont réussi leur certification très récemment.

Au niveau des résultats, c'est plutôt performant, tant pour l'Institut sur la formation que sur l'insertion professionnelle. C'est un point de satisfaction, et en même temps un point d'inquiétude parce qu'on sait que plusieurs clubs, assez nombreux d'ailleurs, sont en recherche d'entraîneurs, mais ils sont déjà tous en activité. L'enjeu reste de motiver ceux qui voudraient s'engager dans cette voie et leur montrer toutes les belles perspectives qu'on peut avoir avec ce travail d'entraîneur. Il y a quand même une évolution avec trois diplômes. C'est le rôle que vous avez, en tant que président de club, de voir comment stimuler une vocation avec vos salariés pour les accompagner sur le tutorat.

Rodolphe VERMEULEN

Je vais donner une information sur cette formation professionnelle. Elle a trait à notre Brevet Professionnel Patinage sur Glace. On se rend compte, depuis août 2011 que notre filière a été rénovée avec la création des DE, DES et, quelques années plus tard, du BP Patinage sur glace, qu'aujourd'hui, notre filière a du mal à répondre aux besoins de professionnalisation de ses disciplines que sont le Bob, la luge, le Skeleton, le curling et, en partie, le short-track. Nous avons entamé, avec Camille, une démarche de rénovation et d'adaptation de nos diplômes auprès du ministère, profitant de travaux sur ce qu'on appelle la proportionnalité réglementaire, je n'entrerai pas dans le détail. C'est pour vous donner une information que sur certaines disciplines, nous n'aurons peut-être plus besoin de diplôme pour enseigner contre rémunération. On s'est dit : « Pourquoi ne pas profiter de cette réforme pour rénover notre BP et non plus en faire un BP simplement patinage sur glace, qui correspondait au patinage artistique, à la danse sur glace et au short-track, mais au contraire, un BP plus en phase avec notre identité et donc un BP sports de

glace ». Ce travail a été effectué. Il vise à faciliter l'accès à l'emploi pour les curlers, les bobeurs, les lugeurs et les skeletonneurs. Ce BP, pour ne rien vous cacher, est passé en sous-commission sport la semaine dernière. Il n'y a eu aucune remarque de la part de la CAP. Il part dans un système de navettes avec les branches professionnelles. Le 5 juillet, si ma mémoire est bonne, nous saurons si notre texte est rénové, ce qui sous-entendrait qu'à compter de 2021, nous pourrions accueillir des niveaux quatre, par exemple, je pense aux curlers, et non pas simplement au niveau deux, des gens en formation professionnelle. Nous pourrions augmenter les passerelles entre nos brevets fédéraux et la filière professionnelle. En tout cas, ce brevet professionnel est en pleine mutation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données.

Camille PRADIER

J'ai oublié de vous dire que pour la saison à venir, une promotion BPJEPS de dix stagiaires est déjà en cours. Malheureusement, cela va bien dans le sens de la fin de ma petite phrase précédente, on n'a pas pu ouvrir de DEJEPS pour l'année 2019 - 2020, faute de candidats et de contraintes ministérielles qui nous obligent à avoir huit stagiaires minimum pour ouvrir un diplôme. Cette année, on n'était pas dans les clous, donc pas de possibilité d'ouvrir un DEJEPS.

Nous arrivons à notre dernière diapo de la dernière allocution DTN. C'est la cerise sur le tiramisu, n'est-ce pas ? A l'écran, ce sont les différentes thématiques des FPC que nous avons conduites cette année. 53 clubs ont participé pour permettre à leurs salariés de se former, ce qui nous fait 111 participants, 111 professionnels. Je tiens à vous signaler, pour tous ceux qui ne seraient pas encore au courant, que l'opérateur de compétences de la branche sport, aujourd'hui l'AFDAS, peut vous financer les droits d'inscription de ces Formations Professionnelles Continues. Pensez à les contacter, les solliciter et faire monter vos dossiers. Pour les perspectives, je vous laisse avec le directeur par intérim.

Rodolphe VERMEULEN

A l'écran, il y avait la Formation Professionnelle Continue. Je voulais juste citer la signature tout récemment d'un nouveau partenaire de nos formations, particulièrement sur les formations surfaceurs affûteurs, qui va nous aider grandement à nous structurer en interne. C'est une vraie force qui vient collaborer avec nous à l'Institut en la personne de Monsieur Rémi Bohler que vous connaissez. Nous avons signé notre convention avec lui il y a trois semaines.

Dans les perspectives, vous l'avez compris, nous allons lancer une enquête pour recenser vos besoins en Formation Professionnelle Continue puisque nos personnels se sont réduits. Nous allons faire des choix drastiques. Cela ne veut pas dire que nous allons tout abandonner, mais pour répondre au mieux de vos besoins, vous nous aiderez si vous nous dites : « Je veux plus une formation pour l'approche des ados, la gestion des parents ».

Camille PRADIER

Ou les nouveaux règlements.

- Applaudissements -

Rodolphe VERMEULEN

C'est une demande importante et récurrente. Je pense que je peux conclure là-dessus. Je vous remercie beaucoup d'avoir écouté attentivement l'ensemble de mes équipes, j'y associe Dominique qui a repris avec brillance le discours de Frédérique. Encore une fois, merci à cette DTN vaillante,

courageuse, toujours présente, qui, même si nous avons été un peu long et je m'en excuse, vous aura fait la démonstration qu'elle veille à prendre au sérieux vos attentes. Une belle journée à vous.

- Applaudissements -

Francis FONTANIE

Merci Camille. Merci Rodolphe.

XV. Rapport d'activité du Président de la CFOA

Francis FONTANIE

Le Président de la CFOA étant excusé, c'est un de ses vice-présidents, Monsieur Ronald Beau, qui va vous parler de la CFOA, donc du rapport.

Ronald BEAU

Pourquoi il parle tous de tiramisu comme ça ? Bonjour à tous ceux que je n'ai pas encore eu la chance de voir. Effectivement, comme tu le dis Francis, je représente Anthony Leroy qui est retenu en Bretagne pour des obligations familiales. Je vais vous présenter le bilan annuel de la Mission Fédérale des Officiels d'Arbitrage Je vais essayer de faire bref pour enchaîner sur tous les sujets qui restent.

Dans un premier temps, quelques chiffres pour vous donner une idée de l'activité de la CFOA, notamment par rapport aux effectifs que nous gérons. Depuis 2011, on a pu constater, on vous le dit tous les ans, que cela augmente régulièrement. Cette année, si on se base sur l'année civile, on a eu une légère baisse entre 2007 et 2018, mais l'année 2019 se présente bien. Aujourd'hui, nous avons 503 officiels d'arbitrage toutes disciplines confondues, les disciplines d'expression, les disciplines d'adresse et de vitesse. 80 nouveaux officiels sont en formation au four. On les chauffe et on va bientôt les accueillir parmi nous.

Parmi ces 503 officiels d'arbitrage, la répartition par ligue se fait de façon assez inégale. Deux lignes se détachent, ce sont des ligues très présentes : la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, la première ligue de France en matière d'officiels, juste devant la Ligue d'Ile-de-France. Les autres ligues ont tendance à se développer au fur et à mesure. Nous regrettons le départ d'un officiel de Saint-Pierre et Miquelon, la ligue qui ne comptait qu'un seul officiel. Il a rejoint la Ligue Occitanie cette année. Il n'a pas démissionné, mais il a déménagé. S'il y a des volontaires pour aller à Saint-Pierre et Miquelon, je prends les inscriptions à la sortie.

Par discipline, rien d'étonnant à ce que le patinage artistique soit largement devant. C'est une discipline majeure en termes de licences, en termes de pratiquants, en termes de résultats et en termes d'officiels également. 266 officiels sur les 503. Elle est suivie par la danse sur glace qui affiche une nette progression depuis les trois dernières années. On était parti à 85 officiels, on arrive à 117, donc un bel effort de recrutement. Le patinage artistique synchronisé, je ne vois plus Catherine, mais les officiels qu'elle a remerciés font partie des 45 officiels de patinage artistique synchronisé. L'effort de recrutement depuis deux saisons s'est bien matérialisé cette année en patinage artistique synchronisé.

Par profil, une répartition pyramidale logique. Le plus grand nombre d'officiels sont au niveau régional. Un certain nombre, 31 % au niveau national, et 13 % au niveau international pour

représenter la France dans tous les évènements auxquels nos sportifs peuvent participer. Je rejoindrai ce que tu disais, Francis, sur la répartition hommes femmes. Aucun besoin d'ajouter la parité dans notre discipline. C'est un petit peu moins qu'au niveau des pratiquants, 65 de femmes et 35 % d'hommes, mais nous ne sommes pas encore à l'équilibre. Là aussi, Messieurs, si vous souhaitez vous engager, je prends vos inscriptions à la sortie.

Les manifestations. Tous ces officiels interviennent dans toutes les différentes manifestations que vous organisez tout au long de la saison. 315 manifestations ont été gérées par la CFOA, ses membres et ses représentants. L'essentiel est dans les compétitions internationales. Ces chiffres représentent le nombre de compétition dans lesquelles nous envoyons des officiels. Au niveau international, une petite explication. Soit ce sont des officiels désignés par la France parce que nous avons des places disponibles dans les compétitions et parce que des compétiteurs français participent, soit ce sont des officiels ayant un grade ISU appelés par l'ISU pour officier, notamment des juges arbitres, des contrôleurs techniques ou des spécialistes techniques. Un grand nombre de compétitions internationales, les championnats nationaux et Masters, 25 sur toutes les disciplines confondues, 40 compétitions nationales, un grand nombre de compétitions régionales, beaucoup sont organisés, quelques compétitions départementales et sessions de tests.

Sur le plan des formations, je reprends ce que disaient notre Président et Serge ce matin. La formation des officiels est essentielle. Cela nous permet de participer au plus haut niveau des compétitions et des évènements. C'est reconnu par les instances internationales. La qualité des officiels français est unanimement reconnue et retranscrite. Les officiels ont pu bénéficier d'un livret de formation. Pourquoi ? Parce que cela permet de suivre au plus près la formation des jeunes qui s'engagent dans l'arbitrage à qui nous proposons des formations théoriques et des formations pratiques. Sur ces livrets de formation, nous certifions qu'ils ont suivi une formation théorique. Ensuite, lorsqu'ils suivent une formation pratique, c'est indiqué. Ils peuvent donc se présenter à l'examen en certifiant qu'ils ont la formation requise et qu'ils sont aptes à passer cet examen. Ensuite, s'ils ont travaillé et s'ils réussissent, tant mieux. Si cela n'est pas suffisant, ils le repassent un peu plus tard, mais les conditions pour se présenter sont réunies. Cela permet un suivi beaucoup plus fin de la formation initiale de tous les officiels.

Nous avons également mis en place, cette saison, un certificat de participation à des formations, d'une part pour reconnaître l'investissement des officiels qui bénévolement, tous les week-ends, toutes les semaines, vont intervenir et également pour leur donner une reconnaissance de leur investissement, pour certifier que la Fédération Française des Sports de Glace reconnaît le travail qui a été fait, la qualité de la formation et l'investissement personnel de chacun. Un diplôme a également été mis en place. C'est une reconnaissance pour toutes les personnes qui vont passer des examens et qui les réussissent, la plupart les réussissent parce qu'ils sont bien préparés, parce que nous avons de bons formateurs et parce qu'ils travaillent bien.

Cette saison, nous avons géré 75 actions de formation. Beaucoup de re-certifications. Je détaillerais, dans quelques secondes, le point sur les formations -5 +5. Vous savez que pour les disciplines d'expression, en dehors du ballet, la danse sur glace, le patinage artistique, le patinage artistique synchronisé, de nouvelles règles sont intervenues au 1er juillet 2018. Les grades d'exécution, la qualité d'exécution des éléments est passée de -3 +3 à -5 +5. Il a donc fallu reformer tout le monde pour pouvoir officier. Cela fait partie de ces 75 actions de formation.

Pour terminer sur la formation de façon générale, nous avons créé une bibliothèque de questions par discipline, par thème et par fonction. Cela permet d'avoir des notions basiques et équivalentes pour tous les examens qui sont mis en place. Les formateurs et examinateurs peuvent avoir recours à ces questions qui sont listées, aux réponses qui sont vérifiées et qui sont normées.

Sur la formation, nous avons également proposé et suivi l'avancée de plusieurs officiels qui postulent sur des grades internationaux. Pour renforcer le contingent français d'officiels

internationaux, nous avons proposé des places en patinage artistique, en danse sur glace et en patinage artistique synchronisé. Quatre personnes ont postulé en patinage artistique, deux ont été retenues. Deux postulants en danse sur glace, un a été retenu pour passer l'examen de juge international. Malheureusement, la personne qui a postulé pour passer l'examen ISU ne remplissait pas tout à fait les conditions, donc on va l'accompagner pour qu'elle puisse postuler l'année prochaine utilement et se rendre à Oberstdorf pour passer son examen. Deux postulants en patinage artistique synchronisé, l'une pour passer au grade ISU, au plus haut niveau des officiels, et une autre pour passer le grade international. Toutes les deux ont été admises à se présenter.

Le petit focus sur les formations -5 + 5 pour vous indiquer que ça a été une année extrêmement chargée pour nous. Nous avons envoyé trois officiels internationaux français l'année dernière, au mois de juillet à Francfort, pour se former : une personne en patinage artistique, une personne en danse sur glace et une personne en patinage synchronisé, pour pouvoir ensuite retranscrire et redonner la formation aux officiels français internationaux, nationaux, régionaux, ce qui a été fait dès le mois de juillet. Dès le 29 juillet, nous avons démarré des formations. Tout le début de la saison y a été consacré puisque aucun officiel ne pouvait intervenir sans avoir suivi cette formation. Il fallait former le maximum de personnes avant le début des premières compétitions.

Je ne vais pas reprendre les chiffres, ni au global, ni par discipline, vous les avez ici. Vous pourrez vous les procurer si vous le souhaitez. Je voudrais m'attarder sur le chiffre de 83 % des officiels qui ont été formés et qui peuvent officier à tous les niveaux de compétition et d'évènements, ce qui représente un très lourd travail, un très lourd investissement à la fois pour les formateurs, pour les personnes qui suivent les formations, pour les CSN qui soutiennent ces formations et pour la Fédération qui soutient toutes les formations des officiels internationaux.

Sur l'activité de tous ces officiels, nous avons eu une année exceptionnellement riche puisque quelles que soient les disciplines, que ce soit des disciplines d'expression ou des disciplines de vitesse et d'adresse, nous avons participé à de très nombreuses manifestations internationales, parmi les plus prestigieuses, les championnats d'Europe, les championnats du monde junior, les championnats du monde seniors, les championnats du monde par équipes, le World Team Trophy, les finales du Grand Prix ISU, la Nations'Cup, la dernière manifestation organisée.

L'activité des officiels fait l'objet d'une évaluation régulière, évaluation par le biais des formations, mais aussi évaluation sur l'activité et sur le travail de chaque officiel. Sur toutes les compétitions, nationales et internationales, des rapports sont rendus et des évaluations sont faites. Tous les officiels se professionnalisent. Ils ne doivent pas rendre des comptes, mais nous certifions qu'ils officient dans de très bonnes conditions. S'ils n'officient pas correctement, nous avons des lettres de conseil. Nous les accompagnons pour les former, pour essayer de les faire avancer et pour les rendre encore meilleurs. Les années précédentes, Anthony Leroy vous a indiqué que le nombre de lettres de conseil avait tendance à baisser d'une saison sur l'autre. Cette année, cela augmente un petit peu, vous le voyez sur cette illustration, tout simplement parce que nous sommes passés au 5 +5. Il y a une petite période d'adaptation. En passant à 11 notes sur la qualité d'exécution des éléments, c'est un peu difficile parfois. Il peut y avoir des écarts. Cette année, nous avons constaté 33 déviations possibles pas très graves, mais par la formation, nous comptons bien réduire ce chiffre l'année prochaine. Nous n'atteignons tout de même pas les pics de 2015 – 2018. Nous avons eu la satisfaction de constater que toutes ces actions de formation et le suivi de tous nos officiels portent ses fruits.

Je terminerai par la représentation des officiels au niveau français et international, surtout au niveau français. L'AFCAM a tenu son assemblée générale le 22 mars dernier, sa 34^{ème} assemblée générale. Au cours de cette assemblée générale, nous avons honoré deux de nos officiels :

- Roxane Petetin a obtenu le trophée Espoir 2018,
- Alain Arnod Prin a obtenu le trophée Elite.

Alain est ici. On peut l'applaudir.

- Applaudissements -

Roxane n'est pas là, mais elle nous entend, je pense.

Christine Sabatini a été également honorée pour sa participation lors d'interventions, Paroles de femmes sportives. La Fédération a déjà participé, les années précédentes, à ce genre d'intervention. C'est pour présenter comment concilier une vie de mère, d'active avec une vie sportive et une vie d'officiel.

Sur la slide précédente, vous avez peut-être vu le logo de l'IFSO. Pour ceux qui l'ont vu, vous vous interrogez peut-être pour savoir à quoi ça correspond. C'est une nouvelle fédération, la Fédération internationale des officiels d'arbitrage, créée cette saison. C'est un petit mot pour vous dire que cela existe. Cette nouvelle fédération internationale a pour ambition d'encadrer et de protéger les officiels de toutes les disciplines qui pourraient adhérer à cette organisation internationale. La Fédération internationale de bobsleigh a rejoint cette Fédération internationale. L'ISU, pour l'instant, ne souhaite pas s'y raccrocher pour les disciplines d'expression. Nous n'avons pas de représentation à ce niveau-là, mais c'est une organisation toute jeune, nous ne désespérons donc pas qu'un jour, ça évoluera peut-être.

Quelques mots pour terminer sur nos échanges et les partenariats mis en œuvre par la France et par la Fédération Française des Sports de Glace avec d'autres organismes. Nous avons conclu une convention avec la Fédération monégasque. Un officiel, Albert Saadi, pourra désormais officier en danse sur glace et en patinage artistique sur toutes les compétitions nationales. Nous avons également des échanges avec la Suisse pour le curling et avec la Belgique qui nous envoie des gens pour des formations ou qui nous demandent des formateurs pour animer des formations dans leur pays. Ils sollicitent également très régulièrement des officiels français pour officier lors des compétitions nationales belges.

Plusieurs officiers à l'étranger en résidence en France ont été intégrés sur les listes nationales des officiels. Ils peuvent, par ces actions de partenariat, intervenir sur nos évènements. Ce sont des officiels qui viennent d'Allemagne, de Monaco, de Lituanie, et très bientôt, nous aurons un résident finlandais qui s'établira en France. Enfin, les listes ministérielles d'arbitres et sportifs de haut niveau, nous permettent cette année de distinguer 13 officiels qui sont inscrits sur ces listes. Ils ont officié au plus haut niveau. Ils remplissent donc les conditions pour figurer sur ces listes nationales.

Dernier point, les projets en cours. Je ne reviendrai pas sur la Direction technique de l'arbitrage dont tu as parlé, Didier. Un petit point sur le développement de l'e-learning. Je ne sais pas si vous vous souvenez, l'année dernière et l'année précédente, Anthony vous avait parlé de l'action campus mise en œuvre par la CFOA pour développer des supports de formation, pour essayer d'harmoniser les niveaux d'examen et avoir des formations communes interdisciplinaires. Plusieurs officiels français, une douzaine, participent aux travaux de ce groupe de travail. Nous essayons de le développer avec l'aide de Fabrice Blondel. Cette année, nous avons travaillé sur des mises en place de formations en e-learning, de façon à développer la formation tout en réduisant les coûts, les déplacements et le temps passé à tout cela.

Voilà ce qui nous a occupés cette année. Voilà ces quelques mots sur les chiffres. J'espère que ça vous a donné quelques indications. Monsieur le Secrétaire général, je vous remercie. Monsieur le Président.

- Applaudissements -

XVI. Rapport d'activité du Médecin Fédéral

Francis FONTANIE

Merci Ronald.

J'appelle à la tribune la médecin fédérale, Pascale Licari qui va vous présenter son rapport avec Rodolphe Vermeulen, le DTN.

Pascale LICARI

Bonjour. Je vais vous faire un petit état des lieux de ce qu'est la Commission médicale et un point d'actualité. Sur le point plus particulier des ressources humaines, actuellement, la composition et l'effectif médical et paramédical, plus particulièrement des kinésithérapeutes pour le suivi des sportifs des équipes de France, se composent de quatre médecins d'équipe avec :

- Un médecin plus spécifiquement en charge de la SMR, le Docteur Davy Pichon,
- Un kinésithérapeute, Jean-Noël Roisne, accompagné par 6 kinésithérapeutes d'équipe, chacun étant plus ou moins dédié à une discipline, à une catégorie, avec des possibilités parfois d'aller d'une discipline à l'autre en tant que de besoin.

J'ai fait le bilan de l'année 2018, même s'il avait été présenté l'année dernière. Sur l'organisation de la permanence des soins des JO de 2018, nous avions nommé un trinôme avec un médecin et deux kinés qui avaient été choisis collégialement, à la fois par les responsables de la commission médicale, la Direction technique, la présidence, mais aussi en tenant compte des desiderata de nos sportifs qui avaient été sélectionnés pour ces épreuves.

Enfin, parmi les effectifs, on peut compter le Comité de pilotage plus spécifique du sport santé qui avait rédigé tout un argumentaire sur les compétences des sports de glace pour la prescription du sport de glace sur ordonnance, sur la base d'un recueil de données standardisées qui nous avait été donné par le CNOSF et sur la base duquel il fallait travailler. C'était un cadre assez rigide sur lequel il a fallu se conformer. Ce Comité de pilotage, composé de professionnels de santé et de professionnels de l'enseignement sportif, avait un volet d'élaboration de modules d'enseignement adapté qui a été mis en place par les équipes techniques. J'ai rappelé quelle était la composition des effectifs mais elle a été amenée à évoluer et à s'enrichir par d'autres acteurs.

Dans les évènements marquants par rapport à ce travail spécifique, on sait aujourd'hui que l'on peut prescrire du sport de glace adapté. Tout ce travail fait par cette équipe est désormais disponible sur le Médicosport, ouvrage de prescription de disciplines en tant que sport adapté, a lui-même rejoint, depuis le début de l'année, la base Vidal. Désormais, vous pouvez ouvrir les pages du VIDAL et prescrire, pour ceux qui sont professionnels de santé ou pour quiconque a besoin d'informations relatives au sport santé, et trouver des informations sur la prescription des sports, et plus particulièrement la prescription des sports de glace adaptés.

Rodolphe VERMEULEN

Cela sous-entend qu'un président de club peut faire appel à toi s'il veut ouvrir ses séances sports de glace à quelqu'un qui viendrait pratiquer sur ordonnance d'un médecin ?

Pascale LICARI

S'il y a besoin de renseignements et d'accompagnement, je suis évidemment à la disposition de chacun d'entre vous pour échanger plus particulièrement sur cette thématique. Oui, aujourd'hui, les

gens pourront toquer à votre porte pour bénéficier d'un programme d'activité physique adaptée et de sport de glace s'ils le désirent, tout autant qu'il puisse y avoir des créneaux disponibles dédiés et des compétences d'encadrement assez spécifiques que le club doit avoir.

Rodolphe VERMEULEN

Cela sous-entend que le professionnel du club aura été formé pour accueillir ce type de public.

Pascale LICARI

Oui, il y a des formations, mais j'en parlerai un peu plus loin. Pour pouvoir encadrer une session d'activité physique adaptée, il est prévu par les textes, qu'un certain nombre d'encadrants sportifs sont habilités à pouvoir encadrer les activités. En fonction des limitations que présente le patient, est adossée une compétence d'encadrement spécifique. Pour résumer la situation et être illustrative, plus le patient sera limité, c'est-à-dire puis sera grave, puis il nécessitera de surveillance médicale, plus la compétence réglementairement adossée à sa surveillance se rapproche d'une compétence médicale, un kiné ou un ergothérapeute, moins les limitations sont importantes et plus le panel des encadrants est ouvert au monde sportif et aux encadrants sportifs.

Par rapport à cette prescription, le CNOSF nous avait demandé de mettre à la disposition des professionnels de santé un formulaire de prescription. Je vous rappelle que la prescription est du domaine du médecin traitant. Pour prescrire cette activité, il faut que le médecin traitant la prescrive, qu'il puisse donner des préconisations en termes de fréquence, de durée et d'intensité et choisisse, c'est ce qui est prévu dans les textes, et qu'il choisisse quelles compétences d'encadrement il veut y adosser. On a colligé toutes ces données et on a essayé de les compiler dans un dans un certificat de prescription pour faciliter la prescription par les professionnels de santé qui désireraient prescrire, à leurs patients, du sport de glace adapté.

Rodolphe VERMEULEN

Est-ce que l'ensemble des professionnels de santé reçoivent automatiquement ce formulaire de prescription ?

Pascale LICARI

Je ne sais pas s'il est disponible sur le site de la Fédération, j'ai oublié de le vérifier. Il est prévu qu'il le soit. Il devrait prochainement rejoindre l'onglet Sports de glace adapté dans le Vidal du sport parmi les pages adossées à la prescription à proprement parler.

On parlait de formation et de certification. Il faut avoir un certain nombre de compétences pour encadrer le sport adapté. Un certain nombre de certificats fédéraux sont légitimes à encadrer les activités physiques. S'agissant de la Fédération Française des Sports de Glace, nous n'avons pas la certification telle qu'elle est parue dans l'arrêté du 8 novembre 2018, qui listait l'ensemble des fédérations pour lesquelles les certifications avaient été validées. Néanmoins, nous ne sommes pas les seuls. Très récemment, le CNOSF nous a envoyé un listing des principaux organismes de formation. Je crois que c'est un listing par défaut pour déjà avoir la connaissance de celle de PACA. Il n'est pas du tout complet, mais c'est déjà une base pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient faire des formations plus spécifiques et validantes pour encadrer des programmes d'activité physique adaptée. Je vous le livre. Je pense que vous pourrez le mettre sur le signalement en action, mais je crois bien que ce n'est pas exhaustif et qu'il y en a peut-être beaucoup plus que ce qui est colligé là aujourd'hui.

Sur les licences, je n'y reviendrai pas, puisque Francis en a longuement parlé, juste vous représentez le fameux questionnaire de santé qui allège le certificat que l'on demande chaque année et la consultation médicale. Rien n'a changé.

Qu'est-ce qui reste à faire ? Ce qui manque cruellement, je le disais, je le redis et je le redirai tout le temps jusqu'à ce que mort s'ensuive, il faudrait avoir un retour plus systématique des informations - je m'adresse aux présidents de clubs - pour leurs sportifs compétiteurs, ceux qui sont hors pôle, parce qu'on récupère bien souvent des sportifs avec des difficultés, des problèmes de santé et de l'accidentologie que l'on découvre pour lesquels on pourrait avoir un travail préalable et planifier des choses, ce qui n'est pas fait actuellement. Pour cela, ce serait bien d'avoir des relais médicaux en ligue, idéalement en club, mais déjà en ligue, ce serait pas mal. Cela nous permettrait d'avoir une analyse épidémiologique, notamment sur les pathologies observées, et ce, pour initier un meilleur travail médical de prévention et d'avoir un travail collégial multidisciplinaire, notamment sur la préparation des pratiquants compétiteurs. On pourrait faire des profilages plus systématiques, mais ça ne peut intervenir que si, au sein de vos ligues, vous arrivez à mobiliser des volontés pour travailler au service des sportifs de glace. Je vous remercie.

XVII. Tarif des affiliations et des licences (Saison 2019/2020)

Francis FONTANIE

Nous arrivons à la fin.

Je vais très rapidement vous parler du tarif des affiliations et des licences pour la saison 2019 - 2020. Vous vous souvenez que nous avons modifié le prix des licences :

- la fédérale est passée de 38,20 euros à 39,99 euros,
- la compétition est passée de 62,80 à 64,50 euros,
- la Kid est passée de 18 à 18,50 euros.

C'est le tarif de cette année et que vous aviez voté l'année précédente. Les avenants compétitions sont inchangés, ainsi que les affiliations. Ceci est juste un rappel. On n'a rien à voter puisque c'est le tarif des affiliations pour les saisons 2019/2020, 2020/2021, 2021/2022, 2022/2023. Le prochain vote aura lieu à l'AG 2022, qui sera aussi une année élective. C'était juste pour rappel afin que ce soit dans le PV.

XVIII. Questions posées par les groupements affiliés

Francis FONTANIE

Nous passons aux questions posées par les groupements affiliés. Ce sera relativement rapide puisque nous n'avons que trois questions.

La première concerne le **Nice Curling Club**. Et de son Président, Monsieur Dublanchet. Il n'est pas là. Il n'a pas émargé me dit-on:

« Monsieur le Président, chers amis, les déplacements aux AG fédérales, ainsi que l'organisation de celles-ci coûtent très cher, trop cher. Coût global estimé, plusieurs centaines de milliers d'euros. La bonne gestion financière de nos structures incombe aux présidents que nous sommes. Nos marges de manœuvre se réduisant, celles-ci sont doublées d'inquiétudes au plus haut niveau ».

Courrier du 17 mai du Président Masseglia à Monsieur le président de la République : « Diminution des subventions locales. Pour le curling, non-affectation de la DAP WCF au développement des

clubs, etc. Afin de réduire les coûts de fonctionnement de chacun et ainsi réinjecter ces montants à la gestion sportive, ce qui est notre raison d'être, ne l'oublions pas, la solution existe, la tenue de l'Assemblée générale par correspondance ou par voie électronique ».

Selon le courrier de Monsieur Stéphane Menou, Directeur des sports mission des affaires juridiques et contentieuses, Ministère des Sports, rien ne s'oppose à ce que ces systèmes se mettent en place, même pour des élections, tout en respectant certaines conditions. Par ailleurs, les associations bien plus conséquentes en termes d'adhérents adoptent déjà ce mode de fonctionnement. Exemple : le Crédit Social des Fonctionnaires ».

Question : « Envisagez-vous de mettre en œuvre ce ou ces systèmes en place pour ce qui concerne le fédéral et chaque discipline ? ».

Notre réponse est la réponse du Bureau exécutif qui s'est réuni hier pour traiter des questions écrites.

C'est non

Question: « Si oui, pensez-vous que ceux-ci seront opérants pour l'AG de 2020? ».

Comme c'est non, non.

Question: « Si non, pour quelle raison? »

Nous avons au moins une bonne raison. A midi, à la salle des Ambassadeurs, nous étions 130 personnes autour des tables. Les gens ont beaucoup échangé. Ils ont trouvé là un agréable moment de convivialité.

- Applaudissements -

S'il n'y avait que cette raison, pour nous cette raison serait suffisante. La deuxième raison c'est que nous avons des débats et des échanges.

Troisièmement, je ne vous ai pas lu la réponse de Monsieur Stéphane Menou, Directeur des sports mission des affaires juridiques et contentieuses au Ministère des Sports qui dit qu'il ne s'y oppose pas, mais il ne l'oblige pas non plus. Nous n'avons pas d'obligation. Si demain, nous avions une majorité importante des groupements qui souhaiteraient que cela se fasse comme ça, nous pourrions l'envisager, mais dans sa réponse il ne parle que des votes pour les administrateurs, mais il ne parle pas des motions. Comment allons-nous vous expliquer par Internet tout ce que tous les intervenants viennent d'expliquer aujourd'hui? Nous ne pourrons pas!

Deuxième question

Elle vient du Rennes Danse et Patinage sur Glace. Elle est beaucoup plus courte :

« Afin de pouvoir écrire la politique sportive de notre club pour les années qui viennent et d'orienter les activités que nous pourrons proposer aux licenciés, quel est l'avenir à moyen ou long terme de la danse sur glace en solo ? Y a-t-il de nouvelles perspectives et de nouvelles orientations qui seront définies ? ».

Nous avons décidé que cette question serait traitée à l'assemblée de la CSN danse sur glace. Serge Pétetin voudrait ajouter quelque chose.

Serge PETETIN

Je vais répondre à Madame.

Bonjour Madame. J'ai dû répondre en partie à votre question ce matin si vous avez bien écouté, ce que je pense. Vous n'avez donc pas à vous inquiéter, ni à court terme, ni à moyen terme, ni à long terme en ce qui concerne la danse solo. Elle est là, elle est bien là et elle restera là. Merci.

Francis FONTANIE

En ce qui concerne la deuxième question, une précision : cette question est arrivée hors délai, mais nous l'avons quand même intégrée.

Une autre question est arrivée plus que hors délai puisqu'elle est arrivée hier, mais nous l'avons prise quand même pour la traiter. Nous allons y répondre. Je lis la question. Il s'agit de l'OAST d'Albertville, le short-track et de son Président, Monsieur Untersinger, présent dans la salle : « Nous avons bien reçu les différents documents pour l'Ag. Je me suis penché sur les budgets. Je ne trouve pas le budget accordé pour le short-track ou la vitesse qui sont mes disciplines favorites dans les sports de glace. Est-il possible d'avoir le détail de ce qui se fait pour ces deux disciplines ? Je sais que je suis hors délai, mais si vous pouviez répondre, je vous en remercie - Je ne vais pas vous mettre dans l'embarras lors de l'Assemblée générale - Au cas où vous ne pourrez pas répondre cette année, je renouvellerai ma question l'année prochaine ». Ce ne sera pas utile puisqu'on répond cette année. Monsieur le Président, vous avez la parole.

Didier GAILHAGUET

Joël, merci de ta question. Je vais essayer de te répondre et te surprendre en répondant le plus précisément possible à une question un peu tardive, mais il n'y a aucune raison de ne pas y répondre. Deux disciplines sont concernées dans ta question. Premièrement, le short-track. Sur le short-track, le budget 2019 est lié à la convention d'objectifs. L'État nous a accordé 380 000 euros, auxquels la Fédération des Sports de Glace a rajouté 100 000 euros, ce qui fait un total de 480 000 euros, pour des stages, des compétitions, le haut niveau et la relève. Sur la grande piste, Alexis en a parlé tout à l'heure, toujours dans le même créneau, l'État nous a accordé 130 000 euros. La part fédérale est de 71 000 euros. Le total sur la grande piste est de 200 000 euros. Le budget des Commissions sportives nationales, lié principalement au PND, ainsi que le budget des liques liés à ce PND, tout confondu, sur la discipline de short-track principalement, est de 31 000 euros. En ce qui concerne la formation des officiels d'arbitrage, ce sont environ 3 000 à 4000 euros. Ceci fait un total de 715 000 euros, soit une augmentation extrêmement nette par rapport à un budget qui, il y a à peu près cinq ou six ans, était de l'ordre de 500 000 euros. J'ajoute que quatre cadres et demi, je dis et demi parce qu'il y en a un qui n'est pas totalement lié aux disciplines de vitesse, sont à disposition du patinage de vitesse : Alexis Contin. Thibault Méline, Alexis Sodogas, Ludovic Mathieu et la moitié de Myrtille Gollin. Tout cela fait un budget tout à fait exceptionnel.et il est désormais proche du premier budget de cette fédération à savoir le patinage artistique. Il serait maintenant très important, je dis cela à tout le monde, que nous allions vers des résultats au niveau des budgets accordés. Ai-je bien répondu à ta question, Joël ? ma réponse est elle assez explicite ? Elle te convient?

Joël UNTERSINGER

Oui, ça me va très bien c'est très clair. C'était juste pour savoir.

Didier GAILHAGUET

Je n'ai pas détaillé le nombre de stages, ce n'est pas ce que tu souhaitais, mais tu as une idée des grandes masses dépensées pour le short-track, un sport très important de cette Fédération. Je le dis devant Patrick Rivera, Alexis Contin et toute la discipline. Il faut que ça produise et il faut que cela produise beaucoup mieux que cela ne l'a fait. Sinon, à un moment ou à un autre, nous serons confrontés, notamment dans la convention d'objectifs avec l'État, à certaines difficultés et cela ne serait que logique.

XIX. Fin de l'Assemblée Générale de la FFSG

Francis FONTANIE

Merci, nous arrivons au terme de cette Assemblée. L'ordre du jour est épuisé. La remise des trophées et des médailles va se faire ici même et le pot de l'amitié se fera au Salon des Ambassadeurs. c'est dans la salle où nous avons déjeuné à midi.

Je voudrais remercier la personne du Palais des Congrès à la régie. Merci beaucoup.

Je voudrais grandement remercier Romuald Debaque qui a manipulé avec précision et délicatesse tous les déroulés et à qui nous avons fait subir quelques modifications imprévues. Merci Romuald.

Nous passons aux distinctions honorifiques.

Didier GAILHAGUET

Président de la FFSG

Francis FONTANIÉ

Secrétaire Général de la FFSG

Table des matières

FEDERATION FRANÇAISE	DES SPORTS DE GLACE
ASSEMBLEE GENERALE	

22 JUIN 2019	1
ARCACHON	
Proces-verbal	
OPDE DILIOUR	